Engagés pour Liège

Programme complet en vue des élections communales du 14 octobre 2018 :

#RelançonsLiège

Une nouvelle énergie pour Liège

Table des Matières

1. **Préambule : #RELANÇONSLiège 6**

2. **La SÉCURITÉ n'est pas un privilège 9**

2.1. Centre-ville 11

2.2. Sécurité dans les quartiers – Voir, entendre et relayer 12

3. **Liège, les trois ambitions d'une MÉTROPOLE 15**

3.1. Rayonnement international 16

3.2. La supracommunalité : 17

3.3. Bonne gouvernance : 17

4. **La MOBILITÉ de qualité au service de tous 20**

4.1. Mobilité douce et politique cyclable 21

4.2. Bus et Train 23

4.3. Tram de Liège 24

4.4. La navette fluviale 24

4.5. Co-voiturage 24

4.6. Micro-Mobilité électrique 25

4.7. La place de la voiture en ville 25

4.8. Mobilité dans les différents quartiers 27

4.9. TGV 28

4.10. Sécurité routière 28

5. **ENVIRONNEMENT : une ville propre, des initiatives vertes 30**

5.1. La propreté et la qualité de vie 31

5.2. Environnement : Une écologie responsable 33

5.3. Promouvoir l'économie collaborative à l'échelon communal : 34

5.4. Respect de la nature et végétalisation 34

5.5. Transformer nos habitudes alimentaires par le développement d'une agriculture saine et locale 34

6. **Une ÉCONOMIE réfléchie pour une métropole attractive 37**

6.1. Le commerce 37

6.1.1. Assainir, rénover et entretenir 38

6.1.2. Le commerce liégeois 39

6.1.3. Réanimer le cœur historique 40

6.1.4. Un centre-ville qui suscite l'envie 41

6.1.5. A chaque quartier son commerce 41

6.1.6. Développer l'e-commerce 42

6.2. Davantage d'emplois à haute valeur ajoutée 42
6.3. Tourisme : exploitons notre potentiel local 44
6.3.1. Offre touristique 45
6.3.2. HoReCa 48

7. RADICALISME ET LUTTE CONTRE LE TERRORISME : prévenir, détecter et lutter ensemble pour une Ville sûre 50
7.1. Prévention 50
7.2. Détection du radicalisme 51
7.3. Lutte contre le radicalisme 52
7.4. La neutralité des services publics 52

8. ASSUÉTUDES : politique sociale et sécuritaire 54
8.1. Prévention 55
8.2. Consommation et prise en charge 55
8.3. Répression 56

9. LA MENDICITÉ ET LE SANS-ABRISME sont avant tout des problèmes sociaux 58
9.1. Mendicité 58
9.2. L'aide aux Sans-abris 59

10. PROSTITUTION : Réinsertion est le maître-mot ! 61

11. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET PATRIMOINE : une politique intégrée 64
11.1. Aménagement du territoire et urbanisme 65
11.2. Préservation du patrimoine 66
11.3. Gestion particulière du Cœur historique 67

12. LOGEMENT : un « Home Sweet Home », taillé pour chacun 69

13. EDUCATION : donner les outils, de la crèche à l'enseignement supérieur 72
13.1. Propositions communes à l'enseignement 73
13.2. Crèches 75
13.3. Enseignement maternelle 75
13.4. Enseignement primaire 76
13.5. Enseignement secondaire 77
13.6. Enseignement technique et professionnel 77
13.7. Liège, ville universitaire 78

14. **CULTURE : le respect du passé, pour mieux vivre le présent 80**

14.1. Culture et écoles..... 80

14.2. Les bibliothèques..... 81

14.3. Acteurs culturels locaux..... 81

14.4. Folklore..... 82

14.5. Culture et budget 83

14.6. Institutions culturelles 83

15. **SPORT : une distraction, un hobby, une hygiène de vie.....86**

16. **SANTÉ : Mens sana in corpore sano 89**

17. **TOUS ÉGAUX, tous liégeois 92**

17.1. Parvenir à l'égalité des genres Hommes/femmes 92

17.2. Lutter contre l'homophobie et la transphobie..... 93

18. **VIVRE ENSEMBLE : pour des valeurs communément partagées 95**

18.1. Les jeunes au centre de la politique communale 95

18.2. Séniors : une commune pour tous les âges 96

18.3. Les personnes en situation de handicap 98

18.4. Solidarité avec les primo-arrivants..... 99

18.5. Lutte contre la solitude.....100

19. **Liège, précurseur en matière de BIEN-ÊTRE ANIMAL.....102**

20. **Pour une ville CITOYENNE ET RESPONSABLE 105**

20.1. Budget de Liège : une meilleure utilisation des finances locales en faveur du citoyen .105

20.1.1. Mieux dépenser, moins gaspiller.....106

20.1.2. Moins d'impôt sur le travail afin de soutenir l'économie.....106

20.1.3. Budget à l'équilibre et transparent.....107

20.2. Une ville connectée 107

20.3. Soutien au CPAS 109

20.4. Bien-être des agents communaux 111

20.5. Médiation communale 111

21. **Le mot de la fin !.....112**

LE LIBÉRALISME SOCIAL : L'ADN DU MR LIÉGEOIS

Avant d'aborder les mesures concrètes de notre programme, il nous parait nécessaire de réaffirmer notre identité profonde qui transparait dans chacune de nos propositions.

*En tant que libéraux sociaux, nous sommes viscéralement attachés à toutes les formes de **libertés** qui sont indissociables telles que la liberté de pensée, d'expression, d'aller et venir, de presse, ou encore d'association, la tolérance, le droit à la différence, les droit humains et les libertés fondamentales. Nous voulons êtres les garants d'une société où l'ensemble des libertés de chaque individu est garanti et ne trouve ses limites que dans le cadre règlementaire naturel et serein de l'Etat de droit. La liberté politique n'est rien sans la liberté d'entreprendre, de créer, d'imaginer et d'inventer. De cela découle notre attachement à l'économie libérale qui se détache du capitalisme. Cet autre concept demeure un instrument économique, il ne constitue pas l'ensemble de notre projet de société.*

*Cette liberté, nous la concevons positivement, ce qui induit la notion de **responsabilité**. Nos sociétés se doivent de rendre responsable les individus, dans tous les secteurs de la vie sociale, en leur donnant les outils nécessaires pour que chacun puisse construire l'avenir qu'il espère. A cet égard, l'état ne doit pas être moins présent mais mieux présent. A ceux qui subissent les difficultés de la vie, certains leur proposent une épaule pour pleurer, nous leur proposons une main tendue pour les relever. Rendre une société responsable ne revient pas à nier ses faiblesses mais permet de la rendre maître de sa destinée.*

*Les libéraux sociaux placent **l'individu** et son développement personnel, en harmonie avec l'environnement et l'ensemble de la société, au centre de leurs préoccupations. Les libéraux rejettent toutes les doctrines philosophiques et politiques qui privilégient une dimension de l'homme en ignorant les autres. En effet, l'individu peut avoir de multiples appartenances culturelles, religieuses, ou sociales sans pour autant que la bêtise humaine ne lui fasse un procès d'intention.*

*En parallèle à ces considérations sur l'individu, nous considérons que le libéralisme est par essence un projet **social et inclusif** car en cherchant à favoriser le développement des individus, il crée les conditions d'une société prospère qui profite à tous en donnant les moyens de s'émanciper tant sur le plan personnel que collectif. C'est bien la richesse collective qui rend possible les progrès sociaux. En empêchant l'exclusion sociale, le libéralisme veut rendre dignité et courage aux oubliés de la société.*

*Ce souci d'une société inclusive prend racine dans la foi des libéraux en **l'égalité**. A l'égalitarisme guidé par une volonté dogmatique, nous préférons encourager l'égalité des chances qui permet à chacun de libérer sa détermination. L'enjeu prioritaire est bien de réconcilier l'organisation sociale avec les libertés individuelles.*

*Enfin, le libéralisme est, par nature, **réformateur**. La volonté même de changement, de modernité, d'optimisme fait partie intégrante des outils opérants de la philosophie libérale. D'aucuns considèrent la société comme un état de fait qu'il faut subir, **nous considérons qu'il faut agir pour le bien de tous.***

C'est par conséquent fondamentalement attachés à ces idéaux de liberté, de responsabilité, de développement personnel, de projet social et inclusif, d'égalité et de changement que nous vous présentons notre projet pour Liège. Pour TOUT Liège et tous les liégeois, l'hypercentre et les quartiers périphériques.

1. PRÉAMBULE : #RELANÇONSLIÈGE

Présents dans l'opposition depuis plus de 30 ans, nous n'avons jamais cessé de proposer, suggérer, démontrer, alors que la majorité, usée, fatiguée, et en panne d'idées, continuait de promettre et faire miroiter. Nous avons toujours porté un regard critique, mais juste, sur les actions de la majorité. L'échéance prévue au mois d'octobre nous amène à dresser le bilan de cette législature et surtout à partager nos solutions d'avenir. La Ville de Liège doit obtenir ce titre de métropole qu'elle mérite. Pour y arriver, les enjeux sont nombreux et variés, mais réalisables. Nous mettrons tout en œuvre pour réaliser ces objectifs.

En ce qui concerne la mobilité, par exemple, alors que le projet d'un tram moins ambitieux qu'initialement prévu se met enfin sur les rails, le Liégeois perd 97 heures par an dans les embouteillages : il est urgent de réagir et réfléchir à des solutions concrètes à court et long terme. Nous proposons une mobilité partagée, une complémentarité des modes de transports tout en valorisant le concept de smart city, qui permet de tirer le meilleur parti de la modernité grâce aux innovations technologiques.

Le sentiment d'insécurité mine la réputation de la ville. Il est urgent d'agir pour que les Liégeois(es), mais également les touristes et commerçants, se sentent bien dans notre Ville qui est la leur. La cybersécurité, un meilleur aménagement de certains lieux considérés comme insécurisants et le renforcement de la coordination policière sont, parmi d'autres, des solutions fortes et adaptées aux besoins actuels. En effet, vivre dans une ville où, sur l'année 2016, il y a eu 16.660 infractions liées au vol, 3.718 infractions contre l'intégrité physique et plus de 1.800 infractions liées à la drogue, ne donne pas envie de se promener le soir seul dans les rues ou d'investir à Liège. Cela doit changer et nous sommes prêts à relever ce défi pour le confort de tous. En matière de toxicomanie, malheureusement trop présentes à Liège, nous pensons qu'il faut prendre des mesures fortes et strictes. La création d'un commissariat social est notre proposition-clé, qui résume notre approche multidisciplinaire du problème : sanitaire, juridique, familiale, sociale et répressive.

En termes d'environnement, nous sommes tous investis dans l'écologie. Oui, écologie et libéralisme sont compatibles. Non, l'écologie n'est pas un concept pris en otage par une famille politique. Nous adopterons une politique environnementale nécessaire, mesurée et avenante, les bâtiments communaux seront des exemples en la matière. Par ailleurs, la question du bien-être de l'animal est à l'heure actuelle au centre de toutes les préoccupations. Les Libéraux ont décidé de prendre toutes les mesures nécessaires pour agir en la matière, car l'animal occupe une place prépondérante au sein de nos familles. Pour ce faire, nous proposons la création d'un Echevinat du Bien-Être animal, qui permettrait d'améliorer le bien-être de nos animaux dans notre commune. Trop de cas de maltraitance, négligence ou cruauté existent toujours.

A côté de cela, nous proposons également la création d'un échevinat des sports, dont la ville aurait dû se doter il y a des décennies. Cela permettrait d'avoir une vision plus claire, cohérente et proactive de la politique sportive à Liège, en termes d'infrastructures, de subsides aux clubs ou encore d'organisation d'évènements sportifs.

Nous voulons une économie plus réfléchie dans laquelle nous souhaitons créer des emplois liés au potentiel local, améliorer le partenariat entre les associations de commerçants et les autorités communales tout en créant une véritable stratégie de promotion de Liège afin de libérer son potentiel économique et attirer les investisseurs.
Nous avons donc, dans les pages qui suivent, synthétisé les enjeux et les défis qui se dressent sur la route du succès, car la gestion d'une ville, centre et périphérie, passe par des choix et des actes forts. Aucun sujet n'a été éludé et nous avons pris la mesure de la tâche que le citoyen nous confiera en octobre prochain. Aujourd'hui, nous sommes prêts à proposer des solutions concrètes qui ne laissent personne sur la touche. Nous proposons une ville socialement inclusive et économiquement ambitieuse.

Vous l'aurez compris, ce programme parle d'avenir, précisément celui que nous vous proposons de construire ensemble. Ce document est un engagement sur l'avenir. Nous avons souhaité répertorier les constats que nous avons pu faire durant cette législature et partager nos solutions pour bâtir l'avenir que chaque citoyen liégeois recherche.

Une ville de Liège plus sûre, plus propre, plus mobile, plus verte, mieux connectée, saine, inclusive et ambitieuse, c'est possible ! Oui, une nouvelle énergie pour #Liège, c'est possible et réalisable.

Ces idéaux dont nous venons de brosser le portrait ne reposent pas sur la fatalité d'un dogme impérieux, mais sont le fruit d'un long travail de réflexion de femmes et d'hommes qui partagent les mêmes constats, la manière de les appréhender et s'entendent sur les principes fondamentaux qui articulent leur réflexion. Nous n'avons pas la prétention de déterminer de quoi demain sera fait, mais nous avons l'audace de proposer un avenir meilleur.

La sincérité de nos convictions, la détermination de nos initiatives, le besoin d'une nouvelle énergie ; voilà ce qui sous-tend l'ensemble de nos propositions pour Liège.

Ce sont des propositions qui ne sont pas issues d'un brainstorming par internet, des rêves émis sur papier de manière anonyme, des idées abstraites vues dans des lieux de culture et de passé différents, des inspirations portées par des groupes de lobbying plus ou moins influents, des sondages à trois clics et à trois sous. Nous ne pensons pas qu'il faille « Réinventer Liège ». Nous pensons que les atouts de Liège ne sont pas à réinventer mais à relancer. Nous voulons « relancer Liège ».

Sur ses atouts.
Sa population ardente et turbulente à l'énorme capacité participative.
Sa convivialité et sa volonté du vivre ensemble.
Son Université et ses hautes écoles.
Ses lieux de culture au rayonnement international.
Son fleuve et ses incomparables moyens de communication.
Ses espaces verts.
Son patrimoine, matériel et immatériel.

Rien de cela n'est à réinventer : tout est à relancer ! #RelançonsLiège !

La sécurité n'est pas un privilège, c'est un droit pour tous

Nos priorités

- Eliminer le sentiment d'insécurité persistant
- Renforcer le rôle des personnes relais dans les quartiers
- Lutter contre la consommation de drogue
- Développer la vidéoprotection et augmenter les caméras mobiles
- Lutter activement contre le radicalisme et le terrorisme

2. LA SÉCURITÉ N'EST PAS UN PRIVILÈGE

❖ Constats

La sécurité dans les grandes villes est un défi majeur, mais les **libéraux refusent de subir la fatalité**. Les chiffres sont éloquents : il y a un réel problème de sécurité à Liège et nous sommes déterminés à le régler avec la fermeté adéquate. Au-delà des statistiques, au demeurant faussées par le fameux chiffre noir dû à la non-considération ou l'absence de nombreuses plaintes, c'est un véritable **sentiment d'insécurité** qui prévaut. Les incidences négatives sont nombreuses, que ce soit sur la vie quotidienne des habitants, la quiétude des jeunes étudiants, ou la réputation de la ville en Belgique et au niveau international.

La dotation attribuée par la Ville de Liège à la police au budget 2018 de la police de Liège s'élève à 58.600.000 euros, c'est dire si les besoins sont importants pour ces personnes qui assurent notre sécurité au quotidien.

Aujourd'hui, l'augmentation objective de certains phénomènes, à commencer par le harcèlement de rue, fait progresser le sentiment d'insécurité en centre-ville comme dans les quartiers. Les chiffres liés aux cambriolages, les délits et crimes liés à la toxicomanie, mais aussi les incivilités et les vols dans les voitures montent en flèche :

- **Drogues** : 1.877 infractions (détention, commerce, usage, etc.) en 2016, soit plus de 5 par jours (contre 1.365 en 2015 et 1158 en 2012). Sans parler des autres actes illégaux commis à cause de la drogue (agressions et autres…). C'est pourtant le 3ème objectif stratégique 2014-2017.
- **Vols** : 16.660 infractions liées au vol (ce nombre diminue d'année en année mais reste très élevé). Rien que concernant le nombre de vols de vélos l'augmentation des chiffres est éloquente : 522 vols déclarés en 2016 contre 413 en 2015 et 364 en 2012.
- **Cambriolages dans les services publics** ou bâtiments administratifs : 244 cas en 2016 contre 166 en 2015 et 162 en 2012.
- **Vols dans les voitures** (4.511 en 2016 contre 3.624 en 2015). Alors que la criminalité de rue (qui concerne les vols à la tire et les vols dans les véhicules) est le 2ème objectif stratégique 2014-2017 pour la ville.
- **Infractions contre l'intégrité physique** : 3.718 cas en 2016 contre 3.580 en 2015 et 3.354 en 2012.
- **Coups et blessures dans un cadre familial** : 1.143 cas en 2016 (surtout entre conjoints) ; 954 cas en 2012 et 1.061 cas en 2015.

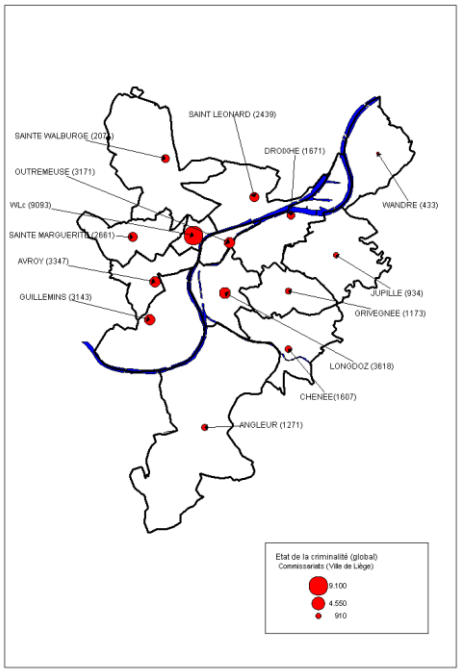

La cartographie de la criminalité de la ville révèle qu**'un grand nombre des faits criminels ont lieu dans le centre-ville**. Il a par ailleurs été constaté que les vendredis et samedis se distinguent du reste de la semaine par un pic de faits répréhensibles. Cependant, les quartiers ne doivent pas être oubliés. La lutte contre tous les types de comportements néfastes doit être accrue, y compris concernant les sanctions administratives communales.

Il faut réagir. A nouveau, il est nécessaire de coordonner les actions des différents niveaux de pouvoir compétents. Les grandes villes demandent une attention particulière. Tant le Parquet de Liège que la police administrative insistent sur la nécessité de travailler en maximisant la collaboration et la multidisciplinarité entre les différents services afin de lutter tant contre la criminalité « classique » que les faits liés au terrorisme.

Face à ces défis, la zone de police de Liège travaille à maintenir une relation de confiance entre la population et les policiers liégeois. Pour ce faire, un accent particulier est mis sur la **présence effective des agents de quartiers sur le terrain**. Nos 1.300 agents et nos 14 commissariats abattent un travail fondamental au quotidien. Cependant, la ville doit jouer son rôle et soutenir ses policiers pour les aider dans leurs différentes tâches. Tant les Liégeois que les touristes et les navetteurs qui viennent travailler à Liège doivent pouvoir circuler en ville avec plaisir et sans crainte.

Il faut aussi que la Ville se donne les moyens de contrôler les espaces privés accessibles au public. Un accident dans le parking d'une grande surface peut aussi dégénérer : la Police doit pouvoir intervenir.

✓ Propositions

2.1. Centre-ville

La présence policière renforcera le sentiment de sécurité et aidera à :

- Lutter contre la consommation de drogues (voir chapitre sur les assuétudes : politique sociale et sécuritaire)
- Améliorer les aménagements des lieux ressentis comme insécurisés, notamment en veillant à installer un dispositif d'éclairage intelligent, qui permette d'installer un environnement sécurisant avec une consommation d'électricité adéquate. A partir du 1er septembre 2018, un Règlement européen interdit la vente des ampoules halogènes, c'est l'occasion de se tourner vers des nouveaux produits écologiques hautement compétitifs telles les lampes BOP (Base Of Plasma) ou PLEP (Plasma Light Emitting Polymer)
- Développer la vidéo protection et augmenter les caméras mobiles pour les utiliser aussi à d'autres fonctions que la sécurité de l'hyper centre : le contrôle des dépôts d'immondices, les analyses de mobilité dans les quartiers, les feux rouges, les camions étrangers sur les Quais de la dérivation, …
- Former les services à la cyber sécurité
- Renforcer la coordination policière entre les zones de polices et les quartiers
- Sécuriser les personnes ayant des emplois sensibles tels que les pharmaciens ou les médecins
- Davantage sanctionner les vols à l'étalage, les pickpockets notamment au moyen des sanctions administratives communales (SAC)
- Adopter une politique intransigeante en matière de harcèlement de rue au moyen de campagnes de prévention et de formations spécifiques pour les agents de police
- Renforcer le service de Coordination des Actions Préventives et de Sécurité
- Poursuivre les expériences de « réseaux » de sécurité, mettant à contribution les commerçants et les habitants comme relais d'information
- Mettre à disposition des vélos électriques aux policiers pour qu'ils puissent se déplacer facilement, sans pour autant être limités physiquement
- **Revoir la gestion de la sécurité dans le carré :**

  La méthode actuelle ne marche pas : augmenter le dispositif policier n'aura qu'un effet négatif et attisera la provocation des semeurs de troubles. Il est essentiel d'installer de nouvelles caméras de meilleure qualité qui puissent apporter un vrai éclairage en cas de problème, avec les évidentes mesures de précaution sur la préservation de la vie privée que cela demande. Actuellement, la mauvaise qualité des images ne permet pas de les utiliser comme preuves ou matériau d'enquête.

2.2. SÉCURITÉ DANS LES QUARTIERS – VOIR, ENTENDRE ET RELAYER

Les acteurs en charge de la sécurité sur le territoire communal sont nombreux. Leurs compétences ne sont plus à prouver, mais l'efficacité de leur collaboration peut être améliorée. Il revient aux autorités communales de donner l'impulsion pour un tel changement.

Pour rappel, les **Inspecteurs de quartier** « *exercent la fonction de police de proximité la plus visible et la plus accessible aux personnes habitant ou travaillant sur un quartier délimité géographiquement. De la prévention à la répression, ils sont les interlocuteurs privilégiés des citoyens, à la fois médiateurs lors de litiges et différends de voisinage ou guides dans les démarches administratives et judiciaires. Ils participent autant que possible aux activités organisées sur leur quartier afin de tisser des liens avec la population et développer des partenariats avec les acteurs de la vie sociale. Par ses connaissances du terrain et des personnes qui y vivent, l'Inspecteur de quartier est également une source de renseignements extrêmement utile que ce soit en matière de police administrative ou judiciaire*. » **Ils doivent être au cœur d'un dispositif assurant un lien fort entre notre police et nos citoyens**. A ce titre, il faut opérer une concentration des moyens sur ces agents : ils doivent connaitre les habitants et les commerçants, et se faire connaitre d'eux. Il faut arrêter d'envoyer systématiquement la police de proximité aux événements récurrents (concerts, sport, etc.) hors du quartier. La place de l'agent de quartier est dans la rue, pas ailleurs. Il faut aussi communiquer sur les compétences des agents de quartier : que peuvent-ils faire réellement ? Comment peuvent-ils intervenir dans les circulations locales, sur les dépôts sauvages d'immondices, sur les stationnements illicites, sur l'alcoolisme sur la voie publique, sur les infractions urbanistiques, entre autres ? Les agents ne doivent pas être réduits à des gratte-papiers mais avoir des missions claires liées aussi au maintien de l'ordre public. Il faut revaloriser la fonction et ne pas seulement les considérer comme réserve rappelable en cas de manifestations.

A côté d'eux, les **Gardiens de la Paix**, « *sont présents au sein de certains commissariats de quartier, bien qu'ils ne fassent pas partie du personnel de la police et qu'ils dépendent du Plan de Prévention. Particulièrement reconnaissables à leur tenue (pull et veste mauves), leurs missions principales s'exercent aux abords des établissements scolaires secondaires, dans les parcs, les plaines de jeux et les espaces verts. Elles consistent à sensibiliser le public à la sécurité et à la prévention de la criminalité, informer les citoyens quant aux règlementations communales, signaler aux services compétents des problèmes de sécurité, d'environnement et de voirie, mais aussi sécuriser les abords des écoles et assurer la surveillance lors d'événements ou manifestations sur la voie publique mais ils n'ont pas de compétence policière.* » Depuis le 1er janvier 2008, l'appellation "gardien de la paix" désigne, de manière générale, toutes les fonctions publiques de sécurité non policières (les assistants de prévention et de sécurité, gardiens de parc, Stewart, les surveillants habilités, etc…). Ils

doivent être des relais aux agents de quartier. Il est important qu'ils soient en lien direct avec le commissariat de l'endroit où ils circulent

On peut également citer les **agents de sécurité** des entreprises privées qui patrouillent sur le territoire de la commune, en charge d'un bâtiment ou d'une infrastructure en particulier. Il est essentiel que les agents de sécurité, qui sont des yeux et des oreilles supplémentaires sur le territoire communal entretiennent une meilleure communication et plus rapide avec la police. Bien que la force publique reste le garant de la sécurité d'un territoire, d'autres acteurs doivent être intégrés dans le dispositif général. La nouvelle Loi du 2 octobre 2017 réglementant la sécurité privée et particulière prévoit un cadre moderne et clair pour la sécurité privée, elle ouvre aussi la voie à de nouvelles collaborations avec les forces de l'ordre.

Il faut donc

- Mieux faire connaître les Inspecteurs de Quartier et leurs missions
- Augmenter la présence policière
- Redéfinir et valoriser les missions des agents de quartier, notamment en ce qui concerne le suivi des libérations conditionnelles et la rédaction des rapports qui en découlent. Ils sont les garants d'un réel suivi de la situation.
- Les agents de sécurité doivent pouvoir faire partager leur expertise et travailler en collaboration avec les autres acteurs de terrain chargés de la sécurité. A ce titre, la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la sécurité privée doit donner les outils législatifs nécessaires pour arriver à de meilleurs résultats
- Mettre à disposition des vélos électriques aux policiers pour qu'ils puissent se déplacer facilement, sans pour autant être limités physiquement
- Lutter contre la vitesse inadaptée et excessive
- Lutter contre les dépôts clandestins d'immondices
- Tenir compte des avis des agents de quartier pour les plans de circulation.
- Sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques pour limiter les cambriolages : développer le service de techno-prévention
- Mieux faire connaître les services de prévention
- Appliquer la tolérance zéro face aux crottes de chien
- Réagir contre le harcèlement de rue par des campagnes et une politique ferme
- Favoriser l'organisation de marches exploratoires afin que ces petits groupes de promeneurs aient un regard alerte sur les problèmes présents dans l'environnement et le signalent ensuite aux autorités communales

Liège, l'ambition d'une métropole

Nos priorités

- Créer des synergies avec nos communes limitrophes via la supracommunalité
- Déployer le potentiel de la ville pour étendre son rayonnement international
- Réduire les structures publiques et rationaliser les intercommunales

3. LIÈGE, LES TROIS AMBITIONS D'UNE MÉTROPOLE

❖ Constats

Liège, la quatrième ville la plus peuplée de Belgique, et la troisième agglomération du pays, a les caractéristiques et les atouts d'une métropole : **la volonté du MR est de lui en donner les ambitions.** Nous proposons de libérer le potentiel de cette dimension. Le but est de porter la ville de Liège à hauteur de ses aspirations. Les liégeois sont fiers de leur ville et nous voulons leur donner davantage de son potentiel. Pour cela, nous visons une triple ambition : le rayonnement international, la pratique de la supracommunalité et la nécessité de la bonne gouvernance.

Pour relever ce défi, nous proposons une série d'outils à mettre en œuvre. Certes, il n'existe pas de formule magique pour devenir une ville compétitive et économiquement attractive, mais l'équipe des libéraux de Liège est convaincue de pouvoir apporter les méthodes nécessaires qui font actuellement défaut. Nous voulons une croissance économique forte, des statistiques de l'emploi solides, une ville au commerce florissant et qui attire des investissements directs étrangers. L'attrait culturel de la ville doit également être à la base de l'offre touristique. Tout comme l'Université de Liège qui doit aussi participer au **rayonnement de Liège** grâce aux échanges entre les étudiants et les programmes internationaux de recherche scientifique. Toutes ces caractéristiques font partie du schéma qui désigne une ville compétitive qui puisse charmer habitants, investisseurs et touristes.

La ville de Liège compte 197.885 habitants, soit 31 % de l'Arrondissement qui lui-même représente 20% du PIB de la Wallonie. Capitale économique de la Wallonie, Liège doit aussi être le moteur de la Région. La population wallonne représente 32 % de celle de la Belgique. Pourtant notre Région compte près de 42 % des chômeurs du pays. Aussi, le revenu moyen dans l'Arrondissement de Liège est de 15.982 € par an et par personne : c'est en-dessous du niveau moyen wallon (16.671 €) et en-dessous du niveau belge (17.684 €). En 2015, le taux de chômage à Liège s'élevait encore à 26,5 % et en 2017, 10.347 personnes émargeaient encore au CPAS. Le constat est clair, il faut réagir, d'autant que l'Arrondissement de Liège comptabilisera 682.400 habitants d'ici 2035, soit une augmentation de 10 %.

Sur le plan national, la ville de Bruxelles, capitale du pays et de l'Europe, doit être un partenaire solide et efficace. De plus, la position centrale de Liège au cœur de l'Europe doit lui donner les moyens de s'affirmer au niveau international. Nous devons relancer la supracommunalité par des réunions communes avec nos deux villes voisines, Seraing et Herstal, et avancer ensemble pour la relance du « Grand Liège ». Il n'y a aucun sens à ce que ces trois communes avancent en rangs séparés. Le développement de nos relations avec l'Euregio doit également constituer en une vraie aubaine sur le long terme. De telles villes

comme Anvers, Bruxelles, Eindhoven, Aachen, Düsseldorf, Cologne, Maastricht, Bonn, Charleville -Mézières sont autant de villes importantes situées dans un rayon approximatif de 100kms autours de Liège.

Nous prenons la responsabilité de nous organiser afin de mener à bien la vision liégeoise de la communauté urbaine. La **supracommunalité est, pour nous, le processus politique le plus adapté** pour atteindre efficacement les résultats attendus, il s'agit de faire mieux avec moins. Cette association de communes, aux caractéristiques similaires, tend à rationaliser l'action politique selon une démarche volontariste, en regroupant les moyens selon une vision commune. Dans cette optique, nous avons créé, en septembre 2017, le groupe Légia, composé de mandataires politiques libéraux des communes de Liège, Seraing, Herstal et Ans, après avoir pris connaissance des observations du Schéma de Développement de l'Arrondissement de Liège. Nombreux sont les domaines qui nécessitent une meilleure gestion liégeoise. Citons, par exemple, l'impact de la croissance démographique : la mobilité va devoir être repensée, le besoin de nouveaux logements, une nécessaire meilleure gestion des finances locales, etc. **La transformation de la société doit être accompagnée d'un renouveau démocratique. Nous sommes tous Liégeois et nous voulons une meilleure gestion de la métropole, pour cela, nous avons besoin de nous réunir pour travailler ensemble.**

Tous ces défis, qui se présentent devant nous, nous interdisent de perdre de l'énergie inutilement dans la résolution des problèmes de gouvernance. Ces dernières années, la confiance que les citoyens accordaient au monde politique s'est dégradée et doit aujourd'hui être restaurée. C'est pourquoi le MR met un point d'honneur à la préservation de la **bonne gouvernance** et exigera la transparence des décisions pour rendre ses lettres de noblesse à l'engagement politique et à l'engagement politique local, intimement lié au respect des valeurs éthiques. Au-delà des effets d'annonce employés par beaucoup, le MR souhaite prendre des mesures concrètes et porteuses de changement.

✓ Propositions

3.1. Rayonnement international

- **L'image de Liège Métropole** doit être renforcée pour attirer touristes et potentiels consommateurs. Une action telle que « *Liège Together* », par exemple, est un premier pas dans cette direction : on peut faire plus. Ce genre d'initiative doit être encouragée et développée dans une dynamique globale qui encourage la transversalité des acteurs

- Les liens avec les villes de **l'Euregio** doivent être maintenus et valorisés

- Le **tourisme** est indubitablement une manière originale et efficace de venter les

attraits de la ville de Liège par l'organisation d'évènements internationaux impliquant l'Opéra, le Théâtre de Liège ou l'Orchestre Philarmonique de Liège. Par ailleurs, le Palais des Congrès et l'Université de Liège peuvent être les interlocuteurs idéaux pour organiser le tourisme d'affaire, à savoir l'organisation du transport, hébergement, restauration et visites culturelles pour les participants aux grandes conférences internationales

3.2. La supracommunalité :

- **Créer des synergies avec nos communes limitrophes avec l'outil de la supracommunalité**. Il est nécessaire que des collaborations induites plus institutionnalisées entre une commune-phare, centrale et les communes avoisinantes voient le jour. Les dossiers à traiter conjointement sont nombreux : développement d'un véritable réseau de transport structurant dans l'agglomération liégeoise, donner un nouveau souffle à la gouvernance territoriale, politique de prévention pour le radicalisme et la sécurité, développement d'une dynamique globale du commerce, financement conjoint de réhabilitation ou entretien de sites.

- Nous proposons une avance progressive de la supracommunalité en mettant en place des liens privilégiés officiels avec Seraing et Herstal. Par exemple par **la tenue, une fois par an, d'une séance réunissant les trois Conseils communaux**. Pour mettre en place des politiques urbanistiques, sociales, sécuritaires, culturelles, touristiques concertés voire communes.

3.3. Bonne gouvernance :

- Etablir un cadastre, un **audit des structures publiques**

- **Réduire les structures publiques** et rendre leur fonctionnement transparent et plus efficace

- Modifier les règlements des structures publiques de sorte que les **jetons de présence** deviennent la norme en lieu et place des émoluments afin de garantir l'effectivité du travail réalisé

- **Rationnaliser les intercommunales** et réduire le nombre d'administrateurs en créant des entreprises publiques autonomes d'échelle provinciale. Cela permettra d'éviter les déboires qui ont eu lieu au sein de Publifin-Nethys. Nous souhaitons que l'institution provinciale propose un contrat de gestion aux dirigeants de cette structure, dans lequel seraient détaillées la stratégie du groupe, la rémunération et également la responsabilité de chaque dirigeant. Ils feront un rapport public annuel sur leurs résultats. Cela permettrait de faire fonctionner sereinement cette structure qui apporte tout de même 3.000 emplois à des Liégeois et dont les objectifs assignés de base restent louables. Un rapport d'audit avait d'ailleurs souligné la belle réussite industrielle que cela représentait, avant que certains individus s'en servent pour

assouvir leurs desseins financiers, sur le dos d'un soi-disant contrôle démocratique

- Les règles existantes en matière de **cumul de mandats** et de rémunération doivent clairement s'appliquer dans toutes les structures publiques ou parapubliques et dans leurs structures dérivées

- Entamer la réflexion sur la place de Liège dans l'éventualité **d'une réforme des Provinces** :
    - Cette réforme doit être une opportunité pour repenser leur organisation sous forme d'une métropole.
    - Transformer les organes provinciaux actuels pour les adapter à la réalité métropolitaine, sans perdre leur créativité organisatrice
    - Les bourgmestres doivent être actifs et leur vision intégrée au fonctionnement de la métropole

- **Encourager la participation citoyenne** en passant, notamment, par une information accrue de l'action publique communale et supra communale sur les sites internet, les réseaux sociaux et les affiches publiques, une communication plus étroite avec les comités de quartier

- Le public sera encouragé à suivre les **séances du Conseil communal sur place ou par internet**

- Modifier le Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal de Liège pour permettre **la tenue d'une commission publique par mois dans un quartier différent de Liège**. Cette commission serait ouverte au public et permettrait aux citoyens d'interpeler directement leurs élus

- **Chaque élu informera le public sur ses activités professionnelles et associatives** présentes et passées, les objectifs et les résultats et les budgets et comptes de la Ville seront l'objet d'une communication systématique des différents échevins et rendue accessible aux citoyens

- Instauration d'une **charte éthique** avec des engagements forts et concrets à définir ensemble

La mobilité de qualité au service de tous, tout de suite

Nos priorités, sans attendre le tram

- Instaurer un environnement propice à une mobilité intermodale, douce et partagée
- Créer des espaces de mobilité douce en y instaurant des zones 30 et des parkings à vélo
- Anticiper en tout ou en partie la réorganisation du réseau de bus afin de correctement desservir l'ensemble des quartiers
- Stationnement intelligent
- Mettre en place une cellule de sécurité routière
- Développer davantage la carte MOBIB commune TEC/SNCB

4. LA MOBILITÉ DE QUALITÉ AU SERVICE DE TOUS

❖ Constats

La circulation à Liège est de plus en plus compliquée. Nous observons qu'il n'y a que très peu, voire aucune coordination entre notre Echevin des Travaux, celui de la Mobilité et celui de l'Aménagement du territoire. Travailler ensemble permettrait d'avoir une vision future d'une mobilité efficiente. En effet, il est plus que temps que des solutions concrètes en amont de l'arrivée du tram soient adoptées. Aujourd'hui, la Ville de Liège envisage l'avenir dans la seule perspective du tram, mais ce n'est pas le Messie. Présenté en 2008 pour lutter contre la congestion inéluctable des lignes de fond de vallée en rive gauche et annoncé pour 2017, ce tram raboté verra seulement le jour en 2022 sans être porteur d'une solution intégrée de réorganisation de l'ensemble du réseau à l'échelle de l'agglomération liégeoise. Faute de mieux, nous l'avons accepté à contrecœur, tiraillés entre la volonté de pouvoir rapidement proposer le tram aux habitants de Liège et la volonté d'obliger la majorité à revoir une fois de plus sa copie, mais on peut déjà préparer les réseaux des bus et de chemin de fer pour qu'ils répondent aux besoins des Liégeois(es) dès aujourd'hui.

Pour une mobilité efficace, aucune initiative isolée ne pourra devenir LA solution. Il faut prendre en compte non seulement l'ensemble des usagers, mais aussi l'ensemble des facteurs pour dégager une solution sur le long terme. Les transports en commun (bus, train, tram), les voitures, les modes de déplacement doux (vélos, piétons) la micro mobilité électrique, ou encore le co-voiturage seront, ensemble, la mobilité de demain. Nous proposons également de s'inspirer largement du concept de « Smart Mobility » qui tire le meilleur parti de la modernité grâce aux innovations technologiques dans le respect de l'environnement et qui propose des services tels qu'une application mobile qui permet de rechercher, réserver et payer facilement une place de parking, un site internet qui propose des solutions de covoiturage, un GPS qui s'adapte en temps réel au trafic en proposant des trajets plus rapides, la réservation en ligne de vélos en libre-service ou encore le fait d'acheter plus facilement ses billets de transports sur internet.

Se déplacer à Liège doit être, ou redevenir, un plaisir. Pour le MR, il faut agir maintenant pour une meilleure mobilité apaisée, partagée entre les différents modes de transports et profitable équitablement à tous les quartiers : nous devons construire une mobilité de tous, pour tous. Comme il est expliqué dans le chapitre ad hoc, nous mettons un point d'honneur à offrir un cadre agréable à la mobilité des personnes en situation de handicap.

Il conviendrait, par exemple, que la navette fluviale et ses embarcadères deviennent accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'expérience pourrait mener à une véritable ligne de « vaporetto » sur La Meuse.

Une mobilité agréable profitera non seulement quotidiennement aux Liégeois, mais encouragera aussi les touristes, à s'aventurer sereinement dans notre ville. Pourtant, actuellement, les chiffres ne sont pas bons. Selon les données publiées par TomTom, Liège est la 3ème ville la plus embouteillée du pays (après Bruxelles et Anvers !). Les Liégeois auraient perdu 97 heures dans les embouteillages en 2016, contre 59 en 2014, ce qui démontre un problème croissant en ce qui concerne la mobilité.

Selon une enquête réalisée par le groupe RH Acerta en 2016, **90% des travailleurs**, issus du secteur privé, en Province de Liège **utilisent leur voiture** pour se rendre au travail. Ils parcourent en moyenne 25km pour atteindre leur lieu professionnel.

Entre 2014 et 2015, le nombre de victimes d'un accident sur le territoire de la Ville de Liège a augmenté de près de 35% pour les cyclistes, de 23% pour les piétons et de 18% pour les motards.

Heureusement, certaines initiatives ont enfin été prises : après un test concluant d'un hybribus à Liège bénéficiant de la technologie d'une « spin-off » de l'ULiège, 162 véhicules SOLARIS utilisant des super condensateurs rechargés uniquement lors des phases de ralentissement ont été progressivement mis en service au TEC Liège-Verviers, sur les années 2017 et 2018.

✓ Propositions

4.1. Mobilité douce et politique cyclable

Le MR propose de revoir de fond en comble la mobilité douce à Liège en faisant ce que la ville n'a jamais fait : travailler sur les infrastructures plutôt que sur la mise à disposition « amicale » de vélos, travailler sur des objectifs clairs, précis, réalistes, inscrits dans un **calendrier et sans attendre le tram**. De plus, le confort des citoyens est une de nos priorités : ils doivent pouvoir circuler librement dans la Ville de Liège, au centre mais aussi dans les quartiers périphériques. Voici des propositions qui doivent s'inscrire dans une philosophie de cohabitation des moyens de transport : le vélo à lui seul ne sauvera pas la mobilité à Liège. Il est un des moyens à promouvoir mais sans le faire au détriment des autres modes.

- **Combler les chainons manquants** afin de construire une mobilité plus cohérente, cela permettra de pouvoir relier tous les quartiers sans quitter son vélo, en pouvant emprunter des pistes cyclables correctement aménagées et garantissant une sécurité optimale
- Créer le **maillage cyclable entre les espaces verts**, sur le modèle de Berlin
- **Aménager des pistes cyclables** vers les zonings ou les quartiers périphériques
- **Aménager les carrefours** pour plus de sécurité
- Augmenter le nombre de **parkings vélos** (toujours trop peu nombreux et mal placés) avec des bornes de chargement pour les vélos électriques
- **Créer des bandes vélo/piétons sur la Passerelle** et là où le Ravel est saturé (quai

Marcellis, qu'il faut mettre en sens unique limité (SUL), un nouvel outil de la politique de mobilité wallonne qui permet aux cyclistes de rouler à contresens de la circulation autorisée pour les véhicules motorisés, pour autant qu'une série de conditions soient rencontrées comme une vitesse maximale de 50 km/h et une largeur de chaussée d'au moins 3 mètres

- Créer une **bande « vélo » dans la trémie/parking sous le Pont Kennedy** vers l'aval et un **itinéraire vélo dans le Parc de la Boverie** vers l'amont
- Mettre en place des projets ambitieux : **faire de l'île d'Outre-Meuse un espace « mobilité douce »** en y instaurant une immense zone 30, avec les parkings vélos appropriés. Cette mesure pourrait également être proposée sur d'autres quartiers résidentiels tels que la rue Vaudrée à Angleur ou le quartier Guillemins-Fragnée afin d'y instaurer une cohérence de vitesse sur les voies limitées alternativement à 50 et 30 Km/h
- Améliorer la **cyclabilité des voiries**
- **Interdire l'accès aux trottoirs aux vélos** et décourager les comportements dangereux
- **Promouvoir l'usage du vélo** pour se rendre à l'école, au centre et dans les quartiers périphériques
- **Réprimer les incivilités des automobilistes** se garant sur les trottoirs et entravant le passage des piétons, poussettes et chaises roulantes
- **Mieux éclairer les passages pour piétons aux endroits dangereux**, par exemple : route du Condroz
- **Externaliser le « vélo-sharing »**, avec des vélos électriques, en prévoyant des points d'arrêts dans le centre avec des bornes de chargement
- Tenter une **expérience-pilote de « parking vélo couvert »** sur la voie publique à un endroit où la formule est praticable, sur le modèle des villes hollandaises.
- Mettre en place le **tourne-à-droite pour les cyclistes** quand le feu est au rouge. La réglementation existe et il faut placer les panneaux B22 qui autorisent *« les cyclistes à franchir les signaux lumineux (…) afin de tourner à droite lorsque ceux-ci sont soit rouges, soit jaune-orange, à condition qu'ils cèdent le passage aux autres usagers de la route circulant sur la voie publique ou la chaussée à partir du feu rouge ou jaune-orange ».*

- **Mettre en place le panneau « voie sans issue sauf vélos et piétons »** dans les rues concernées

- **Augmenter le budget par habitant consacré au vélo** : 2,2 €/hab. à Liège alors que les études affirment qu'il faut 11 €/hab./an pour que la politique ait un impact
- **Demander au Gracq une programmation quinquennale prioritisée des travaux nécessaires**. La faire approuver par le Conseil communal et se tenir à la concrétisation des objectifs.
- **Suivre les recommandations du GRACQ** qui estime la part modale du vélo actuelle à 3% des déplacements et propose d'atteindre l'objectif de 7% en 2024 et 10% en 2030
- **Réhabiliter la mobylette de catégorie A** (motorisée mais bridée à 30 km/h), très prisée par les personnes âgées : la considérer comme un vélo, traditionnel ou électrique en laissant facultatif le port du casque et en autorisant l'usage du Ravel, sauf pour les speed-bikes (vélos à 45 Km/h : casque obligatoire et usage exclusivement routier)
- Réfléchir à l'utilité d'instaurer des **zones de piétonniers réfléchies et cohérentes**

4.2. Bus et Train

La métropole doit mieux tirer parti des réseaux dont elle dispose.

La coordination des modes de transport à Liège est défaillante, en particulier entre les transports publics : TEC et SNCB. Ces deux acteurs devraient désigner des représentants locaux de leurs services pour se coordonner et se concerter avec les villes et communes concernées par l'aménagement des abords des gares.

Concernant l'annonce d'un abonnement commun à l'occasion la (ré) ouverture d'une ligne Seraing- Liège- Herstal, et la réouverture de la gare de Chaudfontaine en juin, ce « Réseau Express Liégeois », ou « S » pour Suburbain, aura du succès si les nouveaux arrêts de la SNCB sont desservis par les bus du TEC. Le tram devra ensuite compléter ce réseau dans l'hyper centre mais il n'est pas nécessaire d'attendre plus longtemps pour mettre en œuvre cette coordination.

Alors que d'aucuns évoquent déjà une deuxième ligne de tram pour desservir un hôpital qui n'est pas encore ouvert, il est douloureux de rappeler que l'accès au Sart Tilman reste un problème non solutionné. Les bus sont bondés les jours de cours à l'université et on justifie le statu quo par le calme du weekend end et des vacances mais le CHU, les parcs d'entreprises, les facultés universitaires et les centres sportifs ont un besoin croissant de service continu. La desserte du campus conditionne l'attractivité de l'Université de Liège et de son cadre de verdure et doit être améliorée.

- Mettre en service **des Bus à Haut Niveau de Service** et à grande capacité en lieu et place des lignes de fond de vallée saturées
- Anticiper en tout ou en partie la **réorganisation du réseau** (de bus sur base de l'étude sur les 14 axes structurants) sur base des bus à haut niveau de service vers les gares de tram et de train et créer des lignes transversales afin de correctement desservir l'ensemble des quartiers
- Encourager l'utilisation de **bus hybrides**, aussi efficaces, moins polluants, et beaucoup moins bruyants. En effet, les émissions de gaz à effet de serre sont considérablement réduites et le rejet d'oxydes d'azote ou des particules fines est nul. Le surcout par

rapport à un bus diesel est compensé par l'économie d'énergie sur la durée de vie de 16 ans en vigueur au sein du groupe TEC

- Augmentation de l'offre de **bus nocturne**, en particulier à destination des étudiants
- Permettre aux cyclistes, en heures creuses, de prendre leur vélo et **autoriser les porte-vélos à l'avant des bus pour les lignes qui sortent de la ville**, une proposition que le MR a introduite dès …2001 sur le modèle canadien !
- **Promotion d'une carte « MOBIB » commune TEC/SNCB**. Soutien de l'initiative, par un tarif symbolique de la liaison Guillemins – St Lambert (Palais) avec arrêt à la gare « Carré » (Jonfosse) en décharge des bus 1 et 4

4.3. Tram de Liège

Le tram devrait être mis en œuvre en 2022, cependant il y a des éléments non-négligeables sur lesquels nous devons encore travailler pour proposer aux Liégeois(es) le meilleur :

- **Avancer au-delà du tracé minimaliste** reliant Sclessin à Coronmeuse, qui a été retenu
- **Travailler sur l'axe 1**, tel qu'il était prévu, reliant Jemeppe à Herstal
- **Coordonner** l'ensemble du réseau de bus et les horaires et arrêts du tram
- Mise en place d'un **dialogue constructif** avec les riverains et les commerçants pour amoindrir les nuisances potentielles liées aux travaux du futur tram
- Construire sans attendre de vrais **parkings-relais** pour organiser la complémentarité autos + transports en commun et modes de transports doux
- **Revoir la politique d'arrêt au stade Sclessin**. Il n'est pas normal que le stade ne soit pas desservi les soirs de matches.

4.4. La navette fluviale

La navette fluviale à Liège est utilisée à vocation touristique. Le groupe MR souhaite qu'elle devienne une navette de transport de passager pour améliorer l'offre des transports en commun et désengorger les quais. De plus, sur le plan environnemental, elle est une des solutions idéales à la volonté de réduction des gaz à effet de serre :

- **Développer le projet** de la navette fluviale
- Mettre en place des **navettes de transport de passagers**
- **Elargir le parcours** de la navette pour desservir un maximum d'endroits (Coronmeuse, Bavière, quartier des Vennes, Kinkempois)
- **La rendre accessible aux personnes à mobilité réduite**, en veillant notamment à ce que les embarcadères soient adaptés

4.5. Co-voiturage

Afin de proposer une alternative économique attractive aux déplacements motorisés, nous souhaitons promouvoir le co-voiturage et plus précisément l'utilisation conjointe et organisée (à la différence de l'auto-stop) d'un véhicule par un conducteur non professionnel, dans le but d'effectuer un trajet commun. Cela pourrait notamment donner lieu à l'instauration d'arrêts covoistop au pied du Sart-Tilman vers l'Université, au pied de la rue

Saint-Maur et de l'avenue de l'Observatoire vers Cointe, au pied de la Montagne Sainte-Walburge vers la Citadelle, au pied du Boulevard César Thomson vers Naimette, au pied de la rue Naniot vers Rocourt, au pied de la rue de Campine vers Sainte-Walburge, au pied du Boulevard Ernest Solvay vers Vottem et le Thier-à-Liège, au pied de la côte de Robermont, au pied de la côte d'Embourg à Chénée, …etc. Il y a lieu de négocier avec les TEC afin de créer des zones d'arrêts spécifiques sécurisés CoVoitStop/covoiturage.

4.6. Micro-Mobilité électrique

La micro-mobilité urbaine électrique fait en soi partie d'un ensemble de solutions pouvant faire diminuer la congestion du trafic : trottinette électrique, hoverboard, gyropode, skateboard électrique, …etc. Il s'agit d'un phénomène nouveau dont les villes et les communes doivent tenir compte.

- **Etablir des contacts** et envisager un partenariat avec les acteurs privés compétents
- **Encourager l'utilisation** de ce nouveau type de transport en veillant à prévoir des zones partagées

4.7. La place de la voiture en ville

Notre but est d'apaiser la circulation de tous en ville : piétons, cyclistes et automobilistes. Les circulations doivent être mieux séparées avec, à la fois, plus d'espaces verts pour les piétons et les cyclistes, et des parkings accessibles en ville auprès des gares et arrêts de tram.

On peut augmenter tous les moyens des modes de transports alternatifs à l'automobile, il ne faut pas se leurrer : la voiture a encore de beaux jours devant elle. Parce que l'on ne change pas les habitudes à coup de campagnes de sensibilisation. Parce que la voiture reste, pour beaucoup de monde (dont les professions libérales, les personnes âgées et d'autres), le moyen le plus commode pour se déplacer. Parce que, alors qu'on attend les parkings de dissuasion depuis 30 ans, les parkings existants sont coincés dans le centre historique et qu'il faudra toujours traverser la cité pour les rejoindre. Parce que le commerce d'objets volumineux est incompatible avec les modes de transports doux. Il faut donc mener une politique de mobilité globale, en misant sur la cohabitation intelligente des modes de transport. On veillera également à l'installation progressive d'une zone « zéro émission » au centre-ville, en parallèle avec le développement des autres solutions de mobilité. Cela se fera de manière graduelle, réfléchie et concertée.

Cela induit **une politique de stationnement réfléchie** :

La politique de stationnement, a fortiori dans les grandes villes, fait partie intégrante de la politique de mobilité. En effet, dans ces villes et aux heures de pointe, on estime entre 10% et 30% le flux de la circulation concentré sur la recherche d'un emplacement de stationnement.

- **Stationnement intelligent :**

Signaler les places qui se libèrent dans les stationnements à péage. La détermination d'une zone spécifique (voire mieux, de deux zones géographiquement distinctes) dans un premier temps pour l'élaboration d'une phase de test permettrait d'analyser les forces et faiblesses d'un tel système avant de l'imaginer à plus grand échelle. Cette phase de test nous permettrait également de concrétiser l'entrée de la Ville de Liège dans le monde des données ouvertes, inhérent à l'idée de la *Smart City* à laquelle elle entend s'identifier.

- **Signalisation des parkings en ouvrage :**

L'installation rapide d'un système dynamique d'affichage informant les usagers sur la localisation des parkings du centre-ville et sur l'évolution, en temps réel, des capacités existantes de stationnement.

- **Réalisation des parkings-relais signalés dès les autoroutes**
- **Installation de parkings de délestage** qui visent à simplifier l'accès aux infrastructures publiques par la combinaison d'un parking installé aux alentours et l'existence d'une navette reliant ces deux points
- **Politique de prix variable** suivant les heures creuses ou pleines, en hiver ou été
- **Infos travaux :** mn microsite illustré, dynamique et régulièrement mis à jour, qui communique sur les chantiers en cours et leurs conséquences en termes de circulation automobile et accessibilité des rues. Cela va de pair avec une sensibilisation aux autres modes de déplacement, avec la mise en place opérationnelle de parkings de dissuasion qui sont toujours attendus et, quand ils sont construits, ne sont pas desservis par des bus. Quid du P+R de Sclessin ? De Chênée ? De Bressoux ? Cela nécessite la formation des cyclistes (ProvVélo), mais également des motards (FedeMot) et des PMR qui se déplacent en voiturette électrique sur la chaussée. Il faut soutenir ces écoles de formation.
- Soutenir et encourager le développement du concept de **voitures partagées** en offrant les infrastructures adéquates

Le MR reste conscient de l'importance de la voiture. Il propose dès lors de :

- Enfin réaliser de vrais **parkings de dissuasion**, aux entrées de la Ville, à Angleur, à Sclessin, à Bressoux, à la gare d'Ans, et de les relier par des moyens divers (trains, bus, trams, vélos à louer, etc.) au centre
- **Créer un parking de 2.000 places sous le Parc d'Avroy**. Souvent évoqué, jamais réalisé, il permettrait, en entrant dès les Terrasses ou la trémie Sainte-Marie, de se stationner en ville et de prendre le bus/tram en surface
- En ville, **revoir à la hausse le nombre d'emplacements de parking** imposé par logement à construire afin de désengorger l'espace public
- Augmenter le nombre de **places riverains** dans les rues « résidentielles »

- Demander aux notaires, dans le cadre des gestions de succession, de rentrer la « **carte handicapé** » des défunts afin d'assurer une meilleure gestion des demandes de réservation de places
- Prévoir un règlement spécifique d'accès limité dans l'hypercentre aux **voitures anciennes et polluantes,** avec des exceptions pour les réunions de collectionneurs
- Etudier l'installation graduelle et concertée d'une **zone « zéro-émission » progressive** au centre-ville qui puisse se construire en parallèle avec les autres solutions de mobilité
- Veiller à l'installation d'infrastructures adéquates pour que les véhicules électriques puissent trouver facilement des **bornes de recharge**. Une attention particulière sera également prise quant aux véhicules roulant à l'hydrogène

4.8. Mobilité dans les différents quartiers

La réalité quotidienne est que la circulation actuelle se reporte sur les voiries internes des quartiers, notamment pour éviter des embouteillages trop fréquents. Ces itinéraires bis créent un engorgement nuisible, rendant dangereux les déplacements par modes doux.

Si nous pouvons nous réjouir de l'aménagement des Quais de la Rive gauche, il conviendrait, dans l'attente des différents projets en perspective, de porter une réflexion plus globale sur la gestion de la circulation sur les Quais de la Dérivation. Les riverains sont les grands oubliés des plans de circulation. Ils subissent un trafic traversant la Ville, qui devrait être dévié vers les autoroutes. (« ring » et liaison Cerexhe-Heuseux-Beaufays, à construire).

Il faut améliorer et éviter la congestion dans les quartiers :

- Réviser les plans de mobilité dans les quartiers avec **une vision globale**. On ne peut morceler l'analyse et les solutions qui en découlent
- Inciter la mobilité douce pour les habitants – il faut **privilégier la circulation « riverains»** dans certaines voiries des quartiers
- Obtenir une amélioration des **connections inter-quartiers** par le réseau des TEC et par les pistes cyclables
- Anticiper les décisions de mobilité en **cohérence avec les grands projets urbanistiques** liégeois
- Création d'un **réseau de navettes électriques gratuites**. Dans de nombreuses villes, la mise en place de ces navettes est un réel succès. Par exemple, à Auxerre, des navettes desservent le centre-ville, suivent des circuits définis et s'arrêtent lorsqu'un passant fait un simple geste de la main : elles sont conviviales et gratuites. Cela permettrait d'offrir, presqu'en continu, une offre de mobilité sans pollution et sans coût, pour les déplacements au sein du centre-ville
- **Clarifier la signalisation et les annonces de la RTBF** et faire mentionner et recommander le « ring » de Liège et pas l'E40 (Bruxelles-Aix-la-Chapelle) ou l'A602 (Chênée-Loncin).
- Avoir recourt à des **feux intelligents liés à la vitesse** : l'automobiliste dépasse la vitesse tolérée et il est arrêté 100 m plus loin

- Revoir le fonctionnement de la **cellule « Signalisation » de la Police de Liège** pour répondre plus rapidement et plus conformément aux demandes des quartiers pour les éventuelles modifications des sens de circulation
- Apporter des solutions aux trop nombreux problèmes des **Quais de la Dérivation** :
  - Concrétiser les contournements routiers et autoroutiers qui visent à désengorger le centre-ville
  - Instaurer des « zones 30 » à certains endroits
  - Placement de feux clignotants à l'approche des passages pour piétons
  - Aménager les îlots centraux en y installant des « espaces verts »

4.9. TGV

La gare TGV de Liège est un outil exceptionnel pour concrétiser le rôle métropolitain de Liège. Elle doit devenir le centre de rencontre (hub) de toute l'Euregio Meuse Rhin en coordonnant les correspondances des trains suburbains locaux mais aussi de Maastricht, de Heerlen, de Hasselt de Namur et de Luxembourg avec les TGV vers Paris, Cologne et Francfort, voire Londres. Il faut offrir à cette occasion une desserte directe de l'aéroport national de Zaventem, disponible mais non utilisée ! Liège demandera à la SNCB la mise en place d'un manageur de la Ligne TGV comme elle l'a fait pour d'autres lignes. Liège prendra aussi contact avec d'autres opérateurs européens pour la desserte la ville par TGV. Et Liège soutiendra le projet « Euro Carex » de transport fret sur les lignes à grande vitesse, comme les chemins de fer italiens viennent de le faire.

4.10. SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- **Mettre en place une cellule de sécurité routière** composée d'élus, mais aussi de techniciens et de représentants de la Police, sa mission serait notamment de :
  - Examiner les demandes des riverains
  - Entendre les revendications des autres acteurs indirectement concernés
  - Consulter les riverains et acteurs concernés sur les aménagements envisagés

Son objectif serait de réduire le nombre d'accidents en travaillant sur trois axes : la communication, les aménagements et la répression.

- **Diagnostic local de sécurité routière**. Une des premières missions de la cellule précitée serait de réaliser un diagnostic local de sécurité routière sur base des données disponibles auprès de l'AWSR et de la Police. Ce travail permettrait d'identifier les usagers les plus vulnérables ainsi que les points noirs du réseau routier liégeois et de prioriser les enjeux tout en les confrontant aux moyens disponibles et à l'efficacité des différentes actions possibles
- **Augmenter les contrôles alcootests** aux endroits clés (sortie du carré, quais, etc.) en les accompagnant d'une campagne d'annonces, comme pour les radars « vitesse »
- **Placer des caméras aux endroits accidentogènes** tels que le pont de Huy ou encore les quais de la dérivation afin d'une part de vérifier la vitesse des automobilistes et, d'autre part, de poursuivre les conducteurs qui brûlent les feux
- **Diminuer le sentiment d'impunité** lié au nombre d'infractions de roulage classées sans suite en privilégiant les SAC.

Environnement : une ville propre, un ramassage des déchets bien organisé, une répression adaptée des dépôts sauvages, des initiatives vertes, un air sain

Nos priorités

- Mieux Informer & Sensibiliser pour favoriser un comportement responsable
- Rendre les bâtiments communaux exemplaires, en veillant à ce qu'ils soient équipés des outils adéquats
- Réprimer sévèrement les incivilités en usant des caméras de surveillance
- Penser global, agir local
- Déterminer les plans de ramassage en tenant compte des besoins des usagers (notamment de l'Horeca)

5. ENVIRONNEMENT : UNE VILLE PROPRE, DES INITIATIVES VERTES

❖ Constats

Liège est une ville où il fait bon vivre grâce à ses habitants qui lui donnent cette atmosphère si particulière. La qualité de vie, en revanche, dépend de son environnement, écologique, urbain, esthétique et sanitaire, pour lequel nous ne devons pas avoir peur d'être exigeant.

Notre action se déroulera sur deux plans distincts mais complémentaires : la propreté et la sauvegarde de l'environnement.

- **Premièrement, la propreté,** qui fait d'ailleurs partie des critiques émises régulièrement par nos concitoyens, mais aussi par les touristes qui découvrent notre Cité ardente. Nous ne pouvons pas nous résigner à cet état de fait. Les tags, les dépôts clandestins, les déchets jetés dans nos rues, sur nos trottoirs ou encore les déjections canines sont des éléments qui accroissent le sentiment d'insécurité. Nous ne disons pas que rien n'est fait, mais nous voulons aller plus loin !

Il est impossible de mener une politique environnementale efficace sans le soutien de tous les citoyens. Notre axe majeur est donc la sensibilisation aux enjeux environnementaux.

L'adoption de comportements responsables ne se fait pas par la contrainte, mais d'abord par l'adhésion volontaire à des projets qui nous permettent d'apprendre, de comprendre et d'agir. Elle peut également être encouragée par des incitants fiscaux (détaxation partielle de taxes environnementales de personnes ou d'entreprises adoptant des comportements écologiquement vertueux dans leur quotidien). La répression ne doit intervenir que pour les récalcitrants, en utilisant les SAC.

- **Deuxièmement, l'environnement**, ou la nécessité de « penser global, agir local ». Bien que la législation trouve sa source majoritairement au niveau régional, c'est à l'échelle locale que tout se joue.

Le MR estime que c'est en effet par le dynamisme de l'action locale que la **participation citoyenne à une écologie responsable** pourra être la plus effective.

Un des défis majeurs reste l'action de proximité et la formation. Toutes ces stratégies ne pourront être efficaces que par la mobilisation de tous les acteurs de la société et de chaque individu. La commune, pouvoir de proximité, doit être non seulement un acteur de ce vaste chantier, par les actions qu'elle développe, mais également le catalyseur de toutes les initiatives et dynamiques particulières et locales en faveur de l'environnement.

Dans cette optique, nous voulons faire de Liège un espace de vie qui respecte la nature et ce qu'elle nous offre. D'une part, nous veillerons à la présence d'espaces verts, pour éviter de vivre dans une jungle de béton, notamment en encourageant les initiatives telles que la végétalisation des espaces publics ou privés. Nous veillerons, dans le même esprit, à relier

les espaces verts entre eux. D'autre part, nous voulons être un exemple en terme d'alimentation urbaine durable : nous voulons réconcilier nos habitudes alimentaires, et surtout celles de nos enfants dans les cantines (où plus de 3000 repas sont servis quotidiennement), avec l'agriculture urbaine en l'intégrant dès la conception de nos plans d'aménagement. Nous veillerons tout particulièrement au caractère inclusif de cette ambition pour éviter tout effet d'élitisme. Enfin, l'agriculture dans notre ville, qui compte environ 25ha de terres affectées à des activités de culture et/ou élevage (soit environ 50 terrains de foot) doit être appréhendée sur le plan de l'agglomération afin d'en saisir tout le potentiel. En 2016, il y avait 71.289 hectares de bio en Wallonie (30% situés en Province de Liège), et 1.493 fermes wallonnes (12% des fermes wallonnes) certifiées bio, dont 425 fermes pour la Province de Liège.

✓ Propositions

5.1. La propreté et la qualité de vie

- **Mieux Informer & sensibiliser** :

La sensibilisation et la responsabilisation citoyenne sont les clés de toute politique environnementale. Ce n'est qu'avec la compréhension et l'adhésion à des objectifs partagés que celle-ci peut se révéler efficace. Il est aussi essentiel de personnaliser la communication envers chaque quartier.

- Prévoir une **sensibilisation obligatoire dans les écoles de la ville** quant à la gestion du tri, le gaspillage et le recyclage

- **Création d'une page interactive via le site de la Ville permettant le signalement des manquements ainsi que via les réseaux sociaux de la Ville. Organiser l'intervention d'urgence des services : un dépôt grandit chaque jour sans intervention**

- Permettre un **rôle plus important quant au signalement des manquements par les gardiens de la paix et les policiers de quartier.**

- **Gérer et optimiser les infrastructures : solutions supra communales au niveau du balayage des voiries, poubelles intelligentes, bulles/poubelles enterrées, placer les poubelles à tri en nombre suffisant aux endroits stratégiques**

- **Réprimer sévèrement les incivilités** :

Qu'il s'agisse de dépôts clandestins, de déchets sauvages le long des routes, de déjections canines sur la voie publique, de tapage nocturne ou diurne, d'actes de vandalisme ou d'autres dégradations de l'espace public, de tags et graffitis, les autorités publiques doivent, après une période de sensibilisation, réprimer sévèrement tous les actes d'incivilités (**tolérance zéro, lutte contre la pollution sonore, …)**

- **Poubelles publiques intelligentes** :

Il s'agit de poubelles solaires qui compactent automatiquement les déchets avant de déborder. Une fois qu'elles sont vraiment pleines, elles envoient un SMS aux services compétents qui viennent les vider. La poubelle est géolocalisable. Il y a donc besoin de beaucoup moins de collecte et d'argent.

- **Assurer un tri sélectif et ajouter des cendriers aux infrastructures de la ville**

- **Favoriser l'installation de points de collecte des sacs poubelles communs et enterrés pour réduire la quantité de déchets visibles présents dans les rues en dehors de jours de collecte**

- Organiser les infrastructures pour que la ville puisse **valoriser une partie des déchets,** notamment l'utilisation des copeaux de bois pour alimenter les chaudières communales

- **Création d'une page interactive sur le site et les réseaux sociaux de la Ville permettant le signalement des manquements**

- **Renforcer le rôle des gardiens de la paix pour seconder les agents de quartier**

- **Accentuer la fonctionnalité et la végétalisation des espaces, parcs et bâtiments publics** comme la place Saint-Lambert, la Cité administrative et les entrées de la ville

- Mettre l'accent sur **« Liège, Ville fleurie » et verduriser chaque aménagement en Ville**

- Embellir et améliorer le cadre de vie des Liégeois en **augmentant les parterres de fleurs** dans le centre-ville

- Installer des distributeurs de sachets pour les **déjections canines**

- Renforcer l'efficacité de la **dératisation**

- Veiller à ce que chaque parc soit géré par un **gardien du parc** qui y garantirait le bon maintien de la qualité de vie.

- Relier les parcs par une « **Promenade des Parcs** », par un parcours cyclable passant d'un espace vert à l'autre, organiser un jogging des parcs.

- **Etablir une meilleure organisation des horaires des ramassages**. Il faut tenir compte des spécificités des quartiers dans l'organisation du ramassage et de la vidange des poubelles. Par exemple, sur la Place du Marché, les poubelles doivent être déposées dès 18h, ce qui créée une situation très dérangeante, surtout en été, ou les sacs poubelles côtoient les terrasses bondées

- Mettre en place un **groupe de travail pluridisciplinaire, avec les riverains, sur le Parc de la Chartreuse**.

5.2. ENVIRONNEMENT : UNE ÉCOLOGIE RESPONSABLE

Une politique environnementale ambitieuse est une condition nécessaire, mais non suffisante, à la qualité de vie. Il faut aussi que cette politique réponde aux souhaits de la population et s'élabore avec le soutien et la mobilisation des citoyens.

- **Assurer une gestion à long terme et un gardiennage des bois, parcs et étangs de la Ville et dans les espaces partagés avec d'autres communes de la métropole,** permettant la meilleure mixité des fonctions de ceux-ci (soutien à la biodiversité, lieux de vie pour les citoyens, etc.)

- **Rendre les bâtiments publics exemplaires** en termes d'isolation, de consommation d'énergie et de tri des déchets en veillant à ce qu'ils soient équipés des outils adéquats. La Ville doit renvoyer une image exemplaire

- Continuer la suppression des bulles à verre visibles pour les remplacer par des **bulles à verre enfouies**

- Inscrire les services dispensés par la **maison de l'habitat** et les permanences de l'urbanisme dans une dynamique intégrée d'offre de services performante aux citoyens. Les différentes administrations concernées doivent davantage travailler de concert et dans un souci permanent de facilitateur de projets pour les citoyens et les acteurs qui souhaitent construire, rénover, agrandir ou investir sur le territoire de la Ville de Liège

- **Récupérer l'eau de pluie des bâtiments communaux** en installant des citernes à des endroits stratégiques. L'eau serait utilisée pour arroser les parterres, nettoyer les rues, etc.

- Veiller à la **qualité de l'air** en respectant les législations en vigueur et en développant les outils adéquats

- Réaliser le **maillage vert** pour profiter des nombreux parcs de Liège. Les relier par des pistes cyclables et par des promenades

- Inciter les investisseurs publics et privés à **construire durable** et intégrer, tant dans les nouvelles constructions que les rénovations, un critère environnemental solide respectueux, voire amplifiant, des espaces verts existants

- Mettre en place une campagne de sensibilisation / formation sur les gestes simples à adopter pour **réduire le contact avec les perturbateurs endocriniens** aussi bien aux responsables de crèches, puéricultrices qu'au personnel communal comme suggéré par l'établissement d'un plan d'action national contre les perturbateurs endocriniens proposé par le rapport d'information du Sénat (Document numéro S.6-303)

5.3. Promouvoir l'économie collaborative à l'échelon communal :

- **Consacrer, sur le site Internet de la commune, une ou plusieurs pages expliquant les services que l'économie collaborative peut rendre à l'échelon communal** :
  Cultiver le jardin ou le potager d'autrui, cultiver des jardins ou potagers partagés, prêts d'outils, baby-sitting, ventes de légumes, plats préparés par des particuliers, gardiennage d'animaux durant les vacances, etc.)

- **Lister et actualiser chaque mois**, sur le site de la commune, les adresses url des plateformes collaboratives actives sur le territoire de la commune et au-delà

- **Promouvoir**, par la mise à disposition de locaux communaux, par de la publicité sur les sites, journaux communaux, etc., **la tenue de FAB LAB**, **le développement de GIVE BOX et de REPAIR CAFE** spécialisés dans la réparation d'objets (électroménager, vélos, etc.) afin d'économiser les ressources, « réparer plutôt que jeter » et développer des liens conviviaux entre générations

5.4. Respect de la nature et vegetalisation

- Encourager la végétalisation des espaces privés et instaurer un **permis de végétaliser** selon une charte, comme cela se fait à Paris, pour que les citoyens puissent prendre l'initiative d'installer des fleurs, fruits et légumes, ou simples végétaux décoratifs sur la voie publique. Outre le fait d'améliorer l'aspect esthétique, cela aurait pour objectif de développer la présence d'espaces verts, de jardins collectifs, tout en favorisant les liens sociaux que cela peut amener

- Utiliser à bon escient le soutien financier ou l'aide logistique offerts par la Région Wallonne via ses **programmes pour l'environnement** de sauvegarde de la biodiversité

5.5. Transformer nos habitudes alimentaires par le développement d'une agriculture saine et locale

- Saisir le plein potentiel des **initiatives publiques** menées tant au niveau régional que provincial et communal pour soutenir la production, la transformation, la conservation, la commercialisation et la distribution d'alimentation plus saine à Liège

- Etablir une **cartographie spatiale du potentiel maraîcher** afin d'en optimiser les espaces

- Etablir une **politique d'achats responsable et innovante**, tant sur le plan de la légalité (clauses sociales et environnementales), du budget (soutien des autorités, souscription) que de la continuité d'approvisionnement (transformation, conservation, stockage)

- **Faciliter la vie des producteurs et maraichers locaux** grâce aux initiatives suivantes : garantir la maitrise foncière, proposer des aides à l'emploi, faciliter les démarches

administratives tout en améliorant l'affectation des soutiens financiers wallons et communaux, développer plus particulièrement le pôle agroalimentaire de Bressoux/Droixhe, réadapter le régime agricole wallon pour mieux tenir compte des petits producteurs, soutenir le maraîchage dur le territoire de notre commune tant au niveau de l'accès aux terres qu'au niveau de l'aide à l'investissement

- Mettre en place une **politique alimentaire intégrée communale et supra communale** en développant les collaborations efficaces entre les départements/services/asbl et autres institutions et niveaux de pouvoir

- Utiliser le **potentiel agricole de l'agglomération de Liège** en renforçant les liens urbains et ruraux

- Désigner un **échevin de la transition alimentaire**

- Veiller à **l'approvisionnement alimentaire sain des établissements communaux**, en particuliers les cantines que fréquentent les enfants, selon plusieurs moyens : création d'une plateforme agroalimentaire qui faciliterait l'approvisionnement et mettrait en adéquation l'offre et le demande, mise en place d'un projet de cantines scolaires durables dans l'enseignement fondamental qui associerait les différents acteurs concernés (départements enseignement, santé et environnement, directions des établissements, association de parents, cuisine Isosl, école d'Hôtellerie et d'Horticulture), faciliter les règles en matière de marché public afin de permettre davantage de plats de produits locaux dans les cantines publiques et enfin rédiger un plan d'action communal sur base des 72 recommandations du rapport d'information du Sénat sur les perturbateurs endocriniens (S.6-303) pour éviter le contact avec les perturbateurs endocriniens dans notre environnement direct

- **Renforcer notre enseignement** dans le domaine alimentaire par exemple par la sensibilisation des élèves de l'Ecole d'Hôtellerie aux produits locaux

- Intégrer de manière plus volontaire les **produits locaux et bios sur la Batte**

- Organiser ou faciliter la **livraison verte des produits issus des circuits courts**

- **Compléter l'offre de formations pour des nouveaux métiers** : maraîcher, logisticien, et délégué commercial (prospection, gestion des commandes, etc.) ainsi que l'offre de formations dans les métiers de transformation (au sein du Hall de Droixhe) : lait/fromage, boulangerie, transformation des invendus

- Installation d'une **ferme urbaine** qui puisse donner lieu à différentes initiatives : programmes didactiques pour les enfants, animations, conférences thématiques

- **Lutter contre le gaspillage alimentaire** et promouvoir le circuit court

- Instaurer le passage d'une **roulotte itinérante** qui puisse distribuer et promouvoir l'alimentation agricole urbaine

Une économie réfléchie pour une métropole attractive

Nos priorités

- Améliorer le partenariat entre les associations de commerçants et les autorités communales (notamment par la mise en place d'un groupe de travail permanent)
- Améliorer le système d'indemnisation des commerçants en cas de travaux de voiries
- Créer des emplois liés au potentiel local
- Simplifier et faciliter l'articulation entre les différents outils
- Créer une véritable stratégie de « promotion de Liège »
- Offrir des cours pratiques en collaboration avec des centres de langues

6. UNE ÉCONOMIE RÉFLÉCHIE POUR UNE MÉTROPOLE ATTRACTIVE

6.1. LE COMMERCE

❖ Constats

Liège est le troisième pôle commercial belge. Sa « zone de chalandise » couvre tout l'est du pays. Les activités commerciales sont donc une priorité pour Liège qui doit les défendre et les promouvoir dans une politique générale visant à l'attractivité de la Ville, jusque dans l'Euregio Meuse Rhin.

Le slogan « Une ville, un esprit » doit plus que jamais se vérifier à tous les niveaux pour faire valoir la convivialité et l'accueil de la « Cité Ardente ». Chaque clientèle doit être prise en compte et traitée spécifiquement, à l'exemple du « Carré qui tourne rond » qui réunit tous les acteurs de la vie estudiantine.

Il faut encourager l'arrêt à Liège et la visite de la ville et de ses institutions culturelles en améliorant tout à la fois la connaissance des langues, les ouvertures de restaurants après les spectacles et le guidage des visiteurs en ville.

On mesure la santé économique d'une commune ou d'une province à l'implantation et au développement de ses entreprises et de ses commerces. Vital pour le développement économique, **le commerce liégeois demeure encore aujourd'hui entravé par toute une série de facteurs sur lesquels les autorités locales peuvent agir.**

L'arrondissement de Liège représente 20% du PIB de la Wallonie ! Notre Ville regorge d'activités économiques qui se sont développées pour faire de Liège une ville pleine de ressources. Citons le Port Autonome de Liège, premier port fluvial intérieur belge ou encore Liège Airport, premier aéroport cargo de Belgique. Ces différentes structures offrent une ouverture sur l'Europe et des perspectives aux entreprises dans le monde entier.

Une ville remplit des fonctions d'habitat, de commerce, de culture, de loisirs ou encore de service. Pour cela, elle doit créer les conditions favorables à l'activité des PME, au développement des commerces, des services et des professions libérales afin de vitaliser d'une manière adaptée les centres comme les quartiers périphériques ou encore les zonings à vocation économique.

La multiplication des chantiers et des ouvertures de voirie est souvent mal perçue par le citoyen et est source de nuisances : problèmes de trafic, accès difficile aux habitations et aux commerces, dégâts aux façades, etc. La commune, gestionnaire d'une partie des voiries, a un **rôle central à jouer dans l'organisation et la coordination des chantiers afin de minimiser au** maximum **ces nuisances** en synchronisant ces chantiers, en informant les citoyens à temps des chantiers prévus et en respectant le « décret impétrants ».

L'état des habitations et la qualité des logements doit également donner envie aux commerçants de s'installer à leurs alentours. Quoi de plus insécurisant que des chancres ou des habitations abandonnées et qui tombent en ruine ?

De même, un lien étroit entre commerce et politique de sécurité doit être établi. Un quartier commerçant attractif est d'abord un quartier commerçant sûr. Liège doit également offrir des commerces de qualité pour donner envie aux touristes de s'y rendre. Pourtant, nous comptabilisons toujours de trop nombreuses cellules vides qui jalonnent l'hyper centre-ville. Et le phénomène n'épargne pas les quartiers :

- 8% des cellules de la rue Vinâve d'Ile sont inoccupées.
- En ce qui concerne la rue Cathédrale, 98 surfaces commerciales, dont 64 seulement sont encore en activité.
- En Féronstrée, 93 surfaces commerciales, dont 67 encore en activité.
- Rue Saint-Gilles, 135 surfaces commerciales et seulement 89 encore en activité.
- Le quartier d'Outre-Meuse et le Boulevard d'Avroy sont également des endroits où le problème est présent

Il faut encourager les implantations et ouvertures au centre comme en périphérie en fonction de la nature et des besoins des activités. Le Schéma de Développement de l'Arrondissement de Liège, grâce à de nombreuses études, a jeté les bases et donné les clés à chaque commune pour rebondir. Aujourd'hui, le groupe MR s'engage à mettre en œuvre concrètement différentes actions pour nourrir Liège de perspectives économiques à court et moyen terme !

✓ Propositions

6.1.1. Assainir, rénover et entretenir

- Mettre en place **une politique coordonnée** entre les commerces de proximité des différents centres villes et les grands centres commerciaux périphériques :

  Depuis l'adoption du décret wallon sur les implantations commerciales en 2015, la Région est compétente pour octroyer les autorisations d'implantation de commerces dont la surface dépasse 2500m2. S'il est effectivement primordial de réglementer l'arrivée de nouveaux centres commerciaux d'envergure, nous pensons qu'il est opportun de **laisser d'autres acteurs prendre part à la décision**. Les villes et communes concernées ont une vision plus stratégique et sont conscientes des besoins et problèmes rencontrés par leurs commerçants

- Nous souhaitons **éviter une concurrence stérile** entre les différents pôles économiques. Il s'agit d'assainir, rénover les différents zonings existants plutôt que d'en créer toujours davantage

- Alors que l'on recherche des hectares pour de nouveaux investissements, trop de sites,

sur l'ensemble du bassin liégeois, sont à l'abandon. Des projets sont en cours, pourtant ça stagne. Les Fonds FEDER prévoient la réhabilitation de 21 sites sur le territoire wallon. Nous souhaitons **qu'une concertation soit menée avec les communes concernées**, et ce au profit de la métropole, pour évaluer la situation, établir des priorités et assainir nos sols pollués qui restent en friche, au détriment de notre économie

6.1.2. Le commerce liégeois

- Améliorer le **partenariat entre les associations de commerçants et les autorités communales**

- Mettre en place **un groupe de travail permanent réunissant tous les acteurs concernés** ainsi que l'ensemble des groupes politiques du Conseil, qui permettra de coordonner des promotions et des évènements qui attireront les touristes

- Favoriser les **aménagements pour les PMR**

- **Réaménager et créer des espaces publics** qui soient des pôles d'attraction pour les activités commerciales en améliorant l'identification des quartiers commerçants. Donner mission aux agents de quartier de faire respecter les règlements sur les terrasses.

- La mise en place d'une **politique innovante en matière fiscale**, notamment en matière de précompte immobilier, actuellement trop élevé.

- Réinstaurer les **primes de rénovation de façades**.

- **L'établissement d'un cadastre**, régulièrement actualisé, des rez-de-chaussée commerciaux proposés à la location, mais aussi des immeubles mis en vente au travers d'une activité de promotion de l'offre immobilière commerciale

- Aider à la formation des commerçants à **l'e-commerce**

- Développer un **outil d'accès aux données (open data) unique et standardisé** dans lequel sont reprises les informations et les statistiques commerciales relatives à la ville

- Mettre en place au sein de l'Echevinat du commerce **un guichet d'informations unique, physique et électronique,** destiné à aider et informer les entrepreneurs dans leurs démarches administratives afin de faciliter leur implantation et leur développement

- Etablir une **cartographie des enseignes commerciales**, des surfaces commerciales, centres commerciaux, grandes et petites enseignes afin d'équilibrer les implantations commerciales sur le territoire de Liège et éviter une concurrence néfaste dans la métropole entre communes

- S'assurer de la bonne application du « **décret impétrants** » par les gestionnaires de chantier afin d'optimaliser la coordination des travaux de voirie

- Améliorer le **système d'indemnisation des commerçants en cas de travaux de voirie**

- Réfléchir aux **méthodes de livraison des marchandises** dans le centre-ville et favoriser les activités de dispatching grâce à des véhicules plus légers. La ville de Liège pourrait d'ailleurs se poser en interlocuteur sérieux concernant le débat sur l'utilisation de drones de livraison

6.1.3. Réanimer le cœur historique

- Mise en place d'une **Société de développement commercial** :

La SDC est constituée librement par les commerçants. Elle est administrée par un conseil composé de commerçants et d'un nombre très réduit de politiques (nous suggérons un membre de la majorité et un de l'opposition) et de représentants des comités de quartiers car leur délimitation est souvent plus réduite. Nous avons la volonté d'y associer toutes les forces vives, dans l'esprit du « Placemaking » dont la force repose sur la conception d'espaces publics où dans le processus de conception, de décision et de gestion de projet laissant une place centrale aux habitants et aux commerçants.

- Etablissement d'une **charte et d'un label qualité « Cœur historique »**

- Tester son commerce gratuitement au sein d'une **boutique pilote en liaison avec les nouveaux services disponibles sur Internet**, par exemple l'application créée par Letsgocity « La Wallonie en poche » recensant les commerces accessibles aux personnes à mobilité réduite

- **Une signalisation à distance et une signalétique moderne** (QR code) devraient être apposée sur chaque édifice pour en relater son histoire, mais aussi sa programmation (pour ce qui concerne les lieux culturels)

- Offre d'une **carte de fidélité unique**, par exemple la carte « JOYN », aux commerçants intéressés. Négocier un partenariat avec les grandes entreprises liégeoises, publiques et privées, pour leur accorder des avantages achats dans les commerces du centre

- Repenser la manière dont sont gérées les **concessions d'exploitation dans les parcs** (par exemple pour les glaciers)

- Veiller à **éviter les concentrations de commerces identiques** dans l'hypercentre ou dans les quartiers. Analyser le modèle allemand où les villes et communes acquièrent elles-mêmes les pas de portes afin de les répartir et veiller ainsi à l'équilibre

6.1.4. Un centre-ville qui suscite l'envie

- **Liège Gestion Centre-Ville** : bras armé de l'action dans le centre-ville : les missions complémentaires de la Gestion Centre-Ville seront fixées entre partenaires, mais elles pourraient toucher à :
    - La promotion ;
    - L'amélioration de l'environnement ;
    - La lutte contre les surfaces commerciales non affectées ;
    - L'encouragement des investissements publics et privés ;
    - L'augmentation de la valeur de l'animation pour les clients et les visiteurs ;
    - Une communication renforcée, internationale, multilingue ;
    - Des actions promotionnelles d'envergure mobilisant plusieurs centaines de commerces (chèque-cadeau échangeable dans tous les commerces, chèque parking, etc.)
    - L'animation festive (village gaulois, marché de Noël, etc.)
    - L'organisation de conférences thématiques liées aux centres urbains

- **Harmoniser le maillage entre grande distribution et commerce de proximité** grâce à la politique supra communale

- **Collaboration entre la gestion et le Centre Public d'Action Sociale** : utilisation du projet de mise à disposition des chômeurs pour travaux d'intérêt général

- La Gestion de l'ASBL Centre-Ville devrait se doter d'un gestionnaire de projets/recherche de subsides afin de trouver des **moyens financiers supplémentaires** en répondant à de nouveaux appels à projets

- **Encourager l'implantation d'activités de services**, de **TPE** (Très Petites Entreprises) et de **PME** (Petites et Moyennes Entreprises) à Liège pour favoriser la mixité de fonctions dans les zones d'habitat et pour combler les friches urbaines

- Encourager la diversification au sein des vendeurs du marché de la **Batte** en incitant les circuits courts des vendeurs locaux, notamment par la révision de son règlement. Une partie pourrait d'ailleurs être dédiée aux artistes et au circuit court

6.1.5. A chaque quartier son commerce

- **Mise en place d'un plan pour redynamiser les quartiers péricentraux** :

  Tous les quartiers de la Ville, certes à des degrés divers, sont confrontés à un cadre de vie caractérisé par l'insécurité, la malpropreté endémique et un patrimoine immobilier dans un état chaotique, mais aussi à un appauvrissement des points de vente et un accroissement du nombre de cellules vides

- **Renforcer l'attractivité des pôles commerciaux existants** (Vinâve d'Ile, Longdoz, etc.)

- La personnalisation de **chaque quartier par une image de marque** qui lui soit propre et

une mise en évidence de leurs potentialités : patrimoine historique, écoles, folklore, etc.

6.1.6. Développer l'e-commerce

A l'heure actuelle, la dynamique à adopter par les autorités communales doit également trouver écho en ligne, sur l'Internet, afin d'offrir une vitrine supplémentaire aux commerces liégeois, vitrine virtuelle totalement complémentaire au point de vente physique que représente leur boutique.

Car, si la présence sur le web fait aujourd'hui partie intégrante de la stratégie commerciale des grandes chaînes disposant d'un réseau de distribution bien établi (grande distribution, Ikea, Décathlon, etc.), la tendance est encore très (trop ?) peu marquée chez les indépendants ou commerçants de proximité. Or, puisque le consommateur semble de plus en plus retrouver l'intérêt du service commercial de proximité, le moment est idéal pour ces commerces d'inverser cette tendance et d'intégrer l'e-commerce dans leur stratégie de vente. Et parce qu'ils auront besoin de coordonner leurs efforts dans ce domaine, c'est là que la Ville de Liège pourrait jouer un rôle déterminant, en centralisant leur mise en ligne groupée.

- **Une seule coupole en ligne, transversale, pour une meilleure clarté, lisibilité et donc attractivité de l'offre commerciale liégeoise**

- **Regrouper** les commerçants intéressés au sein d'une plateforme d'e-commerce partagée, afin de mutualiser une série de services et de proposer aux clients une offre commerciale commune, plus étoffée

6.2. Davantage d'emplois à haute valeur ajoutée

❖ Constats

Si les principaux leviers sont aux mains des Régions et du Fédéral et que le premier levier de la création d'emploi reste le monde de l'entreprise, les pouvoirs locaux ont un rôle important à jouer en tant qu'interlocuteur privilégié du citoyen. Des moyens leur sont donnés, notamment **la Politique des Grandes Villes**, dorénavant régionalisée, offre aux communes de plus de 50.000 habitants et dont le revenu moyen est inférieur à la moyenne wallonne, une enveloppe annuelle permettant d'investir, de faire face aux dépenses de personnel et de fonctionnement. En 2016, la Ville de Liège a obtenu **une enveloppe d'un peu moins de 3 millions d'euros**.

Les communes et les CPAS doivent **encourager, guider et orienter les gens à trouver ou retrouver un emploi**, mais également développer des coopérations avec différents organismes afin **d'inciter leurs citoyens à s'orienter vers des métiers** en pénurie ou des formations qui lui servent directement. Nos communes et CPAS se doivent d'utiliser aux

mieux leur rôle d'employeur dans le cadre des articles 60 et 61 afin d'insérer les demandeurs d'emploi sur le marché du travail de la meilleure des manières via ces mécanismes.

La Ville de Liège a d'énormes défis liés à l'emploi à relever :

- **Le revenu moyen dans l'arrondissement de Liège est de 15.982 euros par an et par personne**. Ce chiffre se situe en dessous du niveau moyen wallon (16.671 euros) et bien en dessous du niveau belge (17.684 euros)
- **En 2015, le taux de chômage à Liège s'élevait à 26,5 %**
- En 2017, 10.347 personnes émergeaient au CPAS

Afin de lutter contre le fléau du chômage, il est fondamental que la Ville de Liège se dote d'un véritable plan stratégique de développement économique. Le dernier date de 2005 et dressait un bilan sans appel pour la Ville. Les données doivent aujourd'hui être actualisées.

En 2017, le taux de chômage de l'arrondissement de Liège s'élève à 17% et le taux d'emploi à 53,5 %.

Aujourd'hui, avec les Gouvernements fédéral et régional, nous proposons des actions concrètes pour mener une politique de l'emploi fiable et tournée vers l'avenir, notamment avec la mesure zéro-cotisation qui consiste en l'absence de cotisations patronales sur le premier travailleur engagé et qui a rencontré un franc succès, ou avec l'introduction des flexi-jobs qui permet à tout travailleur étant déjà occupé à au moins 4/5ème temps de prester dans l'HoReCa à un tarif réduit ou encore avec l'extension du système des heures supplémentaires à des conditions attractives. Notons que le gouvernement fédéral continue de soutenir les indépendants, très présents dans notre ville, notamment grâce à des mesures en faveur de la compétitivité de nos PME comme la déduction pour investissement ordinaire qui a été portée à 20% pour les immobilisations acquises ou constituées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2019 par des indépendants et des petites sociétés, une réduction d'impôts pour les prises de participations dans le capital d'une jeune PME allant jusqu'à 45% pour les microsociétés et 30% pour les PME ou encore l'accès des PME aux marchés publics. On peut également citer les mesures en faveur du statut social des indépendants comme l'égalisation du montant de pension minimum avec les travailleurs salariés, le congé de maternité porté de 8 à 12 semaines, la création d'un deuxième pilier de pension pour les travailleurs indépendants en personne physique ou encore un nouveau statut pour les étudiants entrepreneurs.

✓ Propositions

- **Créer des emplois liés au potentiel local par une politique de promotion de la Ville** et de la métropole : renseignements sur les surfaces disponibles par destinations, service d'aide administrative, information sur les services et formations offerts, etc.

- **Simplifier et faciliter l'articulation entre les différents outils** au service du

développement économique : GRE ; SPI ; MEUSINVEST ; ECETIA ; AWEX (WBI), Cellule Accueil Investisseurs Liège (CAI) ; ULiège ; FOREM

- Faire en sorte que les emplois octroyés via **Articles 60 et 61** (droit à l'intégration sociale, le CPAS propose un emploi à certains allocataires sociaux afin de leur procurer une expérience professionnelle) le soient dans des domaines dont la demande en emploi est forte de sorte que, une fois ce contrat terminé, le demandeur d'emploi puisse continuer sa réinsertion dans un domaine dans lequel il pourra trouver du travail et pour lequel il bénéficiera déjà d'une première expérience

- Développer la **collaboration entre la Ville et les centres de formation** pour augmenter le nombre de formations pour les métiers en pénurie

- **Améliorer le fonctionnement des Maisons de l'emploi** en assurant une synergie avec les CPAS. Les conseils et l'aide apportée doivent être liés aux spécificités du marché de l'emploi local

- Promouvoir l'économie collaborative, qui permet de partager, échanger des biens et services entre les différents acteurs locaux. Par exemple, le **prêt de locaux communaux**

6.3. Tourisme : exploitons notre potentiel local

❖ Constats

Liège a un potentiel touristique en lien avec son patrimoine, ses activités culturelles et ses commerces. Tous devraient pouvoir y contribuer et bénéficier de l'effet « Win-Win » d'une politique coordonnée de promotion de Liège Métropole.

Le tourisme est un secteur à haute valeur ajoutée de l'économie locale, mais également un vecteur de développement, cependant soumis à un environnement concurrentiel important. A Liège, le tourisme a du potentiel. En 2016, en Province de Liège, nous avons comptabilisé un total de **1.288.691 nuitées**. Malheureusement, l'offre touristique et le secteur du tourisme sont sous-exploités.

Parlons des grandes institutions culturelles liégeoises. Enviées par de nombreuses villes de notre taille, la situation financière de certaines de nos institutions, véritables porte-drapeaux de Liège à l'extérieur, est pour le moins délicate. Nous souhaitons insister auprès des autorités supérieures pour que les subsides suivent. Liège, c'est également une quinzaine de salles de spectacle ou petits théâtres. Les petites institutions qui font de notre ville, à l'instar des grandes, un vivier culturel renommé, ne doivent pas être en reste, et nous en sommes pleinement conscients.

Notre Ville se doit de **développer une plus-value touristique et culturelle** pour que les visiteurs aient envie de venir se promener dans nos rues et s'y sentent chez eux. C'est un

véritable défi. Pourquoi existe-t-il toujours de telles carences dans la politique de la Ville ? Celles-ci peuvent mettre en péril l'équilibre économique liégeois.

La mobilité ou le secteur HoReCa, par exemple, contribuent à cette plus-value et ne sont, pour le moment, pas assez développés. Ces dernières années, nous avons vu nos étoilés déserter le centre-ville. Citons l'Héliport ou Le Jardin des Bégards, qui se sont envolés pour atterrir en-dehors de la Ville. Ce n'est pas normal pour une ville de cette ampleur de ne plus avoir de restaurants étoilés sur son territoire.

Quid de l'offre hôtelière à Liège ? Nous observons une évolution positive, le déficit hôtelier se comble progressivement, mais **l'offre est toujours trop mince pour notre Ville**. Par ailleurs, les hôtels ne sont pas rentables : les gros établissements pratiquent des prix anormalement bas et les petits établissements se plaignent de la guerre des prix des hôtels liégeois. Il faut encourager les touristes en multipliant et en diversifiant l'offre, bien trop limitée à Liège.

Le tourisme doit être un **pôle enfin pris au sérieux et exploité au maximum** pour donner envie aux touristes de visiter Liège, de travailler à Liège, d'habiter à Liège. La Ville doit se réanimer pour donner un second souffle au pôle touristique liégeois.

✓ Propositions

6.3.1. Offre touristique

- **Stratégie de « promotion de Liège »** coordonnant toutes les initiatives et les moyens qui permettront d'atteindre une « masse critique » pour la notoriété et l'attractivité de Liège métropole.

- **Audio-guide :**

  La Ville de Liège doit innover et proposer une multitude de découvertes originales de son patrimoine, de ses lieux touristiques majeurs et permettre une découverte historique au plus grand nombre et au rythme de tout un chacun.
  L'idée d'un plan et d'un audioguide avec données géo localisées qui déclenche automatiquement le bon commentaire au bon endroit grâce à un système de repérage GPS, séduit de plus en plus de grandes villes par sa facilité d'utilisation. Le touriste parcourt la Ville à son rythme et la multitude de langues disponibles sur ce support positionnerait Liège en tant que Ville accueillante et à la pointe de l'innovation.

- **Une véritable image de marque :**

  Elle doit se communiquer via un site web dédié au tourisme transmettant une idée claire des divers atouts et richesses de notre Cité. Il faut également promouvoir la marque « Liège, Luik, Lüttich » à l'étranger.

- Création d'un « **Echevin de l'image de marque de Liège** » qui coordonnerait toutes

les politiques de communication. Une ligne stratégique communicationnelle claire rassemblant les communicateurs de tous les cabinets dans une vue collégiale : il faut créer un collège, une collégialité, qui n'est pas la juxtaposition d'une série de politiques…

- **Liège, Ville Lumière**

Investir dans un projet de mise en valeur de son patrimoine architectural et historique. Ce projet pourrait s'étaler sur 5 mois de l'année, ainsi il permettrait de donner envie au touriste de venir à Liège les week-ends durant la période creuse, mais également chaque jour de la semaine durant les mois de juillet et d'août. Il ne s'agit pas d'une simple illumination de sites, mais bien de la réalisation d'une scénographie.
Concrètement ils s'agirait d'installer les éléments suivants :

- Un spectacle permanent de mai à octobre, soit six mois de découvertes touristiques
- Un projet qui traverserait la Meuse avec l'Aquarium, et bien d'autres monuments !
- Avec huit sites au départ :
  - Palais des Princes-Evêques
  - Gare Calatrava
  - Cathédrale
  - Saint Barthélemy
  - Place du marché
  - Basilique Saint-Martin
  - Sauvenière (Mnema) anciens bains
  - Opéra

  D'autres sites pourraient compléter la liste au fur et à mesure : les escaliers de Bueren, le musée Curtius, l'Orchestre philharmonique de Liège, etc.

- **Classement de l'Opéra**

- **Classement de la Batte au patrimoine mondial de l'Unesco**

- **Etablir un cadastre des manifestations liégeoises**

- **Développer l'E-Tourisme :**

Le secteur du tourisme, désormais lié au monde numérique, est un secteur qui avance vite, très vite, trop vite. Ce n'est plus aux pouvoirs publics de réfléchir seuls à une politique d'encadrement et de dynamisme du tourisme. Aujourd'hui, les autorités communales doivent compiler, rassembler, structurer les données qu'elles ont en leur possession et les rendre accessibles pour créer un environnement « digital friendly ». Les développeurs et startups prendront alors le relais pour créer et faire évoluer des applications en parfaite adéquation avec les attentes du public visé.

- **Le tourisme mémoriel.**

  Liège a autant d'atouts que Verdun. Verdun, en 2016, a accueilli …six millions de visiteurs. Liège n'a pas de respect pour son patrimoine mémoriel. Notre volonté est de le placer sous une structure faîtière, rassemblant le Front de Sauvegarde du Fort de Loncin, le Comité d'Entente des Anciens Combattants, la Province de Liège pour créer ces parcours touristiques de mémoire. Comme à Verdun, avec une offre touristique complète, quadrilingue, multimodale. Il faut dès lors restaurer le Grand Mémorial de Robermont et reprendre la gestion du Monument Interallié, totalement sous utilisé.

- **Le tourisme d'affaires :**

  Il faut établir un véritable schéma de développement du tourisme d'affaires en y impliquant tous les acteurs concernés : autorités publiques et professionnels du secteur. Celui-ci devra établir une cartographie des atouts liégeois, déterminer avec précision l'environnement concurrentiel dans lequel nous évoluons et le plan d'action pour améliorer notre efficacité dans les cinq ans à venir. L'Université, acteur essentiel dans ce domaine, sera associée à cette démarche. Le « marketing » de Liège doit inclure l'accès à la ville par la route et le TGV, notamment depuis les aéroports de Bruxelles, Francfort et Paris.
  Une réflexion approfondie doit être menée avec le groupe international Vander Valk pour l'avenir du Palais des Congrès. Sans exclure l'externalisation de sa gestion et pour que les travaux soient pris en charge par les pouvoirs publics.

- **Mise en place d'un circuit touristique « Patrimoine moderne » :**

  Ce circuit permettrait la mise en valeur d'ouvrages modernes au travers d'une visite guidée en train touristique ou d'une visite commentée à vélo avec parcours repris sur une application type « Kindo »

- **Plateforme de volontariat culturel :**

  L'idée serait de pouvoir recruter une série de bénévoles amoureux du patrimoine liégeois pour « ouvrir » ces lieux au public.

- **Permettre d'emprunter, au sein de l'Office du Tourisme, un vélo pour découvrir Liège,** fournir des vélos avec tablettes et applications pour parcours spécifiques thématiques guidés par GPS (parcours 14-18, parcours art nouveau, parcours restauration patrimoine, collégiales, …)

- **Mettre en place de tables d'orientation** sur les hauteurs de Liège (Citadelle, Thier-à-Liège, Cointe, …)

- Valoriser les **évènements internationaux de grande envergure** impliquant l'Opéra, le Théâtre de Liège et l'Orchestre Philarmonique

6.3.2. HoReCa

- Une collaboration avec des centres de langues, par exemple la Maison des Langues de la Province de Liège, doit être envisagée **pour permettre au personnel de l'HORECA, mais également au personnel des différents commerces liégeois, à apprendre une langue étrangère (anglais, néerlandais, allemand)**

- Créer **un véritable plan de développement touristique** pour que les touristes passent une ou plusieurs nuitées à Liège

- Encourager et développer la **création de chambres d'hôtes**

- Création **d'un camping**

- Lors des grands évènements culturels et touristiques à Liège, la Ville de Liège devrait permettre **l'installation de bateaux hôtels sur la Meuse**

Radicalisme et lutte contre le terrorisme : prévenir, détecter et lutter ensemble pour une ville plus sûre

Nos priorités

- Favoriser la mixité culturelle et sociale, notamment à l'école
- Mise en œuvre d'une formation à destination des assistants sociaux dans les CPAS
- Veiller à ce que les écoles clandestines ne se multiplient pas et ferment définitivement leurs portes

7. RADICALISME ET LUTTE CONTRE LE TERRORISME : PRÉVENIR, DÉTECTER ET LUTTER ENSEMBLE POUR UNE VILLE SÛRE

❖ Constats

Selon la Sûreté de l'Etat, la Belgique est un lieu de passage important pour les réseaux terroristes opérationnels, et ce en raison de sa position géographique centrale en Europe et de la présence de compagnies aériennes à bas prix. On constate également que des réseaux criminels servant de soutiens logistiques ont développé des activités en matière de falsification de documents et de blanchiment d'argent. Proportionnellement, la Belgique est le pays où le plus grand nombre de jeunes partent combattre en Syrie (près de 400 jeunes seraient partis).

Le tout récent rapport de la commission d'enquête « attentats » dresse un ensemble de recommandations liées à la lutte contre la radicalisation. Les recommandations pointent du doigt, notamment, l'insuffisance de coopération et d'échange d'informations au sein des institutions judiciaires et policières. Elles rappellent également qu'il est important **d'élaborer partout une même stratégie** pour faciliter les échanges, mais également le transfert des détenus (du Nord au Sud ou inversement, par exemple).

Il est évident que la Ville de Liège ne peut se permettre d'être à la traine dans ce domaine, car elle doit assurer la sécurité de ses citoyens, à l'instar des autres villes. Sur le territoire liégeois, une cinquantaine de faits liés au terrorisme ont été déclarés ces deux dernières années. Bien que des mesures aient déjà été prises, il est fondamental de continuer les efforts et des mesures sont à prendre dans ce domaine. La « Task Force » locale mise en place depuis 2014 est un bel exemple du volontarisme de la ville mais ce n'est pas suffisant.

Le radicalisme est devenu une source de préoccupation dans nos écoles. Nos jeunes sont touchés de plus en plus tôt et le processus de radicalisation est de plus en plus rapide.

✓ Propositions

7.1. PRÉVENTION

- **Favoriser les mixités culturelle, sociale et de genre, notamment à l'école, dans les maisons de jeunes et les clubs sportifs**, en évitant à tout prix le phénomène de « ghettoïsation » de certains quartiers. Le but étant de créer un sentiment d'appartenance renforcé chez tous les Liégeois tout en s'assurant que l'ensemble des citoyens cohabitent réellement ensemble

- **Mettre en place un parcours d'intégration obligatoire et développer les cours d'alphabétisation pour favoriser l'interculturalité, et non la multiculturalité et le communautarisme**

- **Contrôler strictement le respect de l'obligation scolaire**. Cette recommandation vaut aussi, spécifiquement, pour ce qui concerne les jeunes suivant un enseignement à domicile, qu'il faut décourager car il ne remplit pas l'objectif de mixité sociale de la Ville

- Veiller au sein de l'enseignement communal à **développer l'esprit critique** des élèves vis-à-vis des informations et des médias

- **Sensibiliser les acteurs du monde scolaire**, toutes professions confondues, à la question du radicalisme/radicalisme violent, ce qui inclut notamment une prise de conscience des signes possibles du radicalisme

- **Maximiser le nombre de lieux artistiques et culturels pour les jeunes**. Cela permet d'offrir un moyen d'expression non-violent et des pistes de valorisation identitaire intéressantes

- Intégrer dans des **événements spécifiques des éléments culturels** des pays les plus représentés dans les vagues d'immigrations connues afin de renforcer le sentiment d'appartenance à la société belge et de réduire l'isolement culturel de ces personnes.

- **Favoriser les festivités liées à une culture** afin de promouvoir les rencontres et les échanges

- Allouer des **budgets structurels à des structures locales en charge de la lutte préventive**

7.2. Détection du radicalisme

- **Mise en œuvre d'une formation à destination des assistants sociaux dans les CPAS :**

  L'objectif est de détecter les signaux faibles de radicalisme. Il ne s'agit pas d'apparence physique ou de vêtements, mais bien de signaux qui, recoupés, peuvent permettre de détecter une personne radicalisée (modification subite du rapport aux femmes, changement de la pratique des rituels, dans la relation avec l'entourage, etc.)

- **Instaurer un numéro de téléphone** à disposition de toute personne qui voudrait signaler d'éventuels signes de radicalisation chez un proche

- **Le recueil d'informations liées à la radicalisation et la circulation de** celles-ci doivent être l'objet d'une attention particulière et recevoir le suivi prioritaire :

  La Cellule de Sécurité Intégrale locale de Liège doit pleinement jouer son rôle et assurer la meilleure collaboration qui soit entre l'ensemble des acteurs œuvrant dans la détection et la prévention des comportements à risques, notamment la police, les services de prévention, les acteurs politiques, … Il faut coordonner ces acteurs qui

permettront, ensemble, en partageant leurs propres informations de faire remonter les renseignements jusque l'OCAM, par exemple pour permettre de compléter la liste de radicalisés, après vérification.

- Renforcer **la formation des agents** (de quartier notamment) en matière de radicalisme et de détection

7.3. Lutte contre le radicalisme

- Améliorer la communication entre la police fédérale et **la police locale concernant les informations utiles sur certains individus considérés comme dangereux habitant sur le territoire.** On pense en premier lieu aux « returnees », les combattants de DAESH qui reviennent en Europe

- Relancer **de grands projets de partenariats entre les différentes zones de police**. On pense évidemment à l'abandon de la collaboration des Pelotons Anti-Banditisme (PAB)

- Intégrer au maximum **la police de proximité dans le processus de lutte contre la radicalisation.** A la croisée des chemins entre la répression et la prévention, les agents de quartier sont un maillon indispensable pour ce qui relève de l'observation, de la connaissance, de la compréhension, de la prévention et de la répression du radicalisme/radicalisme violent

- Utiliser les moyens administratifs pour **réduire le champ d'action des cellules**. On pense, par exemple, à la fermeture d'associations dont l'objet social cacherait des activités en lien avec la radicalisation

- Veiller à ce que les **écoles clandestines**, où qu'elles soient, qui représentent un danger réel pour une ville et ses citoyens, ne se multiplient pas et ferment définitivement leurs portes.

7.4. La neutralité des services publics

- **Prier sur les lieux de travail est interdit par le règlement communal,** ainsi que toute autre attitude de propagande, qu'elle soit religieuse, philosophique ou politique. Ce règlement **doit être strictement appliqué, et sanctionné le cas échéant**, dans les administrations

- Désignation de **référents dans chaque administration** qui ferait remonter les incidents dont ils sont témoins, ce qui permettrait d'analyser d'éventuelles dérives radicales au sein du personnel.

- Instaurer un médiateur du personnel pour permettre aux agents communaux d'exprimer leur mal-être et pour désamorcer les situations conflictuelles en amont.

Assuétudes : politique sociale et sécuritaire en action

Nos priorités

- Favoriser le travail en réseau entre la famille, les médecins généralistes, les pharmaciens, la police et la justice
- Création d'un commissariat social
- Instauration et pérennisation d'une salle de consommation
- Tolérance zéro, ce qui est interdit est interdit

8. ASSUÉTUDES : POLITIQUE SOCIALE ET SÉCURITAIRE

❖ Constats

La taille de la Ville, ainsi que sa proximité avec la frontière avec les Pays-Bas, notamment Maastricht, font de Liège le centre d'une activité illégale liée à la toxicomanie. Une politique exclusivement prohibitionniste ne permet nullement de garantir une maîtrise suffisante du phénomène de la toxicomanie. Il est fondamental de rappeler que les drogues sont des produits dangereux et néfastes. Il ne peut en aucune manière être question de les banaliser et une attention toute particulière doit être accorde à l'égard des mineurs. Les chiffres sont éloquents : il y a entre 3.200 et 8.400 actes de consommation d'héroïne par jour à Liège. En 2017, c'est plus de **1.950 personnes identifiées et entendues en matière de toxicomanie** (détention, commerce, usage, etc.) dont 1.409 de nationalité belge et 949 inscrites sur la ville de Liège. A cela, il faut ajouter les infractions commises sous l'emprise de stupéfiants, qui ont été déclarées aux services de police de la zone. Au total, 226 personnes ont été arrêtées en 2017, pour cause de toxicomanie, dont 63 SDF. Les différentes politiques menées jusqu'à maintenant ont certes eu des résultats, mais le phénomène est très loin d'être sous contrôle.

Les différents niveaux de pouvoir doivent mieux se coordonner avec la Ville à ce sujet.

La lutte contre la toxicomanie profonde nécessite des actions concertées liées à : la prévention, à la consommation et à la prise en charge et à la répression. Le groupe MR souhaite développer une véritable éducation au bien-être, on doit se soucier davantage des familles et des proches des toxicomanes :

- **Prévention :**

  C'est dans l'enfance que la prévention peut être la plus efficace, car on ne nait pas dépendant, on le devient lorsque l'on passe d'une consommation habituelle ou sociale non problématique à un comportement excessif et incontrôlable. L'école est bien souvent le lieu révélateur du bien-être ou mal-être d'une personne mais elle est également et avant tout un lieu d'éducation, une attention toute particulière doit être apportée aux adolescents. Le MR invite donc les établissements scolaires à s'engager dans un partenariat de long terme avec les services de prévention. Cette prévention doit également concerner les parents et les familles.

- **Consommation et prise en charge :**

  Si les personnes toxicomanes peuvent parfois commettre des faits délictueux, il ne faut pas oublier qu'elles sont aussi des usagers de drogues nécessitant une prise en charge d'ordre médical et/ou psychologique. Cette dernière doit être adaptée et globale : une prise en charge d'ordre médical et un traitement psychologique qui

permet de diminuer les dérives sociétales engendrées par ce fléau (perte d'emploi, de logement, dealers, etc.). Une prise en charge pluridisciplinaire de la toxicomanie pour répondre à la diversité des besoins est nécessaire.

- **Répression :**
  Les drogues dures sont dévastatrices, elles tuent notre jeunesse, il faut les réprimer. Chacun en connait les ravages, tant sur le fonctionnement cérébral (et les décrochages scolaires), que sur les relations sociales.
  Le MR plaide pour le maintien de la pénalisation et pour une intensification de la répression pour les dealers et les trafiquants, tolérance zéro !

✓ Propositions

8.1. Prévention

- **Développer une politique de prévention et d'information orientée spécifiquement vers la famille, le milieu scolaire et toutes les structures ouvertes à la jeunesse** et accentuer la prise en charge des familles et des proches des toxicomanes

- Favoriser **le travail en réseau** entre la famille, les médecins généralistes, les pharmaciens, la police et la justice

- **Recenser l'ensemble des institutions liégeoises** qui proposent une aide médicale, psychologique ou sociale dans le domaine des assuétudes

- Publier ce relevé dans **une brochure** distribuée dans toutes les boites aux lettres

- **Encourager les écoles à collaborer avec les services de prévention existants** et signer une charte de partenariat avec ceux-ci

8.2. Consommation et prise en charge

- **Développer un nouveau projet pilote avant de s'engager plus avant.** Le projet TADAM a duré 2 années et a couté plus de 3 millions d'euros. La Région est maintenant compétente dans la matière et sera obligatoirement consultée vu les montants nécessaires. Bien que les résultats engrangés se soient révélés positifs pour les toxicomanes traités, l'arrêt brutal du projet a eu des effets très néfastes pour les patients. Les libéraux proposent la **création d'un centre socio-sanitaire** dont l'idée serait de rassembler en un lieu unique plusieurs services à l'attention des personnes

précarisées, qu'elles soient toxicomanes ou non (hygiène, soins, lien social).

- Création d'un **commissariat social** : création d'une structure qui soit capable d'accueillir les mendiants polytoxicomanes, même sous la contrainte mais également de proposer une prise en charge adéquate

- Créer **une ligne téléphonique répondant aux interrogations des personnes toxicomanes, de leurs parents et de leur entourage**

8.3. Répression

- **Tolérance zéro**, ce qui est interdit est interdit. Qu'on applique d'abord la loi. Celle-ci interdit en effet la consommation et la détention de stupéfiants

- Faire de la **lutte contre les personnes se rendant coupables de trafic de drogues** une des priorités de recherche et de poursuite criminelle

- Que, pour les « consommateurs occasionnels », priorité soit donnée aux mesures de probation qui aident à la désintoxication

- **Une coordination plus poussée avec le Parquet**, sachant notamment qu'un dealer sur 2 est étranger, 1 sur 3 en séjour illégal ; Il est nécessaire d'avoir une coordination avec les autorités judiciaires

- **Présence policière aux abords des écoles** lors de certaines tranches horaires :
  Cette présence aura un double impact positif :
  - Dissuader les dealers d'attendre les jeunes clients là où ils ont en masse et donc facilement accessibles.
  - Diminution des faits de racket

- Prévoir pour la zone de police de Liège, **un policier de référence « drogue »** :

  Il aura une formation spécifique quant à la manière de gérer les personnes en difficulté face à la drogue. Il aura une connaissance des différents relais psycho-médicosociaux à sa disposition dans la zone, etc.

La mendicité est avant tout un problème social

Nos priorités

- Appliquer strictement le règlement de police sur la mendicité
- Créer une mesure alternative à la sanction administrative (suspension de l'amende si la personne apporte la preuve qu'elle s'est engagée dans un suivi psycho-médicosocial, travaux d'intérêt général)
- Faire intervenir les services sociaux compétents plus rapidement et efficacement

9. LA MENDICITÉ ET LE SANS-ABRISME SONT AVANT TOUT DES PROBLÈMES SOCIAUX

❖ Constats

La mendicité englobe de nombreux aspects : troubles à l'ordre public, consommation de drogues (plus de 80% des mendiants consomment), sanitaire, etc. Le MR pour Liège veut être un gestionnaire responsable du pouvoir communal, garant du bien-être et de la qualité de vie de tous les liégeois, sans exception. A ce titre, **nous voulons tant appliquer la loi que proposer un accompagnement social** pour trouver des solutions à long terme.

Les Liégeois(es), les commerçants et les touristes ne se sentent pas en sécurité dans le centre-ville et cette situation doit changer. Effectivement, nous avons constaté des comportements pressants, harcelants, voire agressifs de la part de certains mendiants accostant les passants.

Les grandes villes sont particulièrement confrontées à ce problème, mais **la mendicité est avant tout un problème social !** Nous aspirons à trouver des solutions dans le long terme pour permettre à ces personnes précarisées de **se réinsérer** et lutter contre leurs problèmes, notamment de toxicomanie et d'ivresse publique.

Cependant, l'aide que la Ville peut leur apporter doit passer par la répression des actes délictueux. Il existe un règlement de police sur la mendicité. Rédigé en 2001, il n'est que pourtant très peu appliqué. Nous souhaitons qu'il le soit stricto sensu. Pour rappel, la mendicité est autorisée à Liège, mais sous certaines conditions, notamment :

- Admise de 8h à 17h selon une rotation par quartier, du lundi au samedi ;
- Seuls deux mendiants peuvent se trouver au même endroit au même moment ;
- Les mendiants ne peuvent être accompagnés d'un animal agressif ;

En 2016, **1.314 PV ont été dressés et 458 arrestations administratives** ont eu lieu. Pour évaluer correctement la situation et trouver des solutions concrètes aux problèmes que peut engendrer la mendicité, une évaluation est nécessaire chaque année. Les communes doivent aussi collaborer activement, ensemble, car une majorité de SDF peut venir de l'extérieur.

✓ Propositions

9.1. MENDICITÉ

- **Appliquer strictement le règlement de police sur la mendicité** du 25 juin 2001 tout en menant des actions ciblées tendant vers une réinsertion sociale mieux pensée, dont **la répartition en zones** selon le calendrier

- **Etendre les sanctions administratives communales** au harcèlement et aux infractions

commises sous l'effet de l'alcool perturbant l'ordre public : une prise en charge adaptée des mendiants est nécessaire, une amende administrative seule n'est pas la solution. **Créer une mesure alternative à la sanction administrative :**

- Suspension de l'amende si la personne apporte la preuve qu'elle s'est engagée dans un suivi psycho-médicosocial
- Travaux d'intérêt général

- Création d'un **commissariat social** : création d'une structure qui soit capable d'accueillir les mendiants polytoxicomanes, même sous la contrainte mais également de proposer une prise en charge adéquate

- **L'article 42 du Code de la Route, instituant les droits et devoirs des piétons sur la voie publique s'applique également aux mendiants. Interdire la mendicité sur la voie publique** à tout endroit pouvant gêner la circulation ou la rendre dangereuse doit être une priorité, telle qu'elle est préconisée dans l'article 42.4.1 du Code

- Veiller à ce que les interactions avec le CPAS et la police de Liège soient renforcées afin **de sortir de la détresse sociale les personnes** se livrant à la mendicité. Leurs besoins en hygiène, santé et en logement sont un défi humanitaire qu'il convient de relever

- **Former et informer les policiers du cadre de leur intervention, préventive et répressive** lorsque la personne est sous l'effet d'alcool, de stupéfiants, en train de dealer, harceler les passants ou en troublant l'ordre public.

- Les **infractions pénales** doivent être sanctionnées, il ne faut pas fermer les yeux. L'ivresse sur la voie publique, le harcèlement, la consommation de stupéfiants et le deal sont prohibés par des lois pénales, qui doivent être appliquées.

- Faire **intervenir les services sociaux compétents** afin de s'assurer que les récidivistes ne soient pas au centre de réseaux de traite et de trafic d'êtres humains

- **Dresser régulièrement le nombre de PV dressés, d'arrestations** des mendiants pour évaluer la situation et l'impact des mesures mises en œuvre :
  L'évaluation permanente des données liées à la mendicité pourra se faire lors de réunions qui regrouperont les différents acteurs : agents de quartier, partenaires sociaux, policiers, etc. Une prise de décision et des actions pourront être élaborées.

- Etablir une **cartographie précise des différentes zones** où la mendicité est présente

9.2. L'AIDE AUX SANS-ABRIS

- Garantir **l'accompagnement social** personnalisé des personnes sans-abris par les services adéquatement formés et

- Création et information sur les **abris de nuit additionnels** sur le territoire communal en menant une stratégie de « Housing First » (politique de relogement prioritaire)

Prostitution : Réadaptation sociale est le maître-mot !

Nos priorités

- Encourager les prostituées, qui le souhaitent, à sortir du circuit et favoriser leur adaptation en encadrant leurs parcours de sortie
- Privilégier un travail de collaboration avec les associations de terrain

10. PROSTITUTION : RÉINSERTION EST LE MAÎTRE-MOT !

❖ Constats

La prostitution est **un phénomène social à caractère universel**. Elle reste un sujet conflictuel qui interpelle nos valeurs, bouscule nos idéaux et génère souvent de grands affrontements idéologiques. Aborder un tel thème constitue donc une tâche délicate eu égard au poids de sa charge éthique.

On observe, dans les faits, un certain **laxisme des autorités judiciaires et administratives** qui souvent n'interviennent que lorsque la prostitution provoque des nuisances ou qu'elle se double d'activités criminelles. C'est cette ambiguïté qui ouvre la voie à toutes sortes de dérives.

En ne pénalisant pratiquement plus que la prostitution relevant de la traite des êtres humains et en ayant comme seul objectif la lutte contre la prostitution forcée, la Belgique reconnaît implicitement l'existence d'une prostitution libre et tend même à la réglementer par le biais de l'autorité communale. Il y autant plus d'ambiguïté que la prostitution n'est pas illégale en tant que telle. En Belgique, nous comptabilisons 20.000 femmes qui vendent leur corps contre de l'argent. Le phénomène prostitutionnel tel qu'on le connaît revêt aujourd'hui de nouvelles formes. La pauvreté joue un rôle prédominant dans des comportements adoptés. La prostitution alimentaire, ou occasionnelle, est devenue courante pour certaines femmes qui n'ont pas les moyens de se nourrir. Une fois rentrées dans le cercle vicieux de la prostitution, il est très difficile d'en sortir.

La prévalence de la consommation de narcotiques en général, et de drogues illégales spécifiquement, parmi les prostituées en Belgique, est supérieure à celle observée dans la population. Il apparait que **30 % des prostituées interrogées sont dépendantes** à un ou plusieurs produits et que seule **la moitié d'entre elles a un jour recherché de l'aide concernant cette addiction.**

La stigmatisation dont elles font l'objet les conduit donc pour la plupart au repli social. En effet, l'absence de cadre légal pour la prostitution maintient cette activité dans la clandestinité et en fait un secteur très attrayant pour les trafiquants d'êtres humains.

A Liège, **le phénomène prostitutionnel est négligé dans sa globalité**. Cette lacune persistante est d'autant plus grave dans une ville comme la nôtre où l'on a, sans solution de rechange, « éradiqué » les prostituées de certains quartiers, sans suivi réel de leur sort, alors qu'il était question de s'en inquiéter, notamment lors de la fermeture des salons des rues de l'Agneau et du Champion. La gestion du problème est aussi essentielle à Liège, ville frontalière, qui doit faire face à la cohorte des délits inhérents, hélas, au phénomène (toxicomanie, proxénétisme, facteurs d'insécurité urbaine). **Le groupe MR s'inquiète et envisage des solutions pragmatiques du phénomène prostitutionnel pour l'avenir !**

✓ Propositions

- Créer un **centre de prostitution encadrée à Liège**

- Garantir que, dans le milieu de la prostitution, les conditions d'exercice de cette activité soient **conformes à la législation** actuelle et que les prestataires de services sexuels ne soient notamment pas victimes de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle

- **Encourager les prostituées, qui le souhaitent, à sortir du circuit** et favoriser leur réadaptation sociale en encadrant leurs parcours de sortie

- Privilégier un **travail de collaboration avec les associations de terrain** grâce à des réunions, en groupe, pour définir les actions à mener

- **Réglementer** les lieux, les heures et les modalités d'exercice de la prostitution, et d'ainsi lutter contre les nuisances liées à celle-ci

- **Délivrer des habilitations de « lieux de prostitution »** pour les salons de prestation de services sexuels. Ainsi, la Ville est libre de décider elle-même dans quelles mesures elle désire autoriser la prostitution sur son territoire

- **Garantir des conditions d'hygiène et de sécurité minimales** ainsi qu'une absence de profit anormal et de bénéfice provenant de la prestation de service sexuel pour la personne responsable du lieu

Aménagement du territoire, urbanisme et patrimoine : une politique intégrée et volontariste

Nos priorités

- La Ville doit se doter d'un inventaire des immeubles de valeur architecturale dans le centre de Liège et qui servirait d'outil pour les projets urbanistiques
- Une politique de bureaux volontariste
- Créer un véritable service communal du patrimoine
- Un seul échevinat plutôt que trois tiers d'échevinat

11. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET PATRIMOINE : UNE POLITIQUE INTÉGRÉE

❖ Constats

Quatrième Ville de Belgique en terme de démographie, Liège fait aussi partie de la première agglomération de Wallonie. La ville doit se montrer à la hauteur de son statut. L'urbanisme, l'aménagement du territoire et la préservation du patrimoine sont des éléments indispensables au développement social, économique et touristique de Liège. Dans une logique métropolitaine et supra communale, les pouvoirs publics doivent prendre toute une série d'initiatives, car certains quartiers sont laissés purement et simplement à l'abandon. Concevoir une métropole ne se fait pas au détriment des quartiers, au contraire. Le souci d'un quartier fonctionnel, agréable et conforme aux besoins des citoyens passe bien avant les ambitions d'esthétisme urbain. C'est le nouveau dynamisme que les libéraux liégeois veulent insuffler à Liège.

La ville de Liège n'est pas un modèle en termes d'aménagement du territoire et urbanisme : nombreux sont les problèmes, lente est la réflexion, peu convaincantes sont les solutions. Comme beaucoup de villes anciennes, elle souffre du syndrome historique d'être une ville « construite par des hommes pour des hommes », ce qui la rend parfois moins praticable pour les femmes.

Entré en vigueur le 1er Juin 2017, le nouveau Code du Développement Territorial (CoDT) est une législation dont l'objectif est de répondre aux grands enjeux que sont le défi démographique, la lutte contre l'étalement urbain et le soutien au développement économique. Il reste maintenant à la politique communale de véritablement les mettre en œuvre.

Un exemple frappant de la nonchalance de la politique urbanistique est la gestion de l'espace Tivoli : à l'origine, c'est à cet endroit précis que s'érigeait le chœur principal et le cloître oriental de la Cathédrale Notre-Dame et Saint-Lambert, ensuite l'espace a accueilli successivement la Société militaire, la Bourse officielle du travail, des services communaux et une brasserie-restaurant appelée « Tivoli ». A la fin des années 70, l'ensemble du bâtiment « Tivoli-Bourse » est détruit. Depuis, plus rien ne se passe, c'est un terrain vide en attente de réaffectation, servant épisodiquement à des évènements, récemment agrémenté de bacs de fleurs. On pourrait faire une démonstration similaire avec les dossiers de Bavière et de Coronmeuse. Cette gestion de l'urbanisme manque cruellement d'inspiration et ne correspond en rien avec l'idée que se font les libéraux de ce que doit être le cœur urbanistique de la ville de Liège. On pourrait ajouter à cela l'échec de la place de l'Yser qui ne peut être rentabilisé à sa juste valeur à cause de problème de stabilité.

En ce qui concerne l'aménagement du territoire, le projet de liaison CHB qui date de 1969 et qui devrait compléter le ring autour de Liège en reliant l'E25 à l'E40 est toujours au point mort. Il permettrait pourtant de détourner une partie du trafic de transit qui traverse la zone urbaine.

Liège et la métropole ont besoin d'une vision et de principes directeurs pour les aménagements futurs. De manière générale, notons que l'ambition de ces politiques ne rime pas nécessairement avec grande structure tape à l'œil qui défigure un paysage urbain. Il s'agit d'avoir une vision cohérente et pragmatique de ce que doit être l'ensemble urbain et territorial dans le respect du patrimoine afin de répondre aux attentes des Liégeois.

Il ne faut pas verser dans la « Mipimisation » de l'urbanisme liégeois qui a pour conséquence que les édiles vont promouvoir des projets pharaoniques à Cannes, projets dont ils savent fort bien qu'ils ne respectent pas les règles urbanistiques, règles qu'ils ont eux-mêmes fixées et auxquelles ils doivent dès lors déroger. Il y a aussi une charge de la consultation à inverser. Aujourd'hui, les promoteurs proposent des projets en utilisant l'espace jusqu'au dernier centimètre carré, souvent en dépassant consciemment les gabarits réglementaires. Ils espèrent que le pouvoir communal se limitera à limiter le gabarit au maximum autorisé. Inverser la charge de consultation, c'est imposer au promoteur la rencontre avec les riverains en amont de la présentation du projet.

✓ Propositions

11.1. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

- La Ville doit se doter d'un **inventaire spécifique** qui reprendrait les immeubles de valeur architecturale tant dans le centre de Liège qu'en périphérie et qui servirait d'outil pour les projets urbanistiques. Idem pour les parcelles à lotir.

- Nécessité d'avoir une vision globale des projet immobiliers qui sont présentés comme dans le domaine de la Chartreuse

- **L'administration de l'urbanisme doit améliorer son service** et le personnaliser en fonction du demandeur.

- Instaurer certaines mesures (ex : devantures commerciales) pour **encourager l'embellissement des devantures commerciales ou des façades** dans le centre et dans les quartiers.

- La finalisation des projets entrepris pour que les quartiers soient redynamisés : nous sommes **favorables aux Partenariats Public/Privés**, conçus de telle façon qu'ils passent la rampe européenne

- **L'intégration urbaine** est une condition *sine qua non* : chaque nouveau projet doit

s'inscrire de manière cohérente et respectueuse dans l'environnement urbaine. Le groupe MR refuse de voir s'ériger des projets qui défigurent les quartiers et prône une meilleure intégration des nouvelles constructions dans le paysage liégeois.

- Il faut des **règles d'urbanisme intégrant la biodiversité** afin que cela ne soit pas incompatible (exemple : nichoirs, etc.)

- **Plan urbanistique** : tous les projets doivent s'inscrire dans un plan urbanistique global sur le long terme. Ce plan doit être établi pour les années à venir et définir une ligne de conduite claire et cohérente, dégageant des « coulées vertes » dans tous les quartiers et le long des entrées en ville, déviant le trafic de traversée vers les autoroutes

- Assurer l'intégration optimale du bâti dans l'environnent urbain. Panser les plaies du chaos urbanistique des années 60 en comblant les dents creuses et en relookant les pignons de façades aveugles. Cela doit se combiner avec différentes techniques d'isolation et ainsi **réduire la consommation énergétique**

- Une réflexion globale sur les projets de construction en périphérie verte de la Ville. Nous nous devons de garder ces espaces verts. Une **stratégie supra communale de développement territorial** sera essentielle pour agir de concert, contre l'étalement urbain, dans l'intérêt de tous, tout en préservant nos espaces verts communs. On peut notamment citer le Parc du Ry-Ponet, le site de la Chartreuse, et Thier à Liège.

- **Concertation avec les riverains** : lorsque des projets d'envergure sont à l'étude, avec comme conséquence la modification durable et profonde du paysage, il est primordial qu'une concertation ait lieu entre les pouvoirs décisionnels et les riverains. Ces derniers sont les habitants des quartiers concernés et donc les premiers à subir les conséquences d'une modification du paysage urbain.

- **Une politique de bureaux volontariste** : l'organisation d'une offre liégeoise variée et segmentée qui permettra d'attirer de nouvelles entreprises, institutions wallonnes et internationales. A Liège, le besoin de bureaux était estimé en 2015 à 40.000 m2 à très court terme et plus de 180.000 m2 planifiés à moyen terme. Une campagne doit amener à Liège des institutions d'envergure qui confirmeront son rôle de métropole liégeoise dont manque la Wallonie

11.2. PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

La cohérence que nous prônons passe évidemment par le respect du patrimoine architectural. Une reconversion urbaine moderne ne peut s'effectuer sans équilibre avec la préservation du Patrimoine, sa restauration et sa mise en valeur. L'exemple du dossier de la Maison Rigo a montré que, même si la politique est indubitablement faite de choix et de renoncements, il doit surtout y avoir une communication claire sur les tenants et aboutissants des projets d'aménagement de quartier.

❖ Propositions

- **Confier la gestion du patrimoine à l'échevin de la culture** pour définir et appliquer une stratégie cohérente en la matière.

- **Créer un véritable service communal du Patrimoine,** qui veillera à adopter une meilleure gestion de cette politique en amont, plus sereine et intelligible. Renforcer la CCATM pour remettre des avis sur les projets proposés

- **Favoriser les opérations publiques et privées de restauration et de mise en valeur des monuments historiques** (publics et privés), des sites urbains bâtis (places publiques, etc.) et des espaces verts de qualité (parcs publics, squares…) ;

11.3. GESTION PARTICULIÈRE DU CŒUR HISTORIQUE

Chargé d'histoire, le cœur historique de Liège est son poumon économique, et une formidable vitrine touristique. Il nous parait évident et essentiel d'y mener la politique précise qu'il mérite. Nous avons donc réuni une série de propositions qu'il convient de mettre en œuvre dans différents domaines afin d'y gagner en cohérence et en qualité.

✓ Propositions

- Veiller à conserver le **revêtement pavé** qui fait le charme des petites rues, pour autant que la préservation de l'esthétisme ne se fasse pas au détriment d'une mobilité pragmatique
- Adopter une **politique d'aménagement urbain cohérente et respectueuse** de la valeur historique des bâtiments présents
- Proposer des **tarifs préférentiels** aux liégeois concernant les activités touristiques présentes dans le périmètre
- Favoriser la **mobilité douce** comme mode de déplacement dans la zone historique
- Veiller à respecter un certain nombre de normes concernant le fait d'apposer des **enseignes** sur les façades historique ou considérées comme significatives
- …

Logement : un « Home Sweet Home », taillé pour chacun

Nos priorités

- Permettre le changement d'affectation commerciale en transformant des rez-de-chaussée commerciaux en logement
- Créer un label de qualité pour les kots
- Appuyer le rôle de facilitateur que doit avoir la ville pour l'accès à la propriété

12. LOGEMENT : UN « HOME SWEET HOME », TAILLÉ POUR CHACUN

❖ Constats

Dans le cadre du Projet de Ville 2012-2022, les citoyens liégeois font de la lutte contre l'insalubrité et l'inoccupation des logements une de leurs priorités.

Constatons d'abord qu'en Wallonie, nous attendons une explosion du nombre de ménages isolés : une augmentation de 128.258 ménages (+ 23%) en 15 ans (entre 2015 et 2030) et de 332.297 en 2060 (+ 60%). En 2030, la Wallonie comptera pratiquement 4 millions d'habitants. Nous aurons besoin de 250.000 logements supplémentaires.

Il est essentiel de tenir compte des besoins réels, actuels et prévisionnels, en termes de logements sur le territoire de la Ville de Liège, en fonction non seulement de sa sociologie, mais aussi de sa démographie et également des réserves foncières disponibles. En effet, Liège devrait, à l'horizon 2018, passer à nouveau le cap des 200.000 habitants (soit sa population d'il y a 30 ans) et on peut raisonnablement penser que la ville pourrait compter **+/- 220.000 habitants** à l'horizon 2030. Avec un taux d'occupation de 2,3 personnes par logement, ce sont donc environ **10.000 nouveaux logements** qui seront nécessaires en 2030, dont, à taux de logements publics constants, entre 1000 et 1200 logements sociaux.

En matière de politique de logement, l'augmentation du nombre de ménages de taille réduite, voire de ménages d'une seule personne sera à l'origine d'une **demande croissante de petits logements**. L'offre doit cependant être plus large pour permettre aux familles de venir s'installer à Liège.

Les seniors seront également demandeurs de réponses qualitatives portant sur la sécurité des lotissements ou l'accessibilité et le confort des habitations. Effectivement, Liège compte aujourd'hui **25% d'habitants de plus de 65 ans** et leur nombre croîtra dans les années prochaines. Les Libéraux proposent, pour y faire face, un concept de vie harmonieux pour nos concitoyens du 3ème ou du 4ème âge.

Liège est également **une ville étudiante** qui compte pas moins de 38.000 étudiants dans le supérieur. Avec environ 11.000 demandes de Kots, la Ville se doit d'encourager une offre qualitative.

C'est donc l'ensemble de ces constats qui nous ont poussés à aborder la question dans une démarche prospective. Concrètement, cela signifie qu'il faut aujourd'hui identifier le nombre et le type de logements ainsi que les disponibilités foncières pour que demain, chaque citoyen se sente bien chez lui, dans un logement qui lui convient.

✓ Propositions

- Procéder à un **état des lieux** le plus précis possible pour établir un plan communal adapté et cohérent. La Ville pourrait donc sélectionner de manière plus objective quels types de projets immobiliers accepter et où les placer. Il est essentiel d'avoir une vision d'ensemble des projets en terme d'aménagement du territoire

- Appuyer le **rôle de facilitateur** que doit avoir la ville pour l'accès à la propriété, surtout pour les jeunes, l'accès au logement, notamment pour les nouveaux besoins – familles monoparentales, vieillissement de la population, familles recomposées, PMR

- **Lutter contre les logements publics inoccupés** grâce à une gestion claire et transparente des infrastructures existantes

- **Lutter contre les logements privés inoccupés** grâce à un système d'incitants

- **Créer un label de qualité pour les kots :**
  Il s'agit de vérifier si les kots répondent aux critères règlementaires (conformité avec les obligations légales, salubrité, etc.) mais aussi qualitatifs comme la situation, l'équipement mobilier ou encore internet, etc. On pourrait envisager un système à étoiles incluant aussi la dimension « prix », également importante pour le public visé. La création d'un tel label permettrait aux propriétaires de kots de se faire connaître auprès de la Ville. Celle-ci pourrait ainsi réaliser un cadastre de l'offre en la matière sur l'ensemble du territoire communal et mener une politique en lien avec les besoins identifiés. Un autre objectif serait de stimuler l'offre de kots de qualité par les propriétaires privés, à côté de l'ULG ou des résidences privées, souvent plus onéreuses. Placer les projets de kots près des lieux connectés à vélo, y apposer des espaces de stationnement vélos, avec recharges électriques

- Permettre le **changement d'affectation commerciale** en transformant des rez-de-chaussée commerciaux en logement : à Liège, de nombreux commerces ont déserté les lieux, laissant des surfaces commerciales vides. Actuellement, il est illusoire d'espérer retrouver un indépendant comme locataire. Dès lors, la seule solution consisterait à transformer le rez-de-chaussée en logement et échapper à la menace prévue dans le cas d'immeubles bâtis inoccupés ou délabrés. La baisse du revenu cadastral, comme en Flandre, encouragera ces rénovations

- Accroître la politique de **partenariat public privé** via les AIS ou l'usufruit locatif social

- Discuter d'une **éventuelle fusion du Logis Social de Liège et de la Maison liégeoise** après avoir abordé et réglé les exigences financières

- Promouvoir toutes les formes de logement y compris **l'habitat « Kangourou »,** qui prône la cohabitation intergénérationnelle, par exemple en divisant une maison unifamiliale en deux logements, autonomes mais groupés pour permettre aux personnes âgées de vivre avec leur enfants et beaux-enfants, et ainsi éviter la solitude.

Education : donner des outils pour l'avenir, de la crèche à l'enseignement supérieur

Nos priorités

- Mise à disposition de bâtiments publics pour des gardiennes indépendantes moyennent un loyer
- Priorité à l'apprentissage des fondamentaux
- Collaboration sportive/ludique pour les garderies primaires et maternelles
- Liège, Ville universitaire, a besoin d'un « Monsieur Université »

13. EDUCATION : DONNER LES OUTILS, DE LA CRÈCHE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

❖ Constats

Depuis le Moyen Age, Liège est reconnue comme un centre d'enseignement qualitatif. Notre formation politique a œuvré au cours du temps, et continuera de le faire, au développement de l'enseignement dispensé par notre ville avec pour objectif de voir les pouvoirs publics permettre à chaque enfant, quelle que soit son origine sociale ou sa fortune, d'avoir accès à un **enseignement dynamique et de qualité**.

Il est temps de réagir et de proposer des solutions adaptées à cette politique précieuse. L'enfant, l'élève, et l'étudiant sont au centre de notre projet pour l'école liégeoise d'aujourd'hui et de demain. Les craintes posées par le Pacte d'excellence (si mal nommé) n'entament pas notre volonté de créer une école qui forme les Hommes libres de demain en promouvant **l'effort, la réussite et la vie en communauté basée sur le respect**. De même, nous défendons une révision du décret inscription et la nécessité d'avoir une réflexion sur la question des listes d'attente au niveau des inscriptions.

L'école doit être un lieu accueillant et sûr où les enfants vont, sous la conduite avisée de professeurs bien formés (et formés en continu), apprendre à vivre ensemble, développer leur confiance en eux et leur personnalité propre afin de pouvoir mener une vie responsable et sensible au bonheur de soi et de l'autre. L'école doit amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences pour pouvoir apprendre toute leur vie par eux-mêmes et prendre une part active à la vie sociale, économique et culturelle. L'école doit aussi préparer à être des citoyens responsables capables de contribuer au développement d'une société démocratique solidaire pluraliste et ouverte aux autres cultures. L'école doit développer le plaisir de vivre ensemble, le respect de l'autre et de notre environnement.

Ces considérations visent à appréhender le constat suivant : à 15 ans, 1 élève francophone sur 5 se classe au niveau 2 de l'échelle PISA de compréhension de l'écrit. Le niveau 2 est considéré comme « le seuil de compétence à partir duquel les élèves commencent à montrer qu'ils possèdent des compétences en compréhension de l'écrit qui leur permettront de participer de manière efficace et productive à la vie de la société3 ». Près d'1 élève sur 4 (23,3%) n'atteint pas ce niveau.

Nous réitérons notre **attachement à l'enseignement communal liégeois, qui occupe environ 3000 membres,** du fondamental au supérieur, général, technique et professionnel et à la bonne formation des instituteurs. Son budget est passé de plus de 18 millions d'euros en 2013 à un peu plus de 10 millions en 2017. Nous pensons qu'un enseignement communal de qualité est le meilleur vecteur d'accès à l'égalité des chances. Nous voulons proposer à cet enseignement communal une nouvelle façon de fonctionner en mettant le doigt sur les

errements, le top down « échevin- direction » et les jeux des nominations des directeurs ayant montré leurs limites. Aussi, une attention particulière sera accordée à la lutte contre le harcèlement scolaire, qui peut avoir des conséquences dévastatrices sur le développement personnel de l'enfant ou de l'adolescent, notamment avec l'utilisation des réseaux sociaux.

L'enseignement doit aussi s'adapter aux nouveaux défis de notre société que sont la transformation de l'emploi dû à la révolution numérique et technologie, le repli identitaire et la montée des fanatismes et mouvements xénophobes, et la profusion des sources d'informations, notamment via les réseaux sociaux et la nécessité d'apprendre à notre enfant à la traiter en faisant preuve d'esprit critique

✓ Propositions

13.1. PROPOSITIONS COMMUNES À L'ENSEIGNEMENT

- Nécessité de créer les **états généraux de l'enseignement liégeois** afin de rechercher les objectifs et les valeurs qu'il doit porter, mais aussi déterminer les moyens concrets à mobiliser. Cela se fera en associant à la réflexion tous les acteurs de l'enseignement : élèves, professeurs, parents, directeurs, éducateurs, personnel administratif et technique, échevinat de l'enseignement, acteurs économiques et culturels. Il s'agira d'analyser les causes de l'échec mais aussi de développer et maximiser les expériences réussies
- **L'évaluation des directions** doit être systématisée et il convient de doter chaque école d'un budget bisannuel de fonctionnement
- **Rationnaliser la charge administrative** devenue trop lourde pour les directions et mettre en place une politique de remplacement des enseignants malades.
- Une attention particulière sera portée à la **lutte contre le harcèlement scolaire** grâce à la mise en place d'actions concrètes au sein des écoles, que cela soit à destination du corps enseignant, du personnel encadrant, mais aussi des élèves et de leurs parents : campagnes de sensibilisation, ateliers didactiques, instauration d'une personne de référence au sein de chaque établissement scolaire, collaboration entre les acteurs.
- **Dépolitiser les nominations de Directeur** tout en donnant plus de poids aux Directions d'établissements.
- **Limiter l'obligation de passer par des marchés publics chronophages**
- Réaliser un **audit sur les besoins en terme d'infrastructure**
- Assurer un **soutien et une écoute plus adaptée aux enseignants** pour les soutenir d'une manière plus adéquate
- **Encourager et soutenir davantage les structures au sein des établissements qui accompagnent et soutiennent les enfants qui éprouvent des difficultés scolaires, sociales et familiales** afin que ces derniers puissent évoluer sereinement dans leur environnement scolaire

- Chaque implantation (enseignement primaire et secondaire) devrait avoir son « **Conseil Organisateur »** reprenant l'autorité communale, la Direction, les représentants des enseignants, les représentants des parents. Pour que le projet scolaire de l'école soit porté par ceux qui la vivent, ensemble. Le MR propose de mener cette expérience dans une école pilote
- Etudier la possibilité et l'utilité de développer un **programme test de pédagogie inversée**
- **Promouvoir les devoirs à domicile, la fréquentation des bibliothèques publiques** et à la fois mettre en place des outils de détection des enfants en difficultés sur ce plan et des solutions concrètes
- Développer des **synergies avec les écoles de devoirs et les centre de formation pour adultes**
- Installation d'une **cellule bien-être et prévention des assuétudes** : il faut mettre en place un programme d'information et de prévention de la toxicomanie, dont le cannabis dont les effets négatifs sur les jeunes sont démontrés. Il faut aussi organiser la prévention des assuétudes liées aux nouveaux moyens de communication et aux réseaux sociaux. A ce propos, une formation du personnel enseignant et éducatif doit être dispensée avec régularité
- **Lutter contre l'absentéisme** : le décrochage scolaire est souvent la face visible d'un iceberg de mal-être. Problèmes à la maison, problèmes de comportement ou de fréquentation, si ceux-ci ne sont pas détectés à temps, c'est souvent la voie de l'échec et même de la délinquance qui s'offre inexorablement au jeune. Les PMS et les éducateurs font déjà un travail en la matière qui mérite d'être salué. Il faut leur assurer un relai extérieur à l'école pour aller à la rencontre de ces jeunes qui sont en passe de déserter l'école et leur famille, là où ils se trouvent, dans leur réalité sociale et économique. Des collaborations avec d'autres services doivent être systématisées
- **Soutenir davantage les filières d'enseignement spécialisé** dont l'Ecole dans l'hôpital Léopold MOTTET, l'I.R.H.O.V. et l'E.M.E.S.S.
- Soutenir davantage **l'enseignement de promotion sociale** (CEFA) en encourageant un contact plus direct avec le monde du travail comme pour ceux qui ont décroché par le passé. Ces formations doivent répondre au mieux aux besoins du marché de l'emploi. Il faut également améliorer l'accueil des primo arrivants et des personnes au bagage scolaire très faibles. Enfin, une bonne collaboration avec le Forem et à la formation aux métiers en pénurie est essentielle
- **Soutenir la Haute Ecole de Liège** en lui donnant des outils de gestion et d'enseignement modernes pour lui permettre de toujours améliorer son niveau d'excellence. Il est aussi nécessaire de **développer les passerelles avec ULiège** pour offrir à l'étudiant des possibilités de perfectionnement universitaire
- Offrir aux élèves un repas scolaire équilibré et varié à un coût accessible, tout en privilégiant les **circuits courts dans les cantines** et une nourriture adaptée au fil des saisons

- Mise en place d'un plan triennal d'investissement et des actions transversales pour **rénover les bâtiments scolaires**, que cela soit en termes de salubrité, de sécurité, de convivialité, ou de consommation énergétique
- Veiller à ce que chaque école dispose d'un **parking vélo sécurisé** pour promouvoir la mobilité douce et réduire le trafic automobile généré par l'école
- Mise en place d'une **cellule de spécialistes de la subsidiation** à l'échevinat de l'enseignement pour permettre de financer la modernisation et l'amélioration qualitative de notre offre d'enseignement
- L'accès à nos écoles doit être pensé dans une perspective de mobilité globale au sein de la Ville. **Les abords des écoles doivent être systématiquement sécurisés** et une évaluation de la situation concrète doit être menée école par école
- Organiser la dispense d'un **cours de citoyenneté** et une étude des différentes pensées laïques et religieuses, dans leurs dimensions historique, sociologique et spirituelle afin qu'au sortir de l'enseignement, les étudiants maitrisent la gestion de l'information tirées des médias, des réseaux sociaux et des sites d'information, avec un esprit critique leur permettant de pratiquer librement l'examen de ces données pour se forger leur propre opinion sur une base réfléchie sans tomber dans les pièges de telle ou telle propagande

13.2. CRÈCHES

- **Meilleure collaboration entre l'ONE et les autorités communales**
- Augmenter le nombre de places dans les crèches, notamment par la **mise à disposition de bâtiments publics** pour des gardiennes indépendantes moyennant un loyer
- Développer nos garderies comme **instruments de lutte contre l'échec**, car ces infrastructures ne se limitent pas à des « parc à enfants ».
- Une étude doit être réalisée pour déterminer comment organiser ces garderies et avec quel type de personnel d'encadrement pour les transformer en école de devoirs et de remédiation, en y **développant notamment des activités culturelles ou sportives**. Ces garderies doivent pouvoir offrir une palette d'activités où l'enfant et ses parents opéreront des choix en fonction de ses envies et de ses besoins.

13.3. ENSEIGNEMENT MATERNELLE

- Mettre l'accent sur sa **promotion et l'amélioration du cadre de vie** qui puisse offrir un environnement et un encadrement compétent propre à l'éveil à soi et au monde ainsi qu'à l'acquisition de l'hygiène de soi, d'un comportement adapté à la vie sociale, de la politesse et du maintien

13.4. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

- **L'apprentissage des fondamentaux** (lire, parler, compter) doit être la première des priorités. Les premières années de la scolarité doivent nécessairement et impérativement assurer à tous les élèves la maîtrise de la langue de l'enseignement, peu importe les différences de départ face à la langue. Cette maîtrise conditionne l'accès aux autres apprentissages. Il est nécessaire de mener une évaluation des pédagogies et sur les méthodes employées actuellement doit être opérée.
- A côté de ces fondamentaux, il faut développer **les pratiques coopératives** en matière d'enseignement. L'enseignement « top-down » traditionnel, dans notre modèle multiculturel, est limité. « Il ne suffit pas d'enseigner pour que les élèves apprennent, disent les experts. Quand les élèves apprennent par la coopération, les études montrent que celui qui apprend le plus c'est le transmetteur ». Le MR estime que les valeurs du « vivre ensemble » doivent être encouragées par cette coopération à l'école, où la présence des enfants est obligatoire et doit faire l'objet d'un suivi et d'un accompagnement.
- La **pratique du sport à l'école** doit recevoir notre attention tant notre époque pousse les jeunes, notamment en raison des réseaux sociaux, à trop de sédentarité. Des synergies avec l'échevinat des sports et les clubs sportifs doivent être développées pour que le sport soit une réalité dans la vie scolaire mais aussi extra-scolaire de nos jeunes.
- **L'initiation aux outils informatiques**, à leur bon usage et à l'esprit critique doit être réalisée dès l'école primaire
- Un **programme d'aide et d'assistance**, via notamment le tissu associatif, doit être mis en place pour former les parents en demande ou en difficulté à la mission qui est la leur. Ils doivent être responsabilisés à leurs obligations, l'école ne peut pas tout faire et ils sont les premiers acteurs de l'éducation de leurs enfants
- Les **comités de parents** sont le poumon d'une école, là où les enseignants en sont le cœur. Chaque établissement doit s'appuyer sur un comité de parents. Cela contribue à rendre l'école vivante, adaptée aux réalités et spécificités du terrain, et à associer les parents et les enseignants dans un même projet éducatif
- **Remise à niveau des écoles en difficultés**, telle l'école Maurice Destenay dont la gestion doit être réorientée et redéveloppée
- **Un test d'orientation en fin de parcours primaire** doit enfin pouvoir être dispensé, sur base volontaire, à chaque enfant à la fin du cycle primaire pour aider les parents dans leur choix pédagogique pour l'avenir de leurs enfants
- Apprendre **une seconde langue dès la première primaire.** L'immersion et les stages linguistiques sont des outils performants à valoriser. Il faut veiller également à multiplier l'offre d'immersion en langue allemande notamment au niveau secondaire. Il doit y avoir une cohérence entre les possibilités d'immersion en primaire et leur continuum en secondaire.
- **Collaboration sportive/ludique** pour les garderies primaires et maternelles
- Réintégrer **chant et musique** dans l'enseignement
- **Synergie entre les écoles et les lieux de culture**

13.5. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

- **Renforcer les programmes d'immersion en langue étrangère**
- **Redynamiser l'enseignement secondaire communal** par une promotion claire et plus efficace.
- Mettre l'accent sur **l'approfondissement de la connaissance de la langue française**. Trop de jeunes échouent dans les études supérieures pour une mauvaise maîtrise du français.
- Valoriser et défendre les cours de langues, de sciences, d'histoire et géographie mais aussi du **latin**. En effet, offrir aux étudiants sur base volontaire, la possibilité d'étudier le latin, c'est leur donner la possibilité de se plonger dans les racines de notre langue, mais aussi de notre culture ou de notre système juridique. C'est un merveilleux outil d'ouverture d'esprit et d'apprentissage d'une méthode analytique.
- Appuyer sur l'apprentissage de la **maitrise de l'informatique et du nécessaire esprit critique qui doit l'accompagner** afin d'en faire un outil d'épanouissement plutôt que d'asservissement.
- **Favoriser l'accès à la culture**, aux cultures, par le biais d'activités à l'école et en dehors de l'école. Notre ville est riche de musées, d'un opéra, d'un orchestre et de théâtres et d'écoles de danse, d'associations culturelles diverses et qualitatives. En termes de rencontre de l'étudiant avec ce tissu culturel dense, nous pouvons faire mieux.
- Mettre en place plus de **synergie entre l'école et les associations sportives**, ainsi que l'échevinat du sport.

13.6. ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

- **Eviter la ghettoïsation** des écoles techniques. Y créer des Conseil organisationnels en impliquant les parents
- Promouvoir **l'intelligence de la main et sensibiliser les professions indépendantes à la prise de stagiaires**
- **Valoriser les fleurons liégeois** tels que les écoles d'Hôtellerie, d'Armurerie, d'Horticulture
- Mener une **réflexion structurelle** pour estimer l'intérêt d'amener l'enseignement professionnel et technique au sein d'une gestion provinciale
- Augmenter le nombre de **stages en entreprise** pour que la formation soit directement en lien avec le terrain
- **Informer les jeunes sur ces filières et leurs perspectives en termes d'emploi**
- Une réelle **promotion** doit être opérée et les initiatives du type « porte ouverte », « journée info » doivent être systématisées et renforcées par la présence des professionnels des divers secteurs
- Un **programme d'investissement** en termes de matériel de formation et de formation continue des enseignants est indispensable

13.7. LIEGE, VILLE UNIVERSITAIRE

- **La Ville de Liège doit être en permanence aux côtés de son université et de ses grandes écoles.** Créer un « Monsieur Université » ou un « Echevin de l'Université » qui, pour la Ville, gérerait tous les contacts avec l'Alma Mater
- **Liège est la seule ville universitaire de Wallonie**. Cet atout doit sans cesse être **valorisé**. En veillant à ce que la Ville soit aux côtés de toutes les organisations culturelles, sportives, scientifiques de l'Université, en créant un « Monsieur Université » au sein du personnel communal, en charge d'organiser tout ce partenariat. En veillant à ce que la Ville se repose systématiquement sur l'ULiège pour toutes ses études, expertises, témoignages lors de conférence…
- Une **politique d'aménagement du territoire plus cohérente et intégrée entre Ville et Université**
- Assurer **une desserte plus efficace du/vers le Sart-Tilman** et veiller à ce que la jonction entre le centre-ville et le Sart-Tilman soit facilitée durant l'année scolaire
- Aider au rayonnement international de ULiège **en favorisant les contacts de la ville avec d'autres villes universitaires**
- Aider au financement des études des cellules des différentes facultés en encourageant celles qui concernent la politique communale de la ville
- **Favoriser les liens entre les différentes facultés et les échevinats** de la ville pour organiser plus facilement des événements communs ou expositions conjointes
- Des solutions d'habitation pour les étudiants (kot) doivent être encouragées et élargies par **une politique d'aménagement du territoire plus cohérente et intégrée**

Culture : le respect du passé, pour mieux vivre le présent

Nos priorités

- Faire entrer les académies dans l'école
- Développer les activités culturelles dans les quartiers à partir des bibliothèques
- Consacrer, pour tout investissement urbanistique d'envergure, un faible pourcentage du budget à la valorisation du patrimoine local ou à la création d'une œuvre d'art d'un artiste local
- Veiller à long terme à une programmation muséale de qualité capable d'accueillir les touristes à Liège.

14. CULTURE : LE RESPECT DU PASSÉ, POUR MIEUX VIVRE LE PRÉSENT

❖ Constats

La culture est un élément omniprésent de la vie liégeoise. Elle est nécessaire au bien-être des citoyens, nécessaire au bon fonctionnement de la Ville de Liège, qui a un rôle à jouer en la matière. Effectivement, les communes interviennent à hauteur de 35% dans le financement de la vie culturelle, soit le second niveau de pouvoir après les Communautés.

La culture, à Liège, revêt des formes bien différentes.

Parlons de nos grandes institutions, Opéra, Orchestre, théâtres, musées icônes de la culture liégeoise. Pour que nos institutions perdurent et restent le joyau de Liège, il faut les entretenir.

Mais elle ne se limite pas à cela. Il nous importe de parler également des artistes qui ne trouvent pas leur place, souvent perdus dans les méandres d'institutions culturelles imposantes et indétrônables. Comment peuvent-ils se faire une place sur la scène de la Cité Ardente ? Est-ce possible d'y arriver ? Une quinzaine de salles de théâtre et de spectacles foisonnent sur la scène liégeoise, mais elles doivent se battre pour exister, ce qui est inacceptable.

A Liège, nous comptabilisons pas moins de 13 bibliothèques de quartier. Elles sont dotées d'un budget annuel de plus de 2,5 millions d'euros et 41 agents communaux leur sont attribués. 8.500 personnes fréquentent annuellement ces bibliothèques. Ce réseau assure une bonne couverture du territoire et constitue un bel exemple de décentralisation culturelle. Le groupe MR entend pérenniser ces institutions et leur assurer un avenir à court et à long terme.

La culture est le fondement de notre identité commune, elle permet de promouvoir l'interculturalité face aux replis identitaires en réaffirmant le socle des valeurs universelles comme fondement essentiel de la cohésion sociale. Pour le MR, les communes doivent s'investir davantage, se retrousser les manches et faire face aux nombreux défis qui nous attendent.

✓ Propositions

14.1. CULTURE ET ÉCOLES

- **Développer des synergies entre l'école et les bibliothèques** en y développant le prêt de livres en plusieurs exemplaires et, surtout, en favorisant la co-construction de projets entre enseignants et bibliothèques

- **Faire entrer les académies dans l'école** grâce à un cofinancement communal : proposer gratuitement des cours de musique, de chant, de dessin, de peinture, etc. une ou plusieurs fois par semaine aux enfants qui sont en garderie

- **Favoriser des partenariats étroits entre écoles et artistes,** par exemple, en invitant des artistes à l'école et en montant avec eux des projets théâtraux ou musicaux. Cela passe par un effort significatif d'information sur les mécanismes prévus par le décret Culture-Ecole

- Faciliter les **visites scolaires** dans les lieux de culture en assurant un transport gratuit et une entrée pour un prix symbolique : 1 € par enfant, par exemple.

- Proposer, pour chaque lieu culturel liégeois, des **dossiers pédagogiques** par tranche d'âge pour faciliter le travail des enseignants. Les mettre gratuitement à disposition des enseignants par téléchargement

14.2. LES BIBLIOTHÈQUES

- **Développer les activités culturelles** dans les quartiers à partir des bibliothèques, en liaison avec les comités de quartier, et ce tout au long de l'année et pour tous les publics

- **Renforcer ou établir des collaborations avec les bibliothèques existantes** (Bibliothèque Ulysse Capitaine, Cabinet des estampes, Bibliothèque des Chiroux, Bibliothèque de l'Université, etc.)

- **Soutenir les bibliothèques du futur** dont le rôle est de plus en plus important en termes de médiation des publics, d'outil de formation, comme en termes d'animations centrées sur le livre, mais aussi d'ouverture aux nouveaux médias, à l'instar des « idea store » londoniens

- Favoriser la pratique citoyenne et gratuite **des « boîtes à livres »** en divers endroits couverts de la commune

- **Lier la future Grande Bibliothèque de Bavière au nom de Georges Simenon**, y insérer les collections de l'ULiège, une cinémathèque « Simenonienne », y associer la chapelle d'Outre-Meuse

14.3. ACTEURS CULTURELS LOCAUX

- Exposer les œuvres des **artistes liégeois** dans des endroits variés (gares, aéroports, galeries commerciales, etc.)

- Etablir une **liste des potentiels lieux d'exposition**, qu'ils soient publics ou lieux de patrimoine

- **Favoriser les appels à projet** et aider les acteurs du milieu à décrocher des subsides, sur base de critères précis et définis à l'avance (à développer)

- **Créer des « fêtes des artistes »** (comme des fêtes de la musique mais pour d'autres arts)

- **Festival de courts métrages à Liège**

- **Réinstaller le Cercle des Beaux-Arts**, qui vient fêter ses 125 ans et partager les cimaises de la rue Sœurs de Hasque avec l'Académie

- **Soutenir TOUS les festivals de manière identique**

- Veiller à assurer une **gestion équitable quant à l'organisation et l'aide logistique et financière des différents festivals**

14.4. FOLKLORE

La Ville, sans poursuivre une appropriation politique et sans s'immiscer dans l'organisation interne des différents folklores, devrait se muer en **un réel soutien actif** (au-delà du simple appui logistique) **aux manifestations populaires** en assurant leur légitimité, leur longévité et la valorisation des bénévoles actifs. Nous proposons de créer, dans le cadre de l'Echevinat de la Culture, **une Commission du Patrimoine vivant**. Cette commission pourrait réunir des représentants des différents folklores, tout comme d'autres acteurs aux horizons variés (ethnologues, chercheurs ou encore des personnes de la société civile, véritables mémoires en la matière).

Cette Commission veillerait :

- À la sauvegarde du folklore et au renouvellement des équipes, étant donné la difficulté de trouver, dans la jeune génération, des personnes garantes de la pérennisation

- A la transmission du folklore de génération en génération

- À sa promotion, grâce à une information complète et de qualité sur le site de la Ville de Liège

- À collecter toute information le concernant en la matière tout en incitant la recherche ethnologique des pratiques culturelles en cours ou oubliées afin de devenir une référence locale

- A cela s'ajouterait la création d'une charge scabinale en matière de festivités, folklores et associations patriotiques.

14.5. CULTURE ET BUDGET

- Les dépenses culturelles sont, pour le MR, des **investissements de première importance**. Trop souvent, ce sont les premières à souffrir de coupes en cas de difficultés budgétaires : il faut éradiquer ce réflexe

- Prévoir, dans le budget communal, la mise en place d'**un budget participatif culturel** à destination des citoyens, des acteurs associatifs et culturels voire des artistes eux-mêmes pour proposer ensemble des évènements fédérateurs. Cela permet de responsabiliser les citoyens et de les rendre plus entreprenants et impliqués dans la vie culturelle de la commune

- Consacrer, pour tout investissement urbanistique d'envergure, un faible pourcentage du budget à la **valorisation du patrimoine local ou à la création d'une œuvre d'art d'un artiste local** (1 ou 2 % de l'investissement). La ville de Marche a adopté ce principe avec des résultats remarquables

14.6. INSTITUTIONS CULTURELLES

Nos grandes institutions ont un rôle décisif à jouer pour la notoriété et l'attractivité de Liège.

Le bilan de nos musées est décevant, peu ambitieux. La politique muséale est à revoir sérieusement pour que Liège reste un véritable pôle culturel. Il n'existe aucune complémentarité entre nos musées, qui devraient pourtant fonctionner ensemble, chacun avec leurs spécificités pour que le public bénéficie d'une offre culturelle riche et variée.

Ce n'est actuellement pas du tout le cas et c'est pourquoi le groupe MR pointe les lacunes du doigt et propose des solutions :

- Une **carte d'entrée commune** aux différents musées
- L'instauration d'un **tarif préférentiel** pour les liégeois concernant toutes les institutions culturelles de la commune
- **Rendre aux Cercle des Beaux-Arts sa salle d'antan**, rue Sœurs de Hasque où le cercle de 125 ans pourrait cohabiter avec l'Académie et les expos de la Ville de moindre importance

Notre proposition pour **l'Opéra Royal de Wallonie et l'Orchestre Philharmonique Royal de Liège :**

- Nous sommes opposés à toute fusion des deux institutions pour leur permettre de remplir et d'élargir leurs missions. Nous souhaitons que la collaboration entre ces deux institutions soit optimale et permette de donner lieu à des événements de grande envergure en partenariat avec d'autres institutions culturelles d'autres régions ou pays. Miser sur le rayonnement national, eurégional et international

Nos propositions pour l**a Boverie** :

- Entamer une évaluation du musée de la Boverie
- Faire du musée de la Boverie un vrai musée des Beaux-arts
- Utiliser la grande galerie pour exposer nos collections qui sont reléguées au sous-sol
- Instaurer une véritable cellule de programmation pour le Musée de la Boverie afin de remplir ce bijou qui est pour beaucoup dans la relance de Liège avec des expositions de niveau international.

Notre proposition pour **la salle Saint-Georges** :

- Maintenir la salle Saint-Georges comme lieu d'exposition au centre-ville avec son architecture hélicoïdale

Nos propositions pour **le Grand Curtius** :

- La réouverture d'un vrai musée d'Armes puisque la Ville dispose de la deuxième plus grande collection d'armes au monde ;
  Il faut aussi relancer le Grand Curtius en redéveloppant les collections du Musée du Verre et des Arts décoratifs, en ouvrant une section « Années 60 », en récupérant des espaces dans l'ancien Palais aux expositions souvent négatives pour le Musée qui les accueille

  Il faut également une meilleure politique d'exposition temporaire pour le Grand Curtius :
- Réenvisager la maintenance et la promotion du musée
- Revoir les parcours avec une véritable section consacrée à l'art nouveau
- Réflexion globale sur le Musée d'Ansembourg : quid de la rénovation ?

Notre proposition pour **le Cabinet des Estampes** :

- Convenir une collaboration étroite et active avec les Collections artistiques de l'Université et avec la bibliothèque de l'Académie royale des Beaux-Arts, dont les collections sont parfaitement complémentaires. Dès, nous souhaitons proposer de fusionner les collections et les placer salle Saint-Georges.

Notre proposition pour **le Trocadéro** :

- Restaurer cette salle pour préserver le dernier théâtre italien de la ville.

Sport : une distraction, un hobby, une hygiène de vie

Nos priorités

- Attribuer la compétence « sport » à un échevin
- Etablir un cadastre des clubs liégeois et aider ceux qui investissent dans la jeunesse
- Réinvestir dans les centres sportifs et plaines de sports
- Faciliter l'accès des infrastructures sportives aux habitants de Liège

15. SPORT : UNE DISTRACTION, UN HOBBY, UNE HYGIÈNE DE VIE

❖ Constats

Un Liégeois sur trois est affilié à un club sportif, mais pourtant la matière n'est abordée que durant les discussions budgétaires, une fois par an. Aucun échevin n'a cette matière dans ses attributions et les budgets affectés sont minces, pour ne pas dire transparents. Le sport à Liège est géré par l' asbl Liège Sports qui reste sous financée.

Les subsides de la ville à tel ou tel club ne répondent à aucune logique claire, ni à aucune équité. Face à l'ampleur de la tâche, nous pensons qu'il est nécessaire d'établir un cadastre des différents clubs pour implémenter une politique juste et efficace en adéquation avec la réalité du terrain. Il faut établir des critères de subventionnement clairs et ne pas y déroger : formation des jeunes, formateurs diplômés, mixité, sports reconnus, signature d'une charte du fair-play, inscription dans des fédérations et à des compétitions.

De nombreux Liégeois font de la ville leur terrain de sport favori : course à pied, marche, vélo, etc. Le succès de la course des 10 kilomètres de Liège en est la preuve la plus évidente. Cependant, cet événement annuel fait figure d'exception. Nous souhaitons apporter aux sportifs davantage.

A l'heure où la ville a de grandes ambitions de métropole, il est évident que le rayonnement de la Cité Ardente doit passer par l'organisation d'événements prestigieux, à l'instar de Liège-Bastogne-Liège et le Tour de France, par exemple. Il faut accueillir des évènements dans des sports moins médiatisés que le vélo, le tennis, le foot. Il faut revoir les conditions de location du Country-Hall pour permettre l'accueil des sports moins connus. Un parallèle avec le Spiroudôme de Charleroi gagne à être étudié.

✓ Propositions

- **Favoriser l'organisation d'événements sportifs sur le territoire de la Ville** (joggings, randonnées cyclistes, tournois en tous genres…) tant au niveau du sport de loisirs que de compétitions internationales

- Réaffirmer notre **volonté de voir Liège soutenir ses clubs et ses fleurons**. Le sport, c'est aussi du spectacle et un loisir pour les habitants qui assistent en tant que spectateurs aux exploits du/des club(s) liégeois

- **Attribuer le compétence « sport » à un échevin** pour, enfin, prendre cette politique à bras le corps et la développer

- **Etablir un cadastre des clubs liégeois** et de leur situation financière afin d'établir équitablement le montant des subventions communales sur base des critères inclusifs

- **Développer un partenariat efficace avec l'échevinat de la Santé** afin d'implémenter une politique sport/santé. L'objectif premier de ce partenariat sera d'augmenter le nombre de sportifs sur Liège. Les encadrer dans le cadre d'un partenariat avec la cellule « sports2 » du CHU de Liège

- **Sécuriser, éclairer, baliser et entretenir** au maximum les endroits en ville pour la sécurité de ceux qui veulent s'adonner à l'activité physique, dans les parcs publics en commençant par les infrastructures existantes des « plaines » de sport de Grivegnée, Naimette ou Cointe

- Construire et entretenir une **mini-piste d'athlétisme et une salle d'entrainement pour le RFCL Athlétisme à Cointe** afin d'y accueillir Nafi Thiam dans des conditions décentes

- Installer de **nouveaux parcours vitae en** tirant profit des espaces verts

- **Mettre en place une gamme d'appareils de fitness**. Ils pourraient compléter les traditionnelles aires de jeux pour enfants en s'adressant aux tranches d'âges adultes (évaluer l'expérience des installations de la nouvelle place de l'Yser en Outre-Meuse)

- Un rendez-vous hebdomadaire de « **jogging pour tous** », encadré par des moniteurs, chaque semaine dans un quartier différent

- Développer des **partenariats entre les garderies communales et les clubs de sport**

- Développer des **compétitions sportives locales** entre les écoles de la ville

- Permettre à tous ceux qui le peuvent de se rendre à l'école à pied ou à vélo en toute sécurité en développant des **itinéraires sûrs et en installant des parkings à vélo sécurisés**

- **Maintenir l'aide indirecte (frais énergétiques, etc.) aux clubs communaux**

- Veiller à une **tarification préférentielle** pour les habitants de Liège, comme c'est le cas à la piscine d'Ans

- **Mettre les infrastructures communales au service des clubs sportifs** pour permettre l'extension de leurs écoles de jeunes. Moderniser la plaine des sports de Cointe pour y accueillir les jeunes sportifs, faire cohabiter le sport pour tous avec le sport de clubs

- Remettre les **animateurs sportifs** sur les terrains de sports et en augmenter le nombre. Le sport est, avec la musique, le meilleur vecteur d'intégration

Santé : Mens sana in copore sano

Nos priorités

- Inciter à se former aux premiers secours
- S'assurer de la qualité des produits utilisés dans les cantines scolaires
- Promouvoir les déplacements non motorisés

16. SANTÉ : MENS SANA IN CORPORE SANO

❖ Constats

La santé publique fait face à de nouveaux enjeux tels que le vieillissement de la population, l'augmentation des maladies chroniques, l'évolution des technologies et des traitements. Le niveau communal n'a que peu de compétences, mais reste un acteur majeur en matière d'information, de prévention et de promotion de la santé.

Liège dispose de trois grands centres hospitaliers et d'autres institutions de qualité qui dépendent d'autres autorités mais la Ville peut contribuer aux objectifs de santé publique.

La santé de nos jeunes dépend, entre autres choses, de la qualité de la nourriture que ceux-ci consomment. Une attention particulière doit ainsi être portée aux menus des différentes cantines de nos écoles.

A travers une collaboration accrue avec les plannings familiaux, les centres de soins en santé mentale ou encore avec les observatoires provinciaux, Liège doit pouvoir proposer des services de proximité performants.

Le Plan de Cohésion Sociale de Liège est l'acteur majeur de la prévention, notamment dans la gestion des assuétudes. Des actions de santé publique doivent, à ce titre, être multipliées.

La ville a également un rôle préventif à jouer par l'intermédiaire de campagnes contre le tabagisme et la consommation excessive d'alcool.

La Ville doit mener des campagnes gratuites de dépistage de maladies qui touchent les seniors. Le CHU de Liège (le Pr Sakalihasan) a mené une campagne gratuite de dépistage dans les communes d'Esneux, de Chaudfontaine, de Serang des anévrismes abdominaux artériels. Il faut avancer dans ce sens. L'anévrisme abdominal artériel est aussi appelé le tueur silencieux. Il touche de nombreux seniors et le dépistage systématique peut sauver des vies.

Enfin, en incitant au plus grand nombre de se déplacer sans utiliser un véhicule motorisé, il sera plus facile de pratiquer quotidiennement de l'exercice physique et d'améliorer sa condition.

✓ Propositions

- Développer des **campagnes de dépistage** de maladies spécifiques sur des publics cibles et participer aux recherches de l'ULiège

- Installer un **département Santé** afin de faciliter les collaborations entre les différents hôpitaux la commune et la Province en matière d'infrastructure, de mobilité et de

services

- **Développer des campagnes publicitaires** ciblées sur la surconsommation d'alcool et de drogue vers des publics cibles (par ex. les femmes enceintes)

- S'assurer de la qualité des produits utilisés dans les **cantines scolaires** en maximisant l'utilisation des produits labellisés « bio » ou « local »

- **Promouvoir les dons de sang, le don d'organes, le don de cerveau, le don de corps à la science dans un véritable partenariat avec l'ULiège et les médias**

- **Inciter les Liégeois à se former aux premiers secours** à apporter en cas d'accident. Ces formations pourraient être données en priorité au personnel de la ville

- Evaluer la situation sur les **défibrillateurs** et continuer à en installer dans tous les lieux de vie de Liège

- Communiquer un maximum dans la ville sur les **bonnes pratiques alimentaires** sans verser dans des campagnes utopiques et mal gérées comme cela a trop été le cas auparavant

- Inciter le plus grand nombre à marcher ou à utiliser un vélo en **aménageant le territoire et en proposant un réseau cyclable sécurisé dans le centre et vers les zonings et la périphérie (par exemple Sart-Tilman, Herstal, etc.)**

Tous égaux, tous Liégeois

Nos priorités

- Lutter contre l'écart salarial hommes/femmes
- Développer davantage d'actions de sensibilisation contre toutes les formes de discriminations
- Si le Centre de Prevention des Violences sexuelles des Bruyères est un succès, ouvrir un 2e CPVS à la Citadelle

17. TOUS ÉGAUX, TOUS LIÉGEOIS

17.1. PARVENIR À L'ÉGALITÉ DES GENRES HOMMES/FEMMES

❖ Constats

L'égalité entre les hommes et les femmes, a encore un long chemin à parcourir avant d'être pleinement effective. Malheureusement, la situation des femmes par rapport aux hommes est encore loin d'être égalitaire. En moyenne, les jobs à temps partiels, la pauvreté et les violences de tous types (viol, violence conjugale, harcèlement, etc.) sont des réalités subies bien plus souvent par des femmes.

Suite aux différentes résolutions prises durant la 4ème conférence mondiale sur les femmes réunie à Pékin en 1995, la Commission européenne s'est engagée à intégrer la dimension du genre dans l'ensemble de ses politiques, et ce en vertu de l'article 8 du traité de Lisbonne.

Cet article combat la disparition des inégalités au sein de de l'Union européenne et vise à **promouvoir l'égalité homme-femme dans l'ensemble des politiques** mises en œuvre sur son territoire.

Au niveau communal, la loi du 1er janvier 2014, qui permet de sanctionner administrativement les incivilités et les injures sexistes, donne les moyens pour lutter contre les discriminations.

Les violences touchent 1 milliard de femmes dans le monde et une femme sur cinq en Belgique. Selon les chiffres de la zone de police de la ville de Liège, il y a eu plus de 1100 cas de violence intrafamiliale en 2016. Dans la majorité des cas, c'est la femme qui subit la violence de son compagnon.

✓ Propositions

- **Lutter contre l'écart salarial dans l'administration communale**. Il s'élève encore à 5% dans l'administration belge. Faire de Liège une ville pilote en la matière

- **Intensifier la politique contre les violences conjugales** en soutenant la maison d'accueil du Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion accessible 24/24 afin d'accompagner et écouter les victimes des violences conjugales

- Développer le CPVS (Centre de Prévention des Violences Sexuelles) des Bruyères et prolonger l'expérience-pilote, si la formule s'avère positive, par un deuxième centre à la Citadelle

- Sensibiliser le public sur les **violences conjugales** en mettant l'accent sur la prévention, la détection et l'assistance aux victimes

- **Poursuivre la réalisation du Plan national de lutte contre les violences entre partenaires**

- **Augmenter le nombre de logements d'accueil d'urgence et de transit** pour les femmes victimes de violence

- **Pratiquer la tolérance zéro** et apporter une attention particulière dans les commissariats en cas de réception de plainte pour coups et blessures ou d'autres faits justifiant des mesures de prévention

17.2. LUTTER CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

❖ Constats

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. L'orientation sexuelle et l'identité de genre sont reconnues comme des motifs de discrimination.

Le MR lutte contre toute forme de discrimination et défend le droit à la différence, le respect de l'intimité de chacun et le choix de la sexualité.

Aujourd'hui, nous pouvons cependant être fiers des avancées accomplies en Belgique. En effet, le pays est un précurseur en la matière, notamment en termes de mariages et d'adoption.

✓ Propositions

- **Développer davantage d'actions de sensibilisation contre toutes les formes de discriminations à l'égard des personnes LGBT+**, à l'attention du grand public, des écoles, des entreprises et des administrations, en partenariat avec le secteur associatif

- **Renforcer la sensibilisation des jeunes aux questions de genre et de l'orientation sexuelle**, notamment via les établissements scolaires

- **Lutter avec plus de fermeté contre les violences faites aux personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGBT+).** En vertu de la loi anti discrimination, le caractère homophobe d'une agression peut être considéré comme circonstance aggravante de coups et blessures portés à une personne et permet au juge de prononcer une peine alourdie. Ce principe doit être systématiquement appliqué

- **Soutenir le développement et la création d'espaces spécifiques de soutien** et d'aide aux jeunes et adolescents LGBT+ qui éprouvent des difficultés à vivre leur identité homosexuelle et former davantage le personnel médico-social à cette question

Vivre ensemble : pour des valeurs communément partagées

Nos priorités

- Favoriser le développement des clubs et des associations de jeunesse
- Faciliter les démarches administratives des personnes âgées
- Mener des actions de sensibilisation et d'information sur l'inclusion des personnes souffrant d'un handicap

18. VIVRE ENSEMBLE : POUR DES VALEURS COMMUNÉMENT PARTAGÉES

18.1. LES JEUNES AU CENTRE DE LA POLITIQUE COMMUNALE

❖ Constats

La Ville de Liège est une ville estudiantine. Une université bicentenaire et de nombreuses hautes écoles sont implantées sur son territoire. **Plusieurs dizaines de milliers d'étudiants vivent, étudient et font la fête dans notre ville**. De grands événements liés au folklore tels que la Saint-Nicolas ou la Saint-Toré prennent place dans nos rues depuis des années et renforcent l'image d'une ville festive et résolument tournée vers la jeunesse.

Cette chance est aussi une responsabilité : **il faut pouvoir garantir à tous le droit à la sécurité, que ce soit dans le Carré ou durant les événements ponctuels**.

Le déménagement de la salle des fêtes dite du « Chapiteau » a été opéré. Les comités de baptême ont enfin une salle « en dur » qui remplace avantageusement l'ancien chapiteau calé sur un terrain vague entre la Meuse, une voie rapide, et des rails de chemins de fer. Cependant, la sécurité sur le trajet pour parvenir à la nouvelle salle située à Droixhe ainsi que le nombre et le coût de navettes du Tec sont encore à améliorer.

Les organisations de jeunesse, tout comme les maisons de jeunes, ont un rôle primordial à jouer dans le développement du jeune. Elles peuvent notamment former les jeunes en vue de les accompagner pour devenir des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires (CRACS). Financièrement, les pouvoirs publics doivent poursuivre le soutien aux activités des organisations de jeunesse dans une logique de solidarité qui tient compte des réalités de toutes les associations ainsi que de leur volume d'activités.

Les jeunes doivent se retrouver au centre de la politique communale qui doit le responsabiliser et le faire jouer un rôle de première ligne. La jeunesse doit devenir le moteur des politiques qui la concerne.

✓ Propositions

- Favoriser **le développement des clubs et des associations de jeunesse :**
  - **Mettre à disposition de la jeunesse (organisée ou non) des infrastructures**, notamment des locaux
  - Etablir **des partenariats entre les bâtiments publics et le monde de la culture et les organisations de jeunesse** afin de mettre à disposition des locaux, en période de vacances scolaires ou pendant les week-ends
  - Favoriser les échanges et les collaborations entre les organisations de jeunesses/les maisons de jeunesses avec les autres acteurs de la vie culturelle, économique, sportive, sociale et associative de la commune

- **Soutenir la rénovation et la sécurisation** des infrastructures utilisées par les organisations de jeunesse.

- Veiller à ce que les activités mises en **place soient mixtes afin de favoriser l'égalité des genres**

- Favoriser des **projets intergénérationnels** créateurs d'échanges entre les jeunes et les seniors

- **Accroitre la publicité autour du Centre J** qui souffre d'un déficit de notoriété auprès des jeunes

- **Etablir un bilan des actions pour « un Carré qui tourne rond** ». Les premiers chiffres sont très positifs mais il faut encore améliorer. La prévention, la communication et l'action des forces de police sont au cœur de ce dispositif qui rend au Carré toutes ses lettres de noblesse. Cela passe par le renforcement du Conseil de la Nuit

- La nouvelle salle de guindaille située à Droixhe se trouve à proximité de voies navigables et de l'autoroute. Il faut **améliorer la sécurité de ces quais** et autoroute

- **Renforcer l'offre de transport de et vers la salle guindaille (navettes, taxis, bus, etc.) et demander aux différents comités de baptême et l'AGEL de communiquer** en ce sens

18.2. SÉNIORS : UNE COMMUNE POUR TOUS LES ÂGES

❖ Constats

Le MR se montre particulièrement vigilant sur le maintien de la qualité de vie de nos seniors qui sont nombreux.

Liège compte aujourd'hui **25 % d'habitants de plus de 65 ans** et leur nombre croîtra dans les années prochaines. Les Libéraux proposent pour y faire face un concept de vie harmonieux pour nos concitoyens du 3ème ou du 4ème âge articulé autour de trois axes :

- **Le logement :** il s'agira de prendre en compte leur souhait pour des raisons environnementales et sociales de rester à leur domicile. Les pouvoirs publics devront libérer des budgets pour permettre d'y réaliser les aménagements nécessaires à leur état.

- **Développer et favoriser l'accès aux aides extérieures**. Trop souvent l'entourage confronté à une vie accaparante n'arrive plus à leur apporter régulièrement un

soutien matériel et psychologique. Les pouvoirs publics doivent faire la publicité de leur apport notamment de fournir des repas et des aides familiales. Ils doivent favoriser des symbioses avec les asbl compétentes.

- **La vie sociale :** l'existence de maisons intergénérationnelles constitue un plus évident si elles sont proches des utilisateurs et qu'ils y trouvent les animations qu'ils attendent. Les libéraux proposent le passage régulier et annoncé d'un bibliobus proche de leur lieu de vie et feront preuve d'imagination pour faciliter leur transfert vers des lieux de divertissements par des moyens de locomotion sécurisés et accessibles aux PMR. Par tous les moyens, il faut lutter contre la solitude des séniors.

✓ Propositions

- **Faciliter les démarches administratives des personnes âgé**es ou en situation de handicap pour qui se déplacer représente beaucoup de difficultés

- Veiller à ce que toutes les démarches administratives soient toujours possibles via le **papier** et non exclusivement numériques

- **Faciliter un maximum les déplacements des séniors dans la ville.** Les transports en commun doivent être adaptés tant au niveau de l'accès qu'au niveau de l'offre.

- Soutenir l'U3A et valoriser fiscalement la participation à ses cours.

- **Favoriser les soins à domicile afin de veiller au bien-être physique et mental des personnes âgées**

- Garantir un nombre de places suffisantes en maisons de repos et de soins.

- **Développer et favoriser l'accès aux aides extérieures.** Trop souvent l'entourage confronté à une vie accaparante n'arrive plus à leur apporter régulièrement un soutien matériel et psychologique. Les pouvoirs publics doivent faire la publicité de leur apport notamment de fournir des repas et des aides familiales. Ils doivent favoriser des symbioses avec les asbl compétentes

- **Créer des bibliobus** réels et virtuels : les réels assureraient un passage régulier et annoncé dans les quartiers pour permettre un accès aisé à de nombreux ouvrages ; les virtuels permettraient aux Liégeois de commander des livres par internet, livres qui seraient envoyés par bibliobus réels ou par voie postal.

- Soutenir les **coins d'échanges de livres** dans les quartiers.

- La Ville offre aux séniors des **activités** (lieux de réunions, conférences, bibliothèques …) et publie même une **revue** à leur intention, encore faut-il que cette offre soit communiquée à tous les intéressés. Il manque sans doute encore une **coordination de l'information** (« guichet unique », numéro téléphonique central), une adaptation et un envoi systématique aux personnes concernées par classes d'âge (+50, +60, +70, +80…)

- Des campagnes de **formation à l'usage d'un ordinateur** devraient être développées dans les locaux déjà disponibles (lieux de réunions séniors, écoles…) pour aider les seniors à accéder activement à l'information et communiquer par internet.

- Le Conseil Consultatif Communal des Ainés peut être utile mais cette population présente la même diversité que celle de la ville. Il est clair que les séniors ne représentent pas qu'une classe d'âge et ni une catégorie de besoins. Des **enquêtes** d'opinion permettraient sans doute d'éclairer sur les besoins de tous les séniors et aideraient les décisions des différents services de la ville concernés. Le CCCA devrait être chargé de proposer des initiatives sur cette base.

- Il serait sans doute possible de développer une stratégie en faveur de cette **population croissante**, de manière non seulement de satisfaire les Liégeois mais aussi à attirer des **visiteurs** (d'un jour ou plus ?) et des **habitants** (de retour en ville ?) séniors à Liège. Il s'agit de « marchés » accessibles et importants pour l'économie de la ville, comme le comprennent déjà très bien certaines institutions culturelles.

- Soutenir le fonctionnement des **Université du 3ème âge**, notamment par la promotion auprès du public cible

18.3. LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

❖ Constats

Le handicap est multiforme. Chaque personne en situation de handicap et son entourage doivent gérer des situations particulières et, bien souvent, difficiles.

La problématique de l'isolement doit être combattue. Tout doit être mis en œuvre afin de rendre les services communaux et les voiries accessibles à tous. L'inclusion des personnes en situation de handicap doit être pensée de manière transversale et globale à chaque étape de l'élaboration d'une politique publique communale, dès sa conception.

Il est fondamental d'assurer l'égalité, la dignité et l'égalité des chances pour les personnes handicapées.

✓ Propositions

- **Poursuivre l'aménagement d'un espace public accessible à tous qui, pour le moment, n'est pas optimal** (dallage trop glissant en temps de pluie Place Saint-Lambert, passerelles inaccessibles, manque d'entretien des trottoirs et voiries, …)
- Prévoir une **formation spécifique destinée aux personnes chargées de l'aménagement** de la Ville
- **Inclure les personnes en situation de handicap dès le début de la conception** de nouveaux bâtiments publics, de l'aménagement des bâtiments publics existants et de la conception des espaces publics
- **Systématisation des places de parking réservées aux personnes atteintes d'un handicap**.
- **Améliorer l'accès aux transports**. On pense notamment à l'installation de plateaux pour les personnes à mobilité réduite, à des rampes aux entrées des bâtiments. Cette politique devrait être coordonnée entre les services de la Ville
- Prévoir systématiquement un **accès au bâtiments publics** pour que tous les citoyens puissent s'y rendre.
- S'orienter vers **une généralisation des trottoirs inclinés** avant passage pour piétons
- **Soutenir les associations culturelles** pour personnes atteintes d'un handicap. L'accès à la culture est un droit. Ainsi, les musées et lieux culturels doivent également être adaptés pour tous
- **Promouvoir l'handisport en soutenant les clubs, y compris ceux qui font de la compétition. Il faut amener des Liégeois aux Paralympiques, vitrine magnifique du vivre ensemble !**
- **Mener des actions de sensibilisation et d'information dans les milieux scolaires**, de la santé et de la formation professionnelle sur l'inclusion des personnes handicapées dans leurs différents milieux de vie

18.4. SOLIDARITÉ AVEC LES PRIMO-ARRIVANTS

- Veiller à l'accueil adéquat des primo-arrivants dans notre commune par l'instauration d'un « **Welcome Pack** » qui serait une source d'information primordiale visant à une insertion rapide et sereine.
- Soutenir les **cours de Français** afin de permettre aux primo-arrivants de s'insérer à la vie liégeoise et à lui apporter, dans une intégration réussie, leurs connaissances et leurs spécificités.
- Utiliser le **sport** comme vecteur d'intégration.

18.5. LUTTE CONTRE LA SOLITUDE

❖ Constats

Nous souhaitons mener des politiques fortes et cohérentes dans tous les domaines où l'autorité communale peut intervenir. Au-delà de cela, nous souhaitons que la Ville de Liège soit perçue comme un partenaire fiable qui offre une épaule sur laquelle se reposer ou tend la main quand cela est nécessaire. Liège compte aujourd'hui 25 % d'habitants de plus de 65 ans et leur nombre croîtra dans les années prochaines. Les séniors sont un des publics cibles mais pas le seul car la solitude ne dépend pas de l'âge mais des évènements de la vie.

✓ Propositions

- Mener des actions fortes à destination des **séniors** comme cela est édicté dans le sous-chapitre ad hoc
- Promouvoir toutes les formes de logement y compris **l'habitat « Kangourou** », qui prône la cohabitation intergénérationnelle, par exemple en divisant une maison unifamiliale en deux logements, autonomes mais groupés pour permettre aux personnes âgées de vivre avec leur enfants et beaux-enfants, et ainsi leur éviter la solitude
- Développer le plein potentiel de nos proposition fortes sur le **bien-être animal** afin qu'elles deviennent des vecteurs de lutte contre la solitude
- Encourager la **végétalisation** des espaces privés et instaurer un permis de végétaliser selon une charte, comme cela se fait à Paris, pour que les citoyens puissent prendre l'initiative d'installer des fleurs, fruits et légumes, ou simples végétaux décoratifs sur la voie publique. Outre le fait d'améliorer l'aspect esthétique, cela aurait pour objectif de développer la présence d'espaces verts, de jardins collectifs, tout en favorisant les liens sociaux que cela peut amener

Liège, précurseur en matière de bien-être animal

Nos priorités

- Création d'un échevinat du bien-être animal
- Etablir un cadastre des Nouveaux Animaux de Compagnie
- Veiller à une stricte application de la loi régionale qui interdit l'abattage sans étourdissement et mettre en place un dialogue avec la communauté musulmane

19. LIÈGE, PRÉCURSEUR EN MATIÈRE DE BIEN-ÊTRE ANIMAL

❖ Constats

Priorité du MR depuis de nombreuses années, le bien-être animal revêt une importance croissante dans le débat public. Malgré les avancées législatives, pour les Réformateurs, de nombreux efforts restent à faire, et ce au niveau communal, en prise directe avec les réalités de terrain. Plus que des exécutantes, les communes sont de véritables actrices en matière de bien-être animal.

Les actes de maltraitance sont inacceptables et punissables. En 2016, l'unité du bien-être animal a reçu 1955 plaintes. 78 saisies ont été opérées concernant 532 animaux. Les communes doivent prendre leur responsabilité. Notre première proposition est de créer un échevinat du bien-être animal qui pourrait, entre autres, renforcer la lutte contre la maltraitance.

Nous souhaitons également attirer l'attention sur les nouveaux animaux de compagnie. **La vente de certains NAC est problématique**. Certaines espèces sont vendues pour quelques euros, mais elles ont des besoins spécifiques et grandissent vite. Beaucoup arrivent dans les centres de revalidation, d'autres sont parfois abandonnées dans la nature, ce qui n'est pas sans danger pour l'environnement (espèces dites exotiques envahissantes) et parfois pour l'homme.

✓ Propositions

- **Création d'un échevinat du bien-être animal :**

  En mars 2017, la Wallonie comptait 145 échevins du bien-être animal. Ces élus peuvent mener, à l'échelle locale, des actions pour améliorer la protection des animaux. **Le bien-être animal serait intégré aux compétences d'un échevin**. La création d'un tel échevinat permettrait de centraliser et de développer davantage les initiatives déjà existantes. Il permettrait de mettre l'accent sur la prévention, notamment à l'attention des enfants, ou de renforcer la lutte contre la maltraitance animale

- **Création d'un numéro d'urgence** pour dénoncer les actes de maltraitance/négligence animale

- **Création d'un parc à chiens :**

  A l'instar de Montréal, la Ville de Liège pourrait installer des endroits spécifiques pour les chiens et leurs maîtres, un endroit clos dans les parcs où les chiens pourraient se sociabiliser entre eux sans déranger joggeurs, enfants, passants, … Par exemple, au parc de la Boverie

- **Etablir un cadastre des Nouveaux Animaux de Compagnie** autorisés sur le territoire de la ville et imposer une identification systématique des NAC nouvellement détenus

- **Surveiller les pratiques dans les abattoirs sur le territoire de la Commune**
- **Veiller à une stricte application de la loi régionale qui interdit l'abattage sans étourdissement**
- Mettre en place un **service d'éducation canine** qui apporte, au maître, un accompagnement adapté à son animal et à la vie en ville. Il permettra aux maîtres rencontrant des difficultés avec leur animal de recevoir des réponses à leurs attentes, d'inculquer les principes de base de l'obéissance à un animal qui peut en être dépourvu et que ses maîtres, fautes de connaissances ou de pratique, ne peuvent maitriser. Le service donnerait exclusivement des conseils pour que le maître et l'animal puissent prendre part à la vie en société, se promener en ville etc. et n'interviendrait pas sur l'éducation dans la sphère privée
- **Faciliter l'accès aux associations qui forment des chiens pour personnes à mobilité réduite ou malvoyantes** en établissant des synergies avec les associations concernées afin d'étudier les meilleures collaborations possibles et la manière la plus efficace de les aider lors de leur formation
- **Etendre les pouvoirs du vétérinaire de la Ville.** Nous souhaitons qu'il puisse intervenir dans chaque lieu de rassemblement d'animaux (en dehors des magasins), **comme, par exemple, la Batte, la ferme en ville, les cirques, les expositions, les bourses, les fêtes foraines, et ne pas se limiter aux lapins et aux volailles**
- **Renforcer la lutte contre les déjections canines** qui représentent un problème de santé publique en augmentant le nombre d'espaces chiens ou canisites sur le territoire de la Ville de Liège, en augmentant le nombre de distributeurs de sacs de ramassage gratuits pour les propriétaires de chien, en signalant la présence de ces espaces chiens ou canisites et des distributeurs de sacs et en investissant dans du matériel spécifiquement destiné au ramassage des déjections canines
- **Trouver une solution aux problèmes causés par les pigeons par la mise en place de pigeonniers contraceptifs** (afin de déplacer les lieux de nidifications des pigeons, de faciliter un contrôle vétérinaire et un contrôle de la natalité) et d'une campagne de sensibilisation pour l'interdiction du nourrissage des pigeons et par une action de baguage systématique des pigeons afin de contrôler, durant un laps de temps défini, les déplacements des populations
- Créer un service spécifique de ramassage des animaux morts afin d'intervenir dans les meilleurs délais et ainsi **libérer la Ville des cadavres**

Pour une Ville citoyenne et responsable

Nos priorités

- Collaborer au niveau de la métropole
- Mieux dépenser, moins d'impôts
- Application communale pour smartphones et tablettes
- Politique volontariste d'accès aux données (« open data »)
- Mise en œuvre du service communautaire
- Mise en œuvre d'une formation à destination des assistants sociaux dans les CPAS

20. POUR UNE VILLE CITOYENNE ET RESPONSABLE

Liège attend une nouvelle gouvernance, qui sera l'objet d'une campagne sur les valeurs de Liège et une charte des élus pour répondre aux attentes des citoyens. Les missions des départements seront définies. Les structures administratives seront simplifiées et on coordonnera les objectifs des administrations pour qu'elles fonctionnent de manière transversale et non plus en silos. Les associations auxquelles participent la Ville devront justifier de leur utilité, en particulier dans le cadre de la métropole. Une transparence systématique mettra en lumière les objectifs et les résultats respectifs dans des rapports annuels publics.

20.1. BUDGET DE LIÈGE : UNE MEILLEURE UTILISATION DES FINANCES LOCALES EN FAVEUR DU CITOYEN

❖ Constats

Pour la Ville de Liège, les années passent et se ressemblent, à notre grand dam : aucune prise de décision cohérente pour un budget pertinent et responsable. Les choses doivent changer.

Le Budget de la Ville de Liège s'élève à 614.465.006 millions.

Au cours de cette législature, les autorités communales ont boxé les liégeois. En effet, lors du budget 2015 se sont **4.174.912€** supplémentaires qui ont été prélevés aux citoyens. Parmi ces taxes, la Ville avait décidé d'augmenter le PRI. Cette augmentation a porté Liège vers le haut d'un triste hit-parade avec un taux de 2,990.

Dans les constats, nous pouvons aussi relever que depuis 2012, Liège n'a fait que puiser dans ses réserves. Le fonds Fourmi s'élève aujourd'hui à 8,5 millions d'euros alors qu'il s'élevait en 2013 à 20,3 millions. Elles fondent comme neige au soleil.

Les chantiers sont toujours énormes : une dette qui s'élève 818 millions, toutes données confondues, le problème de la cotisation responsabilisation, la hausse démographique. La première question à se poser quelles sont les missions prioritaires et comment les remplir ?

Nous proposons des solutions pour permettre à la Ville de retrouver son aura, d'attirer habitants, investisseurs et touristes et de rencontrer les attentes de ses citoyens et visiteurs. Pour y arriver, la supracommunalité est une condition nécessaire pour l'avenir. De nouvelles relations doivent absolument être créées.

Les enjeux de la supracommunalité et de sa concrétisation institutionnelle sont essentiels si nous voulons rendre Liège plus compétitive et plus attractive économiquement. La Cité Ardente a nécessairement besoin d'un projet politique concret. Le groupe MR souhaite que les forces politiques communales définissent ensemble la vision liégeoise de la communauté urbaine : il est urgent de proposer plutôt que subir.

Par ailleurs, l'autonomie fiscale dont bénéficient les communes et les provinces doit faire l'objet d'un minimum de concertation avec la politique mise en place par le gouvernement

fédéral et les gouvernements régionaux, dans le but de maitriser le plus possible le poids global des impôts payés par les contribuables.

✓ Propositions

Le Mouvement Réformateur veut défendre trois grandes priorités pour les finances locales et la gestion du budget dans le but de réduire les impôts sans diminuer la qualité des services fournis aux citoyens :

20.1.1. Mieux dépenser, moins gaspiller

- Une **profonde réforme de la politique de subsides**, en particulier ceux finançant les actions des associations :
  - Réflexion par secteur obligatoire (en lien avec les subventions reçues indiquées en recettes) et facultatif ;
  - Fonctionnement par projet/appel d'offres ;
  - Suivi rigoureux d'objectifs quantifiables ;

- **Supprimer les doublons** et augmenter l'efficience des structures existantes

20.1.2. Moins d'impôt sur le travail afin de soutenir l'économie.

- **Diminution des centimes additionnels sur le précompte immobilier**

- **Politique fiscale privilégiée et incitative** :

  Le précompte immobilier pourrait, par exemple, être exonéré pendant une certaine durée pour ceux qui construisent sur ce que l'on appelle les « dents creuses » ou transforment d'anciens immeubles commerciaux en logements. Un allègement de ce précompte immobilier inciterait les familles à revenir en ville.

- **Lutter contre les cellules commerciales vides** et attirer et garder nos commerçants en :

  - Exonérant les nouveaux commerces selon des critères bien définis pendant une certaine période (3ans) ;

  - Réduisant certaines taxes ou redevances qui ont une base identique pour constituer les droits. Ainsi, les terrasses sont taxées deux fois : via la taxe sur les débits de boissons et via la redevance sur l'occupation du domaine public par des terrasses. Or, elles participent immanquablement à la convivialité liégeoise ! Le MR propose donc d'exonérer la redevance sur l'occupation du domaine public du montant de la taxe sur les débits de boissons lorsque cette dernière inclut une terrasse dans son calcul.

  - Poursuivre l'élargissement d'application du règlement relatif à l'octroi d'une indemnité en faveur des commerces de détail et des établissements HORECA

en cas de travaux publics et, notamment, veiller à ce que la Région Wallonne soit vigilante vu la perspective du Tram et des travaux y afférents

- **Travailler sur une fiscalité verte**

20.1.3. Budget à l'équilibre et transparent

- **Elaborer un plan de gestion rigoureux**, véritable outil de gestion, de prévision et de réformes. Il reste trop de différences entre les prévisions et le réalisé. La majorité communale se doit de respecter strictement son plan de gestion et d'adopter les mesures nécessaires à ce respect

- **Réaliser un audit externe de la dette et des finances locales**

- Un **suivi permanent des dépenses de personnel** avec un rapport semestriel sur leur évolution devant le Conseil Communal

- Etablir une **liste précise de la vente des bâtiments communaux** ainsi que les prix

- **Instauration de commissions intermédiaires de monitoring** qui auraient lieu au moment du budget et du CMB et pas seulement au moment des comptes afin d'avoir une vue concrète de la situation.

20.2. UNE VILLE CONNECTÉE

❖ Constats

L'information des citoyens sur les services et le fonctionnement de leur ville doit être assurée par tous les moyens de communication disponibles.

On doit veiller à maintenir l'accueil dans les mairies de quartier en même temps qu'un service téléphonique gratuit capable d'orienter une question vers l'administration compétente. Il faut aussi mettre à disposition ces informations par internet dans un esprit de transparence et avec un objectif d'interactivité toujours plus grands.

Un médiateur communal, neutre et indépendant, aidera à la résolution amiable des conflits entre les citoyens et l'administration.

Liège « Smart City » ? Liège « ville intelligente » ? C'est en tous cas la volonté affirmée, réaffirmée et répétée à l'envi par les autorités locales, provinciales et mêmes régionales. Mais ce n'est malheureusement pas parce que l'on répète une chose qu'elle en devient réalité.

Certes, quelques initiatives publiques ou privées ont le mérite de pointer dans la direction de l'évolution numérique mais nous n'en sommes qu'aux balbutiements. Liège a pourtant tous les atouts pour s'inscrire dans cette dynamique de Smart City : c'est un pôle économique important qui compte en son sein une université, un « Smart City Institute », des entreprises

performantes, un incubateur de startups, etc. Mais pour qu'une ville et ses habitants 10 s'engagent fermement dans la voie du progrès technologique, c'est aux autorités communales et à l'administration qu'il revient le rôle de déclencheur, de déclic.

Une démarche qui pourrait avoir l'effet de placer Liège sur la carte des précurseurs des Smart City et qui permettrait au secteur du tourisme de trouver un second souffle, serait de s'engager dans une politique volontariste d'open data.

L'open data, c'est la mise à disposition de tous, de manière structurée, des données publiques. C'est considérer que la masse d'information est un bien commun dont la diffusion est d'intérêt général. C'est aussi s'inscrire dans la tendance internationale et stimuler l'innovation en soutenant nos startups et développeurs au niveau local.

De manière pragmatique, c'est aussi anticiper la stratégie fédérale du plan Digital Belgium qui s'inscrit elle-même dans le cadre d 'une directive européenne ISP de 2013 applicable à l'horizon 2020.

Aujourd'hui, les autorités communales doivent compiler, rassembler, structurer les données qu'elles ont en leur possession et les rendre accessibles pour créer un environnement « digital friendly ». Les développeurs et startups prendront alors le relais pour créer et faire évoluer des applications en parfaite adéquation avec les attentes du public visé.

✓ Propositions

- Lancer **une application communale** pour smartphone et tablette, issue d'une initiative wallonne. Une application permettrait d'informer directement les citoyens mais aussi de leur donner la possibilité d'interagir en temps réel avec l'autorité communale, par exemple, pour signaler des problèmes de propreté ou de stationnement

- Encourager l'interactivité entre l'administration et les citoyens mais aussi entre les citoyens par le biais de **plateformes collaboratives numériques** voire de SMS automatiques aux citoyens qui en font la demande (partages d'informations diverses et pratiques sur la vie de la commune, plateforme de covoiturage, d'économie collaborative, utilisation d'applications utiles aux citoyens, etc.)

- **Améliorer la qualité de la retransmission du conseil communal via le site Internet de la commune et assurer une traduction en langage des signes pour que l'ensemble des Liégeois(es) y ait accès.** Ces retransmissions pourraient donner lieu à de courts montage vidéo didactiques qui résumeraient le déroulement de chaque Conseils communaux

- **Entretenir un site Internet performant et une page interactive sur un réseau social** dont l'objectif est de relayer tous les renseignements nécessaires sur les différents services communaux. C'est également via ce site internet que se développeraient les e-guichets destinés à donner les informations nécessaires sans devoir se rendre physiquement à la mairie de quartier

- **Organisation d'enquêtes et sondages ponctuels** (en rue et via internet) afin de

soutenir la participation citoyenne

- **Les boîtes à idées** : en complément aux budgets participatifs, permettre aux citoyens de proposer des projets sur Internet ou sur papier, dans des boîtes dédiées à cette fin

- Installation d'un **numéro vert** qui permettrait de : poser toute question courante dans les domaines de compétence de gestion municipale ; répondre à des demandes urgentes sur le domaine public ; orienter vers le service ad hoc avec plus d'efficacité et de rapidité ; être informé sur l'actualité (problèmes de circulation, événements festifs et culturels, etc.) ; dénoncer des problèmes urgents relatif à la collectivité

- Dans un souci de sensibilisation des citoyens, placer des **grands panneaux numériques d'information** pouvant permettre à tous les citoyens de la commune, quel que soit leur âge ou niveau social d'être tenu informés

- Politique volontariste **d'open data** (mise à disposition de tous des données publiques)

- **Eviter la fracture numérique** au sein de la population en formant les citoyens d'aujourd'hui à devenir des citoyens de demain via la maitrise des outils digitaux qui seront généralisés

- Mettre en place un système de **Chatbot** sur le site internet qui permettrait de répondre aux questions des citoyens. Ce système de réponse automatique orale, se personnaliserait sous les traits de notre mascotte liégeoise bien connue, Tchantchès

20.3. SOUTIEN AU CPAS

❖ Constats

L'augmentation du nombre de bénéficiaires du RIS suite aux réformes fédérales portant sur les allocations de chômage a structurellement augmenté la charge de travail des CPAS. Il y a eu plus de 750 nouveaux dossiers entre 2015 et 2016. La Ville est parvenue à gérer ce flux important grâce, notamment, à l'augmentation de la dotation fédérale. Il n'en reste pas moins que le nombre de personnes se trouvant en situation de précarité ne cesse d'augmenter. Il est du devoir des CPAS de jouer pleinement leur rôle : aider ses bénéficiaires à sortir la tête hors de l'eau. Il est fondamental que des plans d'action soient entrepris afin de relancer les personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale de revenir sur le marché du travail.

A ce titre, les **projets individualisés d'intégration sociale** (PIIS) doivent devenir l'instrument de suivi par excellence. Ces projets permettent aux allocataires de mettre en place, en collaboration avec les services sociaux, de vrais programmes leur permettant d'accomplir des formations, des études, etc.

Le Mouvement Réformateur pointe une mauvaise gestion du Budget du CPAS. Nous sommes las de voir reporter, d'exercice budgétaire en exercice budgétaire un certain nombre de projets, certes ambitieux sur le fond mais peut-être trop pour cette majorité.

D'abord, nous sommes face à un **manque énorme de proactivité dans la gestion du patrimoine privé** du CPAS. En 10 ans, les recettes des loyers rapportées par la mise en location d'immeubles, propriété du CPAS, ont augmenté d'à peine 6% ! Et ce, malgré les montants investis en rénovation. 6%, c'est loin de couvrir ne fut-ce que l'indexation sur 10 ans !

Ensuite, alors que le nombre de bénéficiaires du Revenu d'Intégration augmente constamment, comment accepter que l**a part d'aide de la Ville vers son CPAS ne cesse de diminuer** ? Elle a connu sa plus faible augmentation en 10 ans.

En 2007 : la dotation communale représentait 21% de l'ensemble des recettes de transfert émanant de divers pouvoirs subsidiant.

En 2018 : la dotation communale s'élève à un montant de 25.615.284 millions soit 14,8% de l'ensemble des recettes de transfert du CPAS.

Comment parvient-on alors à maintenir le cap, malgré l'augmentation du nombre de bénéficiaires ?

✓ Propositions

- **Mettre en œuvre le service communautaire :**
  Réalisation d'activités **sur base volontaire** ayant pour but de contribuer positivement aussi bien à la société qu'au parcours de développement personnel, ainsi qu'à une future mise à l'emploi de l'intéressé. Cette mesure a un double objectif : contribuer au trajet de développement personnel du bénéficiaire et permettre au bénéficiaire de contribuer à la vie en société

- **Mise en œuvre d'une formation à destination des assistants sociaux dans les CPAS :**
  L'objectif est de détecter les signaux faibles de radicalisme. Il ne s'agit pas d'apparence physique ou de vêtements, mais bien de signaux qui, recoupés, peuvent permettre de détecter une personne radicalisée (modification subite du rapport aux femmes, changement dans la pratique des rituels, dans la relation avec l'entourage, etc.)

- **Encourager les jeunes à entamer un service citoyen sur base volontaire :**
  Proposer aux jeunes âgés entre 18 et 25 ans de s'investir durant plusieurs mois au service du bien commun via des projets d'utilité collective (exemples : dans des secteurs de l'aide aux personnes, de l'environnement, de l'éducation (écoles de devoirs, animations d'enfants, etc.)

- **Dépenser un maximum de moyens humains et financiers pour les Projets individualisés d'intégration sociale** afin de rendre le bénéficiaire responsable de sa réinsertion

- Fusionner les fonctions de Président du CPAS et d'Echevin des Affaires sociales et renforcer les liens entre le CPAS et l'échevinat

- Promouvoir le CPAS et ses actions à travers une **publicité accrue** des différents services

proposés

- **Optimaliser le partenariat avec le CPAS de Liège et l'Auditorat du travail** dans la lutte contre la fraude sociale et le travail au noir

20.4. BIEN-ETRE DES AGENTS COMMUNAUX

Toutes ces propositions précédentes demande d'avoir un personnel communal efficace et qui travaille dans de bonnes conditions. La nature du travail demandé installe trop souvent un environnement stressant ou délétère. Nous souhaitons instaurer une réelle politique de gestion des ressources humaines au sein de l'administration communales.

- **Réorganisation du service RH du personnel communal** et veiller à ce que leur cadre de travail soit le plus opportun possible afin que leur efficacité s'exprime dans un environnement constructif et serein

20.5. MÉDIATION COMMUNALE

Nous souhaitons que les services communaux se dotent d'un médiateur extérieur et non d'un service de médiation interne non efficace et superfétatoire comme c'est le cas actuellement.

- Installation d'un **service de médiation** qui puisse appréhender d'une manière objective les plaintes des citoyens par rapport aux services communaux en proposant des pistes de solution

21. LE MOT DE LA FIN !

Liège a besoin de changement !

Retrouvons de l'ambition pour Liège !

Notre ambition est de faire de Liège une Ville à vivre, non seulement dans l'hypercentre mais aussi dans tous les quartiers de la Ville. Nous défendons des propositions pour :

- Une **mobilité apaisée** pour mieux vivre ensemble entre piétons, cyclistes et automobilistes, en sites propres et équipés pour toutes les transitions
- Des écoles et des **formations de qualité**, numérique compris
- Une **offre de logement réfléchie** entre nouveaux projets et régénération foncière
- Un **environnement propre et plus vert**
- Des **espaces publics réappropriés** par les Liégeois et notamment les familles, les aînés et les sportifs.
- Des **services sociaux à l'écoute** des Liégeois en difficulté
- Une **ville plus sure** pour tous pour une **métropole attractive**

Et pour mener nos propositions à bien, nous proposons un budget réaliste et une nouvelle gouvernance.

Votre avis compte

Avec vous, nous voulons faire **mieux** pour faire **plus pour Liège.**

Nos principes :

- **Transparence :** les élus publieront leurs objectifs et des résultats clairs
- **Participation :** ils seront à l'écoute des citoyens et de leurs engagements, notamment dans les associations de quartiers
- **Simplification** : nous voulons des administrations efficaces, répondant aux besoins des citoyens aux niveaux communal ou supra communal, en rationalisant les provinces et la région

Osons la rupture, innovons ensemble et concrétisons un meilleur futur **pour Liège.**

Voilà notre projet : une nouvelle énergie pour relancer Liège !